

Louvain School of Management

Etude du phénomène des monnaies parallèles au travers de la théorie gesellienne

Comment réintégrer dans la théorie monétaire le phénomène des monnaies parallèles qui se manifeste dans l'économie réelle ?

Auteure : Gabrielle de Merode
Promoteur : Bruno Colmant
Année académique 2021-2022
Travail de fin d'études (TFE) en vue d'obtenir le titre de
Master [120] en sciences de gestion à finalité spécialisée
Horaire de jour

*« L'expérience sans théorie est aveugle, mais la théorie sans expérience
n'est qu'un jeu intellectuel »*

Emmanuel Kant (1724-1804)

Remerciements

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui je souhaite témoigner toute ma reconnaissance.

Je tiens tout d'abord à remercier particulièrement Monsieur Bruno Colmant, mon promoteur, pour la confiance et la liberté qu'il m'a accordées tout au long de la rédaction de ce mémoire ainsi que ses nombreux conseils et son aide précieuse.

Je remercie ma mère pour son soutien, ses nombreux encouragements et sa présence.

J'exprime ma reconnaissance envers mes amis qui m'ont apporté leur soutien moral tout au long de ma démarche.

Table des matières

Introduction	1
Objectifs et intérêts de la recherche	2
Structure et méthodologie du mémoire	4
Partie 1 : Approche théorique de la monnaie parallèle	6
Chapitre 1 : L'insaisissabilité de la théorie monétaire et l'oubli des monnaies parallèles	7
1.1. Une définition scientifique impossible	7
1.2. La complexité temporelle du fait monétaire	8
1.3. Tentatives variées de définition de la monnaie	11
1.3.1. Karl Marx (1818-1883)	11
1.3.2. Irving Fisher (1867-1947)	12
1.3.3. John Maynard Keynes (1883-1946)	14
1.4. La place des monnaies parallèles dans la théorie monétaire	15
1.5. La place de la monnaie parallèle chez Silvio Gesell	17
Chapitre 2 : La monnaie et ses formes parallèles dans l'économie réelle	17
2.1. La monnaie parallèle, une réalité plutôt qu'une théorie	17
2.2. Une Loi de Gresham qui inquiète ?	19
2.3. Redéfinir la monnaie comme première nécessité	21
Chapitre 3 : Définir la monnaie parallèle	23
3.1. Essai de définition	24
3.1.1. L'histoire derrière l'expression « monnaies parallèles »	24
3.1.2. L'intérêt de poser des postulats	26
3.1.3. Définition de la monnaie parallèle par la négative	26
3.1.4. Le choix du terme de monnaie « parallèle » parmi d'autres	27
3.2. Typologie des monnaies parallèles proposée par Jérôme Blanc	31
3.2.1. Champ de recherche	31
3.2.2. Typologie des instruments monétaires parallèles	33
3.2.3. Typologie des contextes économiques	37
3.2.4. Conclusions de la recherche menée par Jérôme Blanc	40
3.3. Définition par la positive	42
Partie 2 : Les monnaies parallèles expliquées au travers de la théorie gesellienne.....	45
Chapitre 4 : Retour sur les origines et la raison d'être des monnaies parallèles	46
4.1. La monnaie parallèle : une tentative de réforme de l'organisation monétaire	46
4.2. Théories normatives et monnaies parallèles	47
4.2.1. Le Free Banking : la concurrence monétaire	47
4.2.2. Une vision extrême du socialisme : l'abolition de la monnaie	50
4.2.3. Le circulationnisme	52

Chapitre 5 : Silvio Gesell et sa théorie monétaire oubliée de la monnaie fondante	55
5.1. Silvio Gesell, l'hérétique oublié de la théorie monétaire	57
5.1.1. Sa vie	57
5.1.2. Sa pensée aux influences multiples : le Socialisme Gesellien.....	58
5.2. Le concept de la monnaie fondante	61
5.2.1. De la monnaie matérielle à une monnaie immatérielle	62
5.2.2. L'inégalité entre possesseur et demandeur	63
5.2.3. Le prix du temps.....	63
5.2.4. Pour une détérioration réciproque des capitaux : la monnaie fondante.....	64
5.3. Critique de la monnaie fondante.....	66
5.3.1. John Maynard Keynes : entre critique et adoration	66
5.3.2. Suite et fin de la critique de la théorie gesellienne	68
5.4. Mise en application : de la monnaie fondante à la monnaie parallèle	68
5.4.1. Mise en application de monnaies parallèles en Europe	69
5.4.2. Mise en application de monnaies parallèles aux États-Unis : Irving Fischer	72
5.5. Une monnaie parallèle permanente ?	73
Partie 3 : Réflexion autour des monnaies parallèles dans l'économie actuelle.....	75
Chapitre 6 : La place des monnaies parallèles dans l'économie contemporaine.....	76
6.1. Monnaies spécifiques propres à des réseaux d'échange entre particuliers.....	76
6.2. Monnaies spécifiques propres à des cercles d'entreprises.....	78
6.3. État des lieux de la place des monnaies de consommations dans l'économie réelle.....	79
Chapitre 7 : L'avenir des monnaies parallèles : pistes de réflexions.....	81
7.1. La digitalisation au service du phénomène de monnaies parallèles ?	82
7.1.1. L'Euro digital peut-il être considéré comme une monnaie parallèle ?.....	82
7.1.2. Des monnaies parallèles dans un monde parallèle ? La monnaie dans le metaverse	84
7.2. Implosion de l'économie contemporaine et éclosion de monnaies parallèles ?	85
Conclusion.....	87
Bibliographie.....	91

Introduction

Le phénomène méconnu des monnaies parallèles a fait couler peu d'encre, il est délaissé de la théorie monétaire que nous connaissons. Paradoxalement, ce phénomène est présent dans l'économie réelle. Au-delà de comprendre pourquoi ce phénomène est peu abordé dans la théorie monétaire, j'ai tenté de replacer les monnaies parallèles dans un cadre théorique. Derrière cette volonté de réintégrer ce phénomène dans un cadre théorique, se trouve en fait l'objectif de compléter la théorie monétaire en démontrant que ce phénomène réel s'adosse à des faits historiques et finalement, à une appréhension différente de l'économie. Le principe de ce mémoire est donc d'approfondir, voire de déconstruire en certains points la théorie monétaire dans l'objectif d'y inclure un phénomène monétaire, celui des monnaies parallèles, qui se manifeste dans l'économie réelle au travers de pratiques monétaires, mais est négligé par la théorie monétaire.

Souvent, le phénomène de monnaies parallèles est défini à tort comme la mise en place de monnaies ayant pour objectif de se substituer à l'emploi de la monnaie nationale. Le phénomène de dollarisation ou encore de façon plus récente, les cryptomonnaies, sont souvent inclus dans le concept de parallélisation monétaire. Il n'en est rien. Ces monnaies sont des alternatives à la monnaie nationale, elles concurrencent le droit régalien qu'a l'État de battre monnaie.

Les monnaies parallèles, comme l'adjectif *parallèle* l'indique, poursuivent un but totalement différent de celui de la confrontation. Elles se définissent comme étant un outil subsidiaire à la monnaie nationale, ayant pour objectif de répondre à des besoins que la monnaie nationale peine à couvrir. A mon sens, le monopole monétaire affaiblit la monnaie officielle en la contraignant à répondre à une multitude de besoins qui sont de nature tellement éloignée, qu'il est difficile d'y répondre via un seul outil. Les monnaies parallèles doivent donc être appréhendées non pas comme un ennemi national, mais bien comme un outil permettant de dynamiser l'économie réelle. C'est d'ailleurs pour cela, nous le verrons, que leur utilisation est enclavée à l'intérieur de cercles d'échanges fermés, aujourd'hui plus connus sous le nom de systèmes d'échanges local (SEL).

Ce phénomène n'appartient donc pas à la théorie monétaire conventionnelle car il est présenté par la théorie économique comme une conséquence éphémère de situations anormales. Pourtant, les monnaies parallèles remplissent des fonctions essentielles que la monnaie nationale délaisse. Ces pratiques monétaires parallèles portent en elles des valeurs de socialisation et de localisme qui échappent à la monnaie nationale. Elles sont la matérialisation historique et contemporaine d'un mal-être social et doivent être appréhendées comme un réel phénomène socio-économique permanent, engendrant des microsystèmes monétaires parallèles.

Au travers d'une théorie monétaire oubliée, celle de la monnaie fondante développée par Silvio Gesell (1862-1930), je tenterai donc de rendre aux monnaies parallèles la place qui leur est due dans la théorie monétaire générale. Mais nous le verrons, ce n'est qu'en plongeant et en redéfinissant l'outil monétaire que les monnaies parallèles pourront se greffer à la théorie monétaire générale.

Objectifs et intérêts de la recherche

Ce mémoire de type conceptuel a pour objectif principal d'étudier le phénomène des monnaies parallèles, grand oublié de la théorie monétaire. Malgré une permanence historique avérée, ce phénomène monétaire est systématiquement appréhendé par la théorie monétaire comme étant un phénomène éphémère, une réponse succincte qui apparaît lors de situations de crises et qui disparaît ensuite. La théorie monétaire semble donc avoir fait le choix de négliger, voire d'occulter totalement ce phénomène monétaire qui pourtant, possède un caractère permanent dans l'économie réelle. Au-delà de démontrer la permanence et l'intérêt des monnaies parallèles, il sera donc intéressant de comprendre pourquoi la théorie monétaire ne s'attarde pas sur ce phénomène.

Au fil de mes recherches, je me suis rapidement rendu compte que ce mémoire poursuivait en fait un objectif plus global : celui de comprendre les fonctions essentielles de la monnaie et ses principales applications. En effet, l'insaisissabilité de la théorie monétaire et le rappel des fonctions élémentaires de la monnaie peuvent être vus comme la toile de fond de cette recherche. Pour comprendre pourquoi la monnaie parallèle n'est pas intégrée à la théorie monétaire que nous étudions aujourd'hui, il faut revenir aux bases historiques et conceptuelles entourant l'outil monétaire. Par ceci, j'entends que le contexte historique entourant l'éclosion des théories monétaires a manifestement eu un impact sur la façon dont l'outil monétaire est appréhendé dans notre économie réelle et donc, explique probablement pourquoi la monnaie parallèle n'est pas intégrée à la théorie économique.

La célèbre citation « L'histoire est écrite par les vainqueurs¹ » (Brasillach, 1946) témoigne de la subjectivité incontestable des faits historiques relatés. Cela signifie que l'histoire n'est pas une science exacte car elle sert, à l'issue d'une période de crise, à reconstruire un projet politique : celui des vainqueurs. La prévalence de certaines théories, que ce soit d'un point de vue politique, sociale ou encore économique, n'est pas anodine. C'est le contexte historique qui occulte les idées se ralliant à ses perdants, et met en lumière les idées qui servent ses vainqueurs.

Le contexte historique entourant l'éclosion des monnaies parallèles semble bel et bien avoir eu un impact sur la place qui leur est laissée dans la théorie monétaire contemporaine. En effet, ce phénomène, nous le verrons, échappe à la théorie monétaire car il n'est tout simplement pas considéré comme étant un phénomène *monétaire*. La définition de la monnaie qui prévaut aujourd'hui et qui a été déterminée par une succession de faits historiques, rejette ce phénomène de son champ d'application. Et ceci explique pourquoi il n'existe aucun lien entre la théorie monétaire contemporaine et le phénomène des monnaies parallèles.

Et si l'histoire était racontée par les perdants, les monnaies parallèles auraient-elles pu être incluses dans la théorie monétaire que nous étudions et appliquons aujourd'hui ? La réponse est à mon sens positive. Et ce fameux perdant, victime de son contexte historique ainsi que d'un manque de renom universitaire, se nomme Silvio Gesell. Ce théoricien a développé une théorie

¹ Journaliste, écrivain et critique de cinéma français, Robert Brasillach (1909-1945) est tristement connu pour son engagement politique qui évoluera vers le fascisme dans les années 1930. Devenu rédacteur en chef d'un journal collaborationniste et antisémite, il sera finalement condamné et fusillé durant l'épuration en 1945 (Kaplan, 2001).

monétaire, celle de la monnaie fondante, qui est révolutionnaire. Et à mon sens, s'il avait bénéficié de la même notoriété que ses homologues John Maynard Keynes (1883-1946), Karl Marx (1818-1883) ou encore Irving Fischer (1867-1947) et que la théorie monétaire contemporaine s'en était inspirée, le phénomène des monnaies parallèles aurait eu un tout autre destin.

C'est donc cette théorie monétaire gesellienne ignorée et bien souvent incomprise qui sera le point de ralliement entre les différentes facettes de ce mémoire. En appréhendant l'histoire d'un autre point de vue et en rendant ses lettres de noblesses à Silvio Gesell, cette théorie fait office de charnière, de lien entre la permanence des monnaies parallèles dans l'économie réelle et paradoxalement, leur rejet de la théorie monétaire moderne.

En conclusion, l'objectif principal de ce mémoire peut être résumé comme étant l'étude des monnaies parallèles au travers de la théorie monétaire et de leur mise en pratique dans l'économie réelle. Parallèlement et simultanément, nous tenterons de présenter ce phénomène au travers de la théorie monétaire oubliée de Silvio Gesell, théorie qui permet de faire le lien entre la réalité de cet outil et son manque de considération. Le choix de Silvio Gesell n'est pas fortuit. A mon sens, Silvio Gesell a imaginé une théorie monétaire qui permet de donner de la consistance au phénomène de la monnaie parallèle qui en est totalement dépourvu dans la théorie monétaire que nous connaissons et appliquons.

La contribution de cette étude à la littérature est multiple. La première est de mettre en lumière un phénomène qui est délaissé de la théorie monétaire et qui pourtant, est omniprésent dans l'économie réelle : les monnaies parallèles. Ce phénomène n'est que très peu traité dans la littérature scientifique, ce qui explique pourquoi je me suis tournée vers l'étude de celui-ci.

Ensuite, l'analyse gesellienne de ce phénomène permet de revenir sur une théorie monétaire oubliée, celle de la monnaie fondante et de façon plus globale, de constater l'impact que l'histoire peut avoir sur notre appréhension du monde. A nouveau, Silvio Gesell et sa théorie monétaire ne bénéficient que de très peu de renom dans la littérature, ce qui explique ma volonté de traiter de cette théorie.

Finalement, après avoir rendu de sa légitimité à un phénomène méconnu au travers d'une théorie rejetée par l'histoire, je proposerai une courte réflexion d'inspiration gesellienne sur l'état de notre économie contemporaine. Cette analyse gesellienne de la théorie monétaire, de l'histoire et de l'économie est inédite. Elle permet d'appréhender l'économie et l'outil monétaire sous un angle méconnu, ce qui explique l'intérêt de cette étude.

Structure et méthodologie du mémoire

Ce mémoire est construit autour d'un grand nombre de concepts. Certains concepts seront invoqués à différentes reprises en fonction de la pertinence et de la chronologie des faits relatés. Sous les conseils de mon promoteur, Monsieur Bruno Colmant, j'ai volontairement laissé de nombreuses répétitions pour que le lecteur puisse retracer le fil de ma pensée à chaque moment de sa lecture.

Ce travail est structuré en trois parties et se décline en sept chapitres. La première partie a pour but de dessiner le cadre théorique entourant le phénomène des monnaies parallèles. Ici, je démontrerai le faible lien qui unit la théorie monétaire et le phénomène des monnaies parallèles. Pour appréhender ce phénomène dans toute sa complexité, il me faudra d'abord revenir sur la théorie monétaire générale ainsi que sur la définition de l'outil monétaire. Ensuite, j'aborderai le phénomène qu'est la monnaie parallèle. Je discuterai de son absence dans la théorie monétaire et paradoxalement, de sa réalité flagrante dans les pratiques monétaires. Ensuite et en conclusion de cette partie théorique entourant le phénomène de la monnaie parallèle, je reviendrai sur la définition de la monnaie, l'impact de l'histoire sur cette définition et la redéfinition nécessaire de l'outil monétaire pour y inclure le phénomène des monnaies parallèles.

La deuxième partie de ce mémoire est celle qui sera majoritairement consacrée à la théorie de la monnaie fondante définie par Silvio Gesell (1862-1930). Après avoir expliqué pourquoi cette théorie a été préférée à d'autres dans le cadre de cette étude, je reviendrai en détails sur la vie de Silvio Gesell. Ensuite, je discuterai de sa théorie monétaire oubliée qu'est la monnaie fondante et évidemment, de son lien avec les monnaies parallèles et ses mises en applications historiques.

La troisième et dernière partie aura pour but d'amorcer une discussion que l'on qualifiera de *prospective* au sujet des monnaies parallèles et de la théorie gesellienne. Je discuterai de l'état actuel des monnaies parallèles ainsi que de l'avenir de ce phénomène. Je tenterai d'examiner si à terme, l'éclosion de ces monnaies parallèles pourrait être un risque pour les monnaies fiduciaires en circulation ou au contraire, une aubaine. Finalement, je reviendrai brièvement sur la théorie de la monnaie fondante et expliquerai en quoi celle-ci tend à se manifester dans notre économie actuelle.

Ce mémoire vise à fournir une analyse la plus complète possible. Néanmoins, j'ai été confronté à une cruelle absence d'information, m'obligeant à me baser sur un très petit nombre de sources scientifiques. C'est dans cette absence de sources que résident les limites de cette étude. En effet, la littérature scientifique concernant la théorie monétaire est vaste mais malheureusement, je ne peux pas en dire tant de la littérature entourant les monnaies parallèles ou la théorie de la monnaie fondante. C'est pourquoi Jérôme Blanc et son œuvre *Les monnaies parallèles. Approches historiques et théoriques* (1998), un des seuls écrits scientifiques traitant de la monnaie parallèle, seront cités à maintes reprises et sont un réel pilier de ce mémoire.

Professeur des universités à Sciences Po Lyon depuis 2015, directeur de la recherche et de l'innovation et président de la Commission Scientifique de Sciences Po Lyon depuis 2017 et détenteur d'un doctorat en sciences économiques depuis 1998, la majorité des travaux de Jérôme Blanc porte sur la monnaie. Son analyse monétaire est d'autant plus intéressante pour cette étude qu'elle s'intéresse tout particulièrement à la pluralité des formes monétaires et ses usages. De plus, celui-ci réinscrit ces différents phénomènes monétaires dans leurs contextes socio-économiques et historiques, rendant l'analyse d'autant plus complète. Il publie, après sa thèse de doctorat en 1998, une multitude d'études concernant les monnaies associatives et alternatives : il a coécrit *Une économie sans argent : les systèmes d'échange local (SEL)* (Seuil, 1999, dirigé par J.-M. Servet), il dirige *Monnaies sociales : Exclusion et liens financiers, rapport 2005-06* (Economica, 2006) et il publie *Les monnaies alternatives* (Repères, 2018). Il est également cofondateur et président de RAMICS, association internationale de recherche sur les innovations monétaires et les monnaies sociales et complémentaires.

En ce qui concerne la monnaie fondante, j'ai eu la chance d'obtenir un grand nombre de sources de la part du Professeur Bruno Colmant et de pouvoir m'inspirer de son livre *La Monnaie Fondante : La plus stupéfiante des révolutions financières* (Renaissance du Livre, 2022). Également, je dois la bonne compréhension de cette théorie à la brillante thèse de doctorat *La Monnaie Fondante* rédigée en 1938 par Janine Delannès.

Partie 1 : Approche théorique de la monnaie parallèle

L'objectif de cette première partie est de revenir sur le contexte historique entourant l'émergence des monnaies parallèles. Pour comprendre ce phénomène bien trop souvent négligé par la théorie monétaire, je reviendrai dans un premier temps sur le concept insaisissable (que certain qualifierai même de mystique) qu'est la monnaie. C'est d'ailleurs en parcourant les différentes théories monétaires qui ont façonnées l'économie contemporaine ainsi que notre perception de la monnaie que je pourrai enfin définir l'outil monétaire dans toute sa complexité.

En voulant établir le lien entre la théorie monétaire et le phénomène qu'est la monnaie parallèle, je me suis rapidement rendu compte que ce phénomène était en fait rarement évoqué (voire totalement rejeté) dans les théories monétaires conventionnelles. En effet, nous supposons bien souvent (et selon moi, à tort) que la monnaie nationale est et doit rester la seule monnaie employée au sein d'un pays car c'est l'État qui possède le privilège régalien de battre monnaie. Cependant, lorsque l'on se tourne non plus vers la théorie mais vers l'observation de l'économie réelle, on constate l'existence de monnaies parallèles à la monnaie nationale. La conception que nous avons de la monnaie et l'histoire qui a façonné notre économie doivent être en quelque sorte déconstruites pour comprendre le phénomène et les origines de la monnaie parallèle.

Cette partie a donc pour vocation de démontrer à quel point le lien qui unit la théorie monétaire et l'outil monétaire à la monnaie parallèle est faible, voire invisible. C'est d'ailleurs pourquoi je m'attarderai longuement dans la deuxième partie de ce travail sur une théorie monétaire méconnue et révolutionnaire, la monnaie fondante. C'est cette théorie qui me permettra de donner une place et une raison d'être aux monnaies parallèles dans notre histoire. C'est en fait cette théorie qui peut être vue à mon sens comme un lien, une charnière entre la manifestation des monnaies parallèles dans l'économie réelle et la théorie monétaire.

Résumé des objectifs poursuivis dans la partie 1 :

- Comprendre l'insaisissabilité de la théorie monétaire
- Revenir sur la définition de l'outil monétaire au travers de la théorie monétaire
- Définir le concept de monnaies parallèles
- Analyser la place des monnaies parallèles dans la théorie monétaire et dans l'économie réelle
- Revenir sur la typologie des monnaies parallèles
- Redéfinir l'outil monétaire pour y inclure le phénomène des monnaies parallèles

Chapitre 1 : L'insaisissabilité de la théorie monétaire et l'oubli des monnaies parallèles

1.1. Une définition scientifique impossible

Donner une définition à la monnaie est un exercice obligé dans le cadre de ce mémoire qui vise à expliquer le phénomène monétaire qu'est la monnaie parallèle. En effet, pour proposer une définition pertinente de la monnaie parallèle, il me faut au préalable définir la monnaie. Néanmoins, cet exercice s'avère tumultueux tant le concept de monnaie se heurte à des obstacles complexes, voire insurmontables. Dans sa thèse, Jérôme Blanc (1998) démontre les raisons entourant l'opacité de la définition de la monnaie.

Selon Jérôme Blanc (1998), la définition de la monnaie est enclavée dans un raisonnement circulaire s'articulant autour des fonctions que l'on confère à celle-ci. En d'autres termes, la monnaie est souvent définie et considérée avant tout selon sa fonction, avec pour point d'attaque la formule du professeur et économiste américain Francis Amasa Walker² (1840-1897) « Money is what money does ». Jérôme Blanc considère ce raisonnement comme étant tautologique et reposant sur un élément doctrinal prédéterminé venant inévitablement biaiser les théories monétaires établies. Par-là, celui-ci entend que « si la monnaie est définie par ses fonctions, ces fonctions sont elles-mêmes définies par la monnaie, et la rupture de ce cercle herméneutique ne peut se réaliser autrement qu'en postulant ce qu'est effectivement le caractère monétaire » (Blanc, 1998). En d'autres termes, tenter de définir la monnaie revient à effectuer des choix préalables reposant uniquement sur le point de vue du chercheur et non sur des bases scientifiques.

La définition de la monnaie repose donc *in fine* sur un caractère idéologique plutôt que scientifique, laissant inéluctablement s'insinuer une dimension doctrinale au cœur de la théorie monétaire. Si l'on prend en guise d'illustration l'exemple de Silvio Gesell qui percevait la monnaie comme étant avant tout vaniteuse, il est alors normal que sa théorie monétaire qui en découle présente une monnaie qui se dévalue avec le temps au travers d'un taux d'intérêt négatif. Je reviendrai d'ailleurs en détail sur l'importance de la notion d'intérêt, intrinsèquement liée à la définition de la monnaie (ce point sera abordé dans la partie 1, chapitre 1, au point 1.2.).

Le concept de monnaie, en plus d'être scientifiquement indéfinissable, pourrait être qualifié d'insaisissable car il relève en quelque sorte de mythes. En effet, dans son livre consacré à l'étude de la monnaie fondante, Bruno Colmant définit le concept de la monnaie comme étant « une expression éphémère et circonstancielle qui permet l'accumulation de pouvoir et une hiérarchisation sociale » (Colmant, 2022). Ce concept n'existe donc pas à l'état naturel et peut être considéré comme un artéfact, une production sociale dénuée de toute signification réelle.

² Francis Amasa Walker a exercé une influence décisive en discréditant la doctrine généralement acceptée du fond salarial, selon laquelle la masse salariale totale était prédéterminée par le capital mis de côté pour le travail. Il a proposé à la place sa "théorie du demandeur résiduel" des salaires, selon laquelle les paiements de salaires étaient basés sur ce qui restait après que trois autres coûts de production - loyer, intérêt et profit - aient été payés (*MIT libraries, 2020*)

D'un point de vue historique, on constate en effet que la monnaie, en venant graduellement se substituer au troc, est devenue inséparable de l'acte d'échange. Dans un premier temps, la monnaie était donc une marchandise, prenant la forme d'un bien possédant une valeur. Ensuite, principalement durant la révolution industrielle, la monnaie fiduciaire se substitua à la monnaie marchandise. La monnaie n'était donc plus intrinsèquement porteuse de valeur mais plutôt, une simple représentation de la valeur. La monnaie a donc traversé un phénomène de désubstantialisation dans l'objectif de venir simplifier l'acte d'échange.

La monnaie fiduciaire fut rapidement monopolisée par les pouvoirs publics (possédant les droits régaliens de lever l'impôt et battre monnaie) comme un attribut d'autorité. Elle devient alors (avec l'abandon de l'étalon-or) de nature conventionnelle, tirant sa valeur de sa propre crédibilité garantie uniquement par un état de confiance. En d'autres termes, la monnaie n'existe plus que par elle-même et sa valeur devient dépendante d'une contrainte fragile, à savoir, la confiance prospective de ses détenteurs en son pouvoir d'achat. Lorsqu'une monnaie n'est plus épargnée, qu'elle brûle les doigts de ses détenteurs, cela démontre une défiance envers les prévisions concernant le pouvoir de la monnaie dans le futur. L'usage du temps est donc intrinsèquement lié à la confiance. Confiance sur laquelle repose donc la valeur de la monnaie. Certains économistes définissent subséquemment la monnaie fiduciaire comme étant un emprisonnement étatique lorsque celle-ci est proposée comme unique moyen de transaction domestique (Alain Grandjean, 2012).

C'est d'ailleurs pour cela que Thomas Gresham³ (1519-1579) affirme que « lorsque dans un pays circulent deux monnaies dont l'une est considérée par le public comme bonne et l'autre comme mauvaise, la mauvaise monnaie chasse la bonne » (Greenfield & Rockoff, 1995). Cette affirmation, également appelée la Loi de Gresham, jette déjà les bases explicatives de la méfiance des États envers les monnaies parallèles, pouvant surplomber la dite « mauvaise » monnaie fiduciaire en cas de perspectives inquiétantes (La Loi de Gresham sera abordée en détails dans la partie 1, chapitre 2, au point 2.2.). Au-delà d'être considérée comme le reflet de la santé politique et sociale d'un pays, la valeur de la monnaie, dans son union avec le temps, exprime donc en quelque sorte la valeur de l'avenir.

1.2. La complexité temporelle du fait monétaire

Au point précédent, nous avons déjà pu constater au travers de l'association entre la confiance et l'horizon du temps, l'existence du lien presque congénial entre le fait monétaire et le temps. Outre l'impossibilité de donner une définition scientifique à la monnaie, la théorie monétaire est donc également insaisissable pour une autre raison. Cette raison est l'incapacité

³ Marchand, financier et diplomate, Thomas Gresham est le fondateur du Royal Exchange. Il joua également un rôle essentiel dans la gestion des finances de l'Angleterre élisabéthaine et fut présent au premier conseil de la reine Élisabeth Ier. En tant qu'agent de la Couronne à Anvers (1551-1574), il arrangea des prêts à des taux favorables et exporta des armes et des tableaux vers l'Angleterre. Pendant les années qu'il passa dans le sud des Pays-Bas, il fournit régulièrement au conseil privé d'Élisabeth des informations précieuses sur les affaires politiques et les finances (Winjum, 1971).

de déterminer la quantité et le prix de la monnaie, matière première de l'économie contemporaine. Ici, je présente en fait la notion hermétique et abstraite qu'est le taux d'intérêt.

La notion de taux d'intérêt est, à l'instar du concept de la monnaie, difficile à conceptualiser car intimement liée à la notion du temps. Je me heurte donc ici à nouveau à une problématique de taille qui est celle de la conceptualisation du temps. De nombreux chercheurs et philosophes se sont essayés à cet exercice. Le constat reste systématique et sans appel : le temps est probablement abstrait et en saisir sa nature est humainement impossible. Le temps s'inscrit néanmoins dans l'espace et l'homme a mis en place diverses façons de le mesurer pour lui donner du sens. On retrouve notamment la notion de changement qui permet par exemple de mesurer le temps séparant le passage de l'état de chrysalide à celui de papillon. L'homme mesure dans ce cas le temps séparant deux instants, l'un passé, l'autre à venir. Au-delà de mesurer uniquement le temps, l'homme a également mis en place des systèmes permettant de représenter celui-ci. On constate d'ailleurs que l'homme représente bien souvent le temps sous la forme d'une flèche tendant vers l'infini⁴, c'est-à-dire dans sa linéarité. C'est en fait une façon imagée de capturer sa nature irréversible (Tunca, 2003).

Le taux d'intérêt fait donc partie des nombreuses unités de mesure que l'homme a développées pour mesurer le temps qui s'écoule mais surtout, pour lui donner un prix (Colmant, 2022). Nous appliquons donc la logique inéluctable de l'écoulement du temps à la monnaie au travers du taux d'intérêt.

Cette notion apparaît comme logique dans la théorie monétaire néolibérale qui régit l'économie contemporaine. Elle représente dans le cas de l'épargnant, le rendement de l'argent qu'il possède. A l'inverse, dans le cas de l'emprunteur, elle représente le coût de l'argent qu'il ne possède pas. Le taux d'intérêt apparaît donc comme totalement légitime dans notre économie moderne. Dans le passé, il était pourtant considéré comme une sorte de rançon injustifiée imposée aux pauvres par les riches. En effet, l'Eglise Catholique a longtemps réfuté la notion de taux d'intérêt, comparant celle-ci à « un vol du temps » n'appartenant qu'à Dieu (Colmant, 2022). Cette façon de penser est induite par un rapport à l'avenir conditionné par les bienfaits réalisés dans un temps passé. En d'autres termes, le présent qui est à venir sera conditionné par les actes passés. La possession de monnaie ou autrement dit la thésaurisation de l'argent menant à l'accumulation de richesses est perçue comme dangereuse car elle mène à la tentation.

A l'inverse, le culte protestant jouissant d'une vision inversée du vecteur temporel, allant d'un futur espéré vers le temps présent, conçoit la recherche du profit comme une quête positive. Les protestants calvinistes, à l'inverse de l'Eglise Catholique, s'emparent de la fuite du temps pour guider la création de richesses. C'est donc en fait la fonction de thésaurisation de la monnaie, intimement liée au passage du temps, qui constitue un élément de divergence entre ces deux religions et explique le rejet du taux d'intérêt par l'Eglise Catholique (Giraud, Delpuech & Bianquis, 2018).

⁴ On notera que cette représentation linéaire et optimiste du temps est de nature occidentale, comme si l'humanité allait vers le progrès. Le temps peut être représenté de différentes façons suivant les cultures et les religions (comme étant par exemple cyclique). (Tunca, 2003)

Il est difficile d'affirmer que le développement des différentes théories monétaires a été influencé par les idées religieuses de leurs concepteurs. Néanmoins, la conception personnelle qu'un théoricien possède de la monnaie (qu'elle soit induite par ses convictions religieuses ou autres) est le point de départ de la théorie monétaire qui en découle. De même, le prix donné au temps au travers du taux d'intérêt est également l'aboutissement des multiples convictions du théoricien. Par exemple, Silvio Gesell qui imagina une monnaie fondante possédant un taux d'intérêt négatif endogène, conceptualisait la monnaie comme étant orgueilleuse (Colmant, 2022). Il imagine alors un taux d'intérêt négatif intrinsèque à la monnaie dans l'objectif d'empêcher une thésaurisation de la monnaie par ses détenteurs. Il s'oppose au capitalisme qui représente la monnaie comme étant un but au-delà d'être simplement un moyen d'échange (la théorie gesellienne sera abordée en détails dans la partie 2, chapitre 5, au point 5.2.).

John Maynard Keynes⁵ quant à lui, préconise une euthanasie des rentiers dans l'objectif de combattre la thésaurisation improductive. Pour lui, la monnaie est une marchandise et le marché ne peut se réguler seul. Il recommande donc une intervention étatique extérieure nécessaire pour améliorer la situation de l'emploi au travers de politiques monétaires diverses. Il théorise donc l'importance de l'existence d'un taux d'intérêt exogène positif dans l'objectif d'inciter l'investissement et stimuler l'économie (la notion de taux d'intérêts exogènes et endogènes sera abordée en détail dans la partie 2, chapitre 5, aux points 5.2. & 5.3.1.).

Dans la situation économique contemporaine, on constate cependant que le lien unissant la monnaie au temps, le taux d'intérêt, échappe inexorablement à la logique monétaire néolibérale pourtant ardemment établie dans nos mœurs. En effet, en ne prenant pas en considération les possibles conséquences du capitalisme néolibérale, les États européens se retrouvent aujourd'hui accablés par une augmentation des inégalités sociales. On se retrouve actuellement confronté à un endettement public considérable et de surcroît, des taux d'intérêts négatifs malgré une inflation grandissante. L'ordre économique monétaire semble, à l'instar des diverses structures sociales que l'on pensait fermement établies qui implorent clandestinement, au bord de l'effondrement. Si le fait monétaire s'inscrit dans une nouvelle logique régie par des taux d'intérêts négatifs, l'écoulement du temps est alors refoulé vers le passé (Colmant, 2022). En d'autres termes, la crainte du futur est tellement grande, que le détenteur de monnaie préfère payer pour rester dans le présent plutôt que d'être récompensé pour une projection dans un futur incertain. Le détenteur de monnaie a la conviction que le futur est fort probablement moins fructueux que le présent. Il vaut donc mieux l'éviter (ce point sera à nouveau abordé dans la partie 3, chapitre 7, au point 7.2.).

Les théories monétaires néolibérales⁶ que nous appliquons inlassablement aujourd'hui ne permettrons pas, à mon avis, de répondre à cette problématique contemporaine. C'est pourquoi

⁵ Economiste britannique du début du XX^e siècle, surtout connu comme le fondateur de l'économie keynésienne et le père de la macroéconomie moderne, l'étude du comportement des économies - marchés et autres systèmes fonctionnant à grande échelle. L'une des caractéristiques de l'économie keynésienne est que les gouvernements doivent essayer d'influencer activement le cours des économies, notamment en augmentant les dépenses pour stimuler la demande en cas de récession. Dans son ouvrage fondateur, *La théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* (1936), considéré comme l'un des livres d'économie les plus influents de l'histoire, il préconise l'intervention du gouvernement comme solution à un chômage élevé. (Encyclopédia, 2022)

⁶ « *Le néolibéralisme désigne le renouvellement des thèses économiques libérales qui ont inspiré les politiques économiques des pays occidentaux. Ces politiques, devenues dominantes, ont pour objet de créer un*

je tenterai d'expliquer dans les deux dernières parties de ce mémoire pourquoi selon Silvio Gesell, il est nécessaire que le temps domestique la monnaie au travers de la fonte et pas l'inverse. La monnaie fondante, théorisée par Silvio Gesell prend donc encore plus son sens dans une économie caractérisée par un rendement négatif de l'épargne après l'inflation (Colmant, 2022).

1.3. Tentatives variées de définition de la monnaie

Ce qui précède et détermine l'essence d'une théorie monétaire est donc la vision spécifique que le théoricien a de la monnaie. Le théoricien tente donc de mettre en œuvre sa vision personnelle de la monnaie (et donc du temps) au travers de sa théorie monétaire. J'ai donc trouvé intéressant de parcourir les principales théories économiques normatives qui sont apparues au XIX^e et au XX^e siècles.

De nombreuses théories ont en effet été échafaudées au fil du temps pour tenter de répondre aux problématiques monétaires citées ci-dessus. Karl Marx, Irving Fisher et John Maynard Keynes sont les trois auteurs majeurs et émergents qui ont façonné, au travers de leur théorie respective, le fait monétaire. Ils possédaient chacun leur propre perception de la monnaie qui est à mon sens et au risque de me répéter, intimement liée à leur histoire et à leurs convictions personnelles. Tous partageaient cependant le même objectif : celui de proposer une fonction ainsi qu'une forme monétaire adaptées à la structure économique de leur temps.

1.3.1. Karl Marx (1818-1883)

Karl Marx, au travers de sa conception matérialiste de l'histoire, affirme que le capitalisme est une économie monétaire et non d'échange réel. *Le capital* (1867), son ouvrage majeur, est considéré comme la première théorie monétaire complète et marquera profondément le XX^e siècle où l'on verra apparaître quelques idéologies et mouvements politiques nés de sa théorie. En effet, à la différence des auteurs socialistes qui l'ont précédé et que Karl Marx qualifie d'utopistes car basant leurs analyses sur de vastes illusions, celui-ci propose une analyse économique rigoureuse. Le socialisme de Karl Marx est d'ailleurs considéré comme scientifique car il est fondé sur une analyse spécifique de la logique et du fonctionnement du capitalisme. Ainsi, une caractéristique essentielle de la théorie monétaire de Karl Marx est qu'elle vise à expliquer la base socio-économique de l'existence de la monnaie en traitant ses propriétés et fonctions essentielles comme indépendantes de ses formes historiques concrètes (Deleplace, 2018).

La théorie des classes de Karl Marx dépeint le capitalisme comme une étape dans la progression historique des systèmes économiques qui se succèdent dans une séquence naturelle. Ils sont dirigés, selon lui, par de vastes forces impersonnelles de l'histoire qui se manifestent au travers du comportement et des conflits entre les classes sociales. Selon Karl Marx, toute société est

environnement propice à l'afflux des mouvements de capitaux — source d'épargne disponible pour l'investissement —, par la dérégulation des marchés, la réduction du rôle de l'État, des dépenses publiques et de la fiscalité (en particulier au bénéfice des entreprises), un contrôle strict de l'évolution de la masse monétaire pour prévenir les effets inflationnistes, la privatisation des entreprises publiques et l'abaissement du coût du travail » (Extrait du Monde Diplomatique, 2022)

divisée en classes sociales, dont les membres ont plus en commun les uns avec les autres qu'avec les membres d'autres classes sociales. En définitive, les inégalités inhérentes et les relations économiques abusives entre les classes (la bourgeoisie et le prolétariat) conduiront à une révolution dans laquelle la classe ouvrière se rebellera contre la bourgeoisie en prenant le contrôle des moyens de production menant à la chute du capitalisme.

Karl Marx estimait donc que le système capitaliste contenait par nature les germes de sa propre destruction. L'aliénation et l'exploitation du prolétariat, qui sont fondamentales dans les relations capitalistes, pousseraient donc inévitablement la classe ouvrière à se rebeller contre la bourgeoisie et à prendre le contrôle des moyens de production. À la suite de la révolution, Karl Marx a prédit que la propriété privée des moyens de production serait remplacée par la propriété collective, d'abord sous le socialisme, puis sous le communisme. Au stade final du développement humain, les classes sociales et la lutte des classes n'existeraient plus (Deleplace, 2018).

Sa conception de la monnaie est intimement liée à son idéologie résumée brièvement ci-dessus et qui est perceptible dans l'entièreté de ses travaux. Dans sa théorie monétaire, on comprend premièrement que la monnaie ne se résume pas à un simple moyen d'échange, elle est présentée comme un but en tant que tel et est idolâtrée par l'homme. Cette création de l'homme, la monnaie, aliène donc totalement celui-ci, engendrant le basculement d'un simple système d'échange à un système de recherche de profits (Piluso, 2014).

Dans les quelques passages que Karl Marx dédie à l'après-capitalisme dans son travail, celui-ci prévoit que la société communiste, après une période de transition caractérisée par une étatisation de la monnaie, se passera *in fine* de monnaie⁷. Karl Marx conçoit la monnaie comme un « corps de valeur », une incarnation immédiate du travail universel. Si le temps est la mesure du travail, alors la mesure « réelle » (non monétaire) de la valeur est le temps socialement nécessaire pour produire la marchandise monétaire : l'or. Karl Marx souhaite donc transformer la monnaie en une unité de compte permettant à toute production d'être évaluée en termes d'heures de travail et donc, d'abolir l'extraction d'une plus-value par les capitalistes. De ce fait, la monnaie marchande qui assurait une fonction d'organisation et de coordination de la société disparaît et c'est l'État qui récupère ce rôle organisationnel (Piluso, 2014).

1.3.2. Irving Fisher (1867-1947)

Irving Fisher est quant à lui un des pères fondateurs de l'école de Chicago qui expose une vision libérale de l'économie (Colmant, 2022). Celle-ci peut être considérée comme le fondement du courant néolibéral venant du Royaume-Uni et des États-Unis au début des années 1980. On notera que cette Ecole dite quantitative (et dont le deuxième grand représentant est Milton Friedman (1912-2006)) s'oppose au Keynésianisme que nous aborderons dans le point suivant.

⁷ « L'on accepte avec Marx de considérer que l'argent, au sens commun, a disparu, c'est-à-dire tous les instruments de la circulation monétaire » (Blanc, 1998)

Pour l'Ecole quantitative (et de façon fortement simplifiée car je le rappelle, l'objectif n'est pas de revenir en profondeur sur l'ensemble des théories monétaires mais bien, d'en appréhender quelques facettes permettant d'expliquer la complexité du phénomène monétaire) la monnaie n'est en fait qu'une expression numérique relative. En d'autres termes, la quantité de monnaie ainsi que le taux d'intérêt sont neutres car le pouvoir d'achat n'est pas créé par la monnaie mais bien par l'offre de biens et de services. La monnaie n'est donc plus considérée comme un étalon mais simplement comme l'expression relative d'un niveau de prix.⁸ Comme Irving Fisher l'établit dans son équation portant son nom, il y a donc bien un lien de causalité entre les variations de la quantité de monnaie en circulation et les variations du niveau général des prix (Delannès, 1938).

Il est intéressant de noter que Karl Marx peut donc être considéré comme un grand adepte de cette théorie. En effet, dans sa théorie monétaire qui présente la monnaie comme une incarnation immédiate du travail universel, la création *ex nihilo* de monnaie viendrait déprécier l'accumulation de travail passé et à l'inverse, apprécier le travail futur. Dans la théorie d'Irving Fisher, il n'y a donc pas d'inflation structurelle tant que la quantité de monnaie en circulation reste proportionnelle à la production de biens et de services.

Je reviendrai plus en profondeur sur Irving Fisher ainsi que le Plan de Chicago dans la partie 2, au chapitre 5, point 5.4.2. En effet, nous verrons par la suite que l'idée monétaire exposée dans ce Plan a sans nul doute été inspirée de la monnaie fondante de Silvio Gesell qui lui est antérieure. Malgré un développement intellectuel différent de celui de Silvio Gesell, l'objectif d'Irving Fisher est d'imposer un rythme à la monnaie. La circulation ainsi que la vitesse de circulation de la monnaie sont donc des variables cruciales pour l'Ecole quantitative. A l'instar du corps humain qui nécessite un afflux de sang constant vers chacune des zones dont il est composé pour survivre, la monnaie se doit de circuler à un rythme continu (et pas trop rapidement) et en tout lieu pour éviter que l'État n'en souffre (la circulation monétaire sera abordée en profondeur dans la partie 2, chapitre 4, point 4.2.3.). Pour Irving Fisher, la monnaie doit donc, pour pouvoir en imposer la quantité au travers du taux d'intérêt, être nationalisée. C'est donc la Banque Centrale qui a pour rôle de réguler la valeur de la monnaie au travers de l'offre réglementée de celle-ci (Delannès, 1938).

A l'instar de Silvio Gesell, Irving Fisher revendique donc l'utilisation obligatoire et exclusive d'une monnaie domestique régulée par l'État. Son souhait est en fait de déposséder les banques commerciales de leur droit de fabrication de monnaie pour les empêcher d'exercer une influence sur le flux monétaire, entraînant une amplification des cycles économiques et menant à un tourment économique (Landry, 1934). Tout comme l'idéologie de Silvio Gesell à laquelle la théorie d'Irving Fisher est étroitement adossée, le Plan de Chicago ne sera finalement pas adopté (ce point sera abordé dans la partie 2, au chapitre 5, point 5.4.2.).

⁸ « Toutes choses restant égales, une variation de la quantité de monnaie entraîne, avec un éventuel retard, une variation des prix, sans impact sur l'économie réelle. » (Colmant, 2022)

1.3.3. John Maynard Keynes (1883-1946)

John Maynard Keynes élabore au travers de son œuvre majeure *Théorie générale de l'Emploi, de l'intérêt et de la Monnaie* (1936) une nouvelle théorie sociale libérale dans un cadre socio-politique complexe visant à soutenir et relancer l'économie après la Seconde Guerre Mondiale (Deleplace, 2018). Cette théorie peut être considérée comme étant celle qui a le plus façonné la macroéconomie moderne, réfutant l'idée (pourtant dominante à l'époque de John Maynard Keynes) d'une économie de marché se régulant spontanément pour atteindre le plein emploi de ses ressources. John Maynard Keynes rejette totalement la Loi de Say qui énonce un équilibre parfait et constant entre l'offre et la demande (Benetti, 1998). Pour John Maynard Keynes, l'irrationalité des agents économiques ainsi que les multiples incertitudes pesant sur l'économie sont des éléments qui entravent cet équilibre absolu.

L'Ecole de John Maynard Keynes s'oppose donc à l'Ecole quantitative décrite précédemment et représente la monnaie comme étant une marchandise dont la valeur varie de façon proportionnellement inverse à sa quantité. John Maynard Keynes rejette totalement le rôle de « voile neutre » prêté à la monnaie par les économistes classiques qui l'ont précédé (Delannès, 1938). Selon lui, la monnaie n'est pas neutre car, étant dissociable des flux de biens réels, l'État peut en moduler l'offre dans l'objectif de stimuler/contracter l'activité réelle. John Maynard Keynes lance ainsi les bases de l'État-providence, caractérisé par une intervention conjoncturelle des pouvoirs publics. L'État étend donc son champ d'interventions et de régulations dans les domaines sociaux et économiques dans l'objectif de rétablir les équilibres fondamentaux et la justice sociale. John Maynard Keynes s'oppose donc à l'État-Gendarme qui est quant à lui et à l'inverse de l'État-providence, restreint à ses fonctions régaliennes (Merrien, 2007).

Il est important de noter qu'à l'instar de Silvio Gesell, John Maynard Keynes fait également partie de ces théoriciens qui ont cherché à anéantir la thésaurisation par une démotivation de l'épargne. Pour lui, le taux d'intérêt est exogène et doit être utilisé pour encourager le détenteur de monnaie à ne pas thésauriser sous forme d'encaisses fiduciaires. En d'autres termes, John Maynard Keynes définit le taux d'intérêt comme étant une prime de renoncement à la liquidité, elle-même liée à la rentabilité marginale du capital⁹. Celui-ci préconise donc une euthanasie des rentiers pour pénaliser l'oisiveté monétaire et abolir la capitalisation de la richesse (ce point sera abordé en profondeur dans la partie 2, chapitre 5, point 5.3.1.). De cette façon aurait lieu une disparition progressive du rentier engendrant *in fine*, un tarissement du pouvoir oppressif du capitaliste (pouvoir qui émane de son exploitation de la valeur du capital, une valeur qui lui est conférée par la rareté du capital).

Dans la deuxième partie de ce travail, j'expliquerai de façon plus précise en quoi John Maynard Keynes se rapproche mais surtout, se différencie de la théorie monétaire de Silvio Gesell. Car en effet, tous deux combattent le processus de thésaurisation mais avec une vision différente engendrant l'utilisation d'instruments variés. Alors que l'un impose un taux d'intérêt endogène

⁹ Chez John Maynard Keynes, le taux d'intérêt est déterminé par la rencontre entre l'offre et la demande de monnaie. Ce taux n'est pas la récompense de l'épargne, de l'abstinence, mais une prime pour le renoncement à la liquidité, c'est-à-dire à la thésaurisation. (Tortajada, 1985)

à la monnaie par la fonte, l'autre propose un taux d'intérêt exogène s'appliquant uniquement sur les dépôts sur un compte épargne. Je reviendrai sur ce concept de taux d'intérêt endogène et exogène, hermétique aux premiers abords mais au combien passionnant et crucial lorsqu'il s'agit d'étudier le phénomène de thésaurisation (ce point sera abordé en profondeur dans la partie 2, chapitre 5, point 5.3.1.).

1.4. La place des monnaies parallèles dans la théorie monétaire

Les théories analysées précédemment incluaient rarement le phénomène des monnaies parallèles. La réformation de l'organisation monétaire de la société est donc rarement -voire jamais- représentée comme atteignable par l'application de systèmes monétaires composés de monnaies parallèles. Néanmoins, certains types de monnaies parallèles ont tout de même fait l'objet de théories économiques normatives, mais ces théories sont méconnues et souvent caractérisées d'utopiques (ces théories normatives seront abordées dans la partie 2, au chapitre 4, point 4.2.). De plus, les monnaies parallèles étaient rarement l'objectif principal poursuivi par ces théories et se manifestaient plutôt comme un sous-produit volontaire/involontaire, une conséquence parfois accidentelle de la mise en application de ces théories.

On citera par exemple les réflexions de Robert Owen (1771-1858) concernant la mise en application d'une monnaie basée sur le temps ou encore, Silvio Gesell qui imagina une monnaie parallèle fondante. Il existe également certains courants, comme celui du Free Banking (que nous analyserons plus en profondeur en partie 2, chapitre 4, point 4.2.1.) qui se sont essayés à la formalisation et la justification d'un système économique et monétaire incluant des monnaies alternatives. Également, et de façon plus générale, on retrouve fréquemment l'émergence de monnaies parallèles en réaction à des théories monétaires poursuivant l'abolition de la monnaie (Blanc, 1998).

Malheureusement, en plus d'avoir été – volontairement – rejetées de la théorie monétaire moderne, ces différentes théories normatives sont loin de capturer la complexité du phénomène des monnaies parallèles dans son intégralité. Néanmoins, celles-ci ont pour intérêt de dénoncer certaines facettes de l'outil monétaire conventionnel opposées à leur définition personnelle de la monnaie reposant sur des spécificités différentes. On verra par exemple une dénonciation de la thésaurisation et de l'épargne dans les théories qui tentent de privilégier la circulation monétaire (ce point est abordé dans la partie 2, chapitre 4, point 4.2.3.) ou encore, une dénonciation des inégalités sociales engendrées par la monnaie et menant à une abolition de celle-ci (ce point est abordé en détail dans la partie 2, chapitre 4, point 4.2.2.).

Si ces théories normatives n'ont donc pas nécessairement eu pour objectif la théorisation des monnaies parallèles, elles n'en restent pas moins les initiatrices (volontaires ou non) de ce phénomène. Elles sont intrinsèquement liées aux monnaies parallèles car c'est finalement la mise en place d'une vision spécifique de la monnaie définie dans ces théories qui donne lieu, malgré elle, au phénomène des monnaies parallèles (Blanc, 1998). C'est pourquoi je reviendrai sur ces théories normatives en détail dans la deuxième partie de ce travail au chapitre 4.

Néanmoins, j'ai tout de même voulu me tourner vers les théories monétaires et économiques positives¹⁰ et tenter d'y déceler la place qui y était laissée à ce phénomène. Il est en effet intéressant d'étudier la façon dont la théorie économique tient finalement compte des monnaies parallèles lorsqu'elle analyse le fonctionnement monétaire des sociétés. Le constat fut accablant car la théorie économique tient très peu compte des monnaies parallèles et lorsqu'elle en tient compte, elle les étudie uniquement au travers de situations extrêmes et spécifiques. En effet, ce phénomène est uniquement relaté et documenté au travers d'événements anecdotiques comme par exemple l'hyperinflation allemande (1923). Cependant, les monnaies parallèles ne peuvent être considérées uniquement comme un phénomène anecdotique. En effet, leur application est, bien que souvent localisée, pourtant constante dans l'économie réelle (ceci sera justifié dans la partie 1, chapitre 2, point 2.1.). En oubliant le caractère permanent des monnaies parallèles, la théorie économique permet donc de ne capturer qu'une portion minimale de ce phénomène pourtant si riche (Blanc, 1998).

Ce manque de considération par la théorie économique s'explique également par la méthodologie utilisée lors de l'analyse économique des phénomènes monétaires. Celle-ci repose en effet sur deux modèles complémentaires mais inappropriés lorsqu'il s'agit de les appliquer à l'analyse de la monnaie parallèle. La première méthodologie qualifiée « d'approche monétaire juridique », de façon très schématique, considère un moyen de paiement/échange uniquement valable si celui-ci est déclaré comme utilisable à cet effet par l'État. La deuxième méthodologie, « l'approche monétaire marchande » considère quant à elle la monnaie comme étant « une marchandise dont l'enjeu ne va guère au-delà de la réduction des coûts de transaction provoqués par le troc et de la question de sa détention plus ou moins étendue au gré de son rendement relatif » (Blanc, 1998). Ces deux approches seront à nouveau abordées dans la partie 1, en introduction du chapitre 3.

Je ne me prêterai évidemment pas à l'exercice complexe qu'est d'élaborer une théorie monétaire concernant la monnaie parallèle dans le cadre de ce mémoire. Néanmoins, c'est pourtant un réel cadre théorique qui devrait être mis en place pour appréhender correctement les pratiques monétaires concernant la monnaie parallèle. La démarche de ce mémoire reste néanmoins et au risque de me répéter, de considérer ce phénomène comme permanent et non uniquement propre à des situations pathologiques.

C'est pourquoi, les théories normatives citées précédemment sont des éléments clés qui permettent de comprendre et de donner un cadre théorique, une raison d'être, à l'application de ces monnaies dans l'économie. La monnaie parallèle doit être à mon sens considérée comme étant partie intégrante de la théorie monétaire car elle représente un phénomène observable et constant dans l'histoire. Il est donc troublant que ce phénomène monétaire soit rejeté du cadre théorique économique et que la juridiction monétaire ne considère pas la monnaie parallèle comme étant de la monnaie.

¹⁰ « L'économie positive cherche à déterminer des lois économiques, tandis que l'économie normative cherche à déterminer des idéaux économiques. » (Badiei, 2022)

1.5. La place de la monnaie parallèle chez Silvio Gesell

Pour clôturer cette partie concernant la théorie monétaire et la place « discrète » qui y est laissée au phénomène de la monnaie parallèle, je ne peux m'empêcher de citer à nouveau Silvio Gesell. Étant donné l'extravagance de sa vision monétaire et son absence de statut universitaire, sa théorie de la monnaie fondante fut totalement écartée de l'histoire (Colmant, 2022). Pourtant, sa conception de la monnaie et son intuition économique sont omniprésentes dans les théories monétaires les plus connues, comme celles de John Maynard Keynes ou encore Irving Fisher que nous avons développées précédemment. La théorie de Silvio Gesell peut être représentée comme étant le centre de gravité autour duquel permutent les trois théories monétaires majeures reconnues par l'histoire. La monnaie fondante est le point de rencontre entre ces trois auteurs influents, Karl Marx, Irving Fisher et John Maynard Keynes mais, probablement victime du cadre d'hyperinflation allemande dans laquelle elle voit le jour, injustement réduite au rang d'utopie (la théorie de la monnaie fondante sera abordée en détails dans la partie 2, chapitre 5, au point 5.2.).

La monnaie fondante fut donc victime du contexte dans lequel elle naquit. Une *victime* parmi d'autres qui fait finalement écho au pouvoir redoutable et pernicieux qu'à l'histoire d'occulter certaines idées au profit d'autres, probablement plus orgueilleuses en leur temps. C'est pourquoi ce mémoire tente d'aborder l'histoire sous un angle différent, une perspective économique divergente qui aurait sûrement valu à Silvio Gesell d'être cité parmi ces trois confrères. En racontant l'histoire différemment, l'on peut voir apparaître une théorie monétaire, celle de la monnaie fondante, où le phénomène des monnaies parallèles est perçu comme un instrument cohérent et sophistiqué, une forme monétaire adaptée à la structure économique en place.

Chapitre 2 : La monnaie et ses formes parallèles dans l'économie réelle

Dans le point précédent, je m'étais attelée à tenter de définir la monnaie de façon théorique au travers de différentes théories monétaires. La conclusion que l'on peut tirer de cet essai de définition est que, lorsque la théorie économique s'évertue à définir la monnaie, elle se préoccupe des facteurs qui président à son existence et de la manière d'intégrer la monnaie dans des modèles économiques construits préalablement sans elle. Néanmoins, ce qui est intéressant dans le cadre de ce mémoire sur les monnaies parallèles, c'est de comprendre les raisons qui expliquent les orientations observables dans l'économie réelle concernant les pratiques monétaires dont notamment, l'utilisation de monnaies parallèles.

2.1. La monnaie parallèle, une réalité plutôt qu'une théorie

On postule souvent dans la théorie monétaire que la monnaie nationale est le seul instrument monétaire pourvu de valeur qui est employé au sein d'une zone géographique prédéfinie. Néanmoins, lorsque l'on se détourne de la théorie et que l'on observe l'économie réelle, on constate l'existence de monnaies parallèles qui sont donc des outils parallèles à l'emploi de la monnaie nationale. Remise en contexte, la monnaie prend donc des formes diverses que nous aborderons de façon détaillée dans les parties qui suivront. Il sera d'ailleurs

important, je le répète, d'expliquer les raisons entourant l'apparition de ces monnaies parallèles et leur utilisation parallèle à celle des instruments monétaires habituels (Blanc, 1998).

Lorsque l'on observe l'économie réelle d'un point de vue global, on peut en effet affirmer que l'organisation du fait monétaire relève des États. Les systèmes monétaires nationaux sont élaborés par les États dans l'objectif de régir le fait monétaire territorial de façon autonome et exclusive. On dit de l'organisation monétaire qu'elle repose sur un système autonome car elle refuse de faire appel à des systèmes et instruments monétaires qui lui sont extrinsèques. De plus, on lui confère une caractéristique d'exclusivité car l'organisation monétaire nationale exclut bien souvent les instruments monétaires locaux de son champ d'application (Blanc, 1998).

La gestion des paiements au sein d'un territoire préalablement délimité est donc organisée de façon cohérente par l'État qui impose l'utilisation et la mise en application de principes et d'instruments financiers qui lui sont propres¹¹. La multitude des systèmes monétaires nationaux s'insère également dans un organisme plus vaste que l'on qualifie de système monétaire international. Les transactions internationales reposent quant à elles sur des principes et instruments dissemblables de ceux utilisés nationalement.

Voilà donc, de façon simplifiée et résumée, les principes officiels qui ont pour but de gouverner la circulation monétaire et qui s'inscrivent dans un cadre juridique stricte. Ce cadre juridique imposé par les États modernes est évidemment le point de départ du raisonnement des économistes, ce qui explique l'omission des monnaies parallèles dans leurs travaux car elles se trouvent hors de ce cadre juridique.

Néanmoins, lorsque l'on outrepassé les perspectives juridique et macroéconomique et que l'on observe les pratiques monétaires de façon plutôt localisée et émanant des comportements sociaux, la conclusion est différente. En effet, des instruments parallèles viennent s'insinuer furtivement dans cette fameuse norme juridique, théoriquement impénétrable. L'État semble donc perdre une part de ses pratiques monétaires dû à ce phénomène et donc, y laisser ses principes d'autonomie et d'exclusivité pour compte.

L'apparition de tels phénomènes est majoritairement observable dans des situations extrêmes qui ont marquées l'histoire par des crises souvent sans précédents. Je citerai par exemple, l'apparition de monnaies parallèles en réaction à l'hyperinflation ou encore à de fortes pénuries ou à des situations de guerres. Néanmoins, le caractère permanent de ce phénomène n'est pas négligeable car on constate également l'apparition de monnaies parallèles dans des contextes historiques on ne peut plus ordinaires.

A titre d'exemples, Jérôme Blanc cite l'apparition de ce phénomène dans des situations banales comme « la monnaie du pays voisin qui s'insinue dans les échanges locaux sur une portion du

¹¹ Par instrument monétaire nationale, Jérôme Blanc (1998) entend que « *les seuls instruments monétaires à être employés à l'intérieur d'un pays sont les instruments monétaires nationaux : unité de compte nationale d'un côté, moyens de paiement manuels et scripturaux libellés dans cette unité de compte et émis sous l'autorité ou du moins le contrôle de la puissance publique de l'autre.* »

territoire proche de la frontière ; une inflation élevée sans être catastrophique conduit au développement de l'usage d'une monnaie tierce de valeur stable et reconnue ; la loi autorise l'emploi d'instruments monétaires étrangers ; le pays est statistiquement sous-monétarisé ; des cercles de personnes emploient des instruments spécifiques de circulation qui, pour certains aspects, ressemblent à la monnaie, etc. Enfin on peut en trouver chez soi : les titres restaurants, les bons pour les pauvres, les pratiques de compte orales font penser à ces étranges pratiques. » (Blanc, 1998).

Jérôme Blanc cité précédemment et qui a réalisé des travaux portant sur la monnaie en y abordant celle-ci d'un point de vue plutôt pratique, s'est donc attelé à étudier le phénomène des monnaies parallèles dans l'économie réelle. Il constate rapidement que le champ monétaire constitué théoriquement d'une monnaie unique et nationale, laisse systématiquement s'insinuer une quantité disparate d'autres instruments. Ces instruments sont qualifiés de monnaies parallèles et, revêtant un caractère permanent et étant utilisés à des fins monétaires, restent cependant difficilement quantifiables dû à leur polymorphisme. Néanmoins, sur la période s'étalant de 1988 à 1996, celui-ci ne repère pas moins de 136 États dans lesquels on observe la présence de monnaies parallèles. Il tentera d'ailleurs d'en établir une taxonomie que nous aborderons en profondeur dans le troisième chapitre de ce mémoire (je reviendrai sur cette étude de façon détaillée dans la partie 1, chapitre 3, au point 3.2.).

2.2. Une Loi de Gresham qui inquiète ?

Le phénomène des monnaies parallèles est donc observable et identifiable dans l'économie réelle et ce, de façon systématique dans pratiquement toutes les sphères géographiques de la planète. Ce phénomène pose pourtant problème autant d'un point de vue théorique que pratique.

En effet, d'un point de vue théorique, nous avons pu constater que ce phénomène tendrait à remettre en cause la conceptualisation traditionnelle de la monnaie. Il se situe en dehors du cadre théorique dont il est pourtant censé faire partie intégrante et semble donc impossible à inclure dans la théorie monétaire existante. Ensuite, d'un point de vue pratique, celui-ci est rejeté par les États malgré sa manifestation permanente dans l'économie. N'est-ce pas là une preuve que l'État craint simplement ce phénomène et préfère le rejeter pour éviter de s'y voir soustraire sa souveraineté monétaire ?

En effet, il est sans encombre pour l'État d'imaginer un système où les monnaies parallèles seraient employées de façon complémentaire à la monnaie nationale. Elles seraient alors un instrument capable de pallier certains défauts intrinsèques à la monnaie nationale. Néanmoins, les États semblent plutôt craindre que l'émergence d'une monnaie parallèle puisse *in fine* expulser la monnaie nationale en s'y substituant graduellement dans le temps (Colmant, 2022).

En d'autres termes, le phénomène de monnaie parallèle est bien souvent confondu à tort avec celui de monnaies alternatives ou monnaies concurrentielles qui mène à une expulsion progressive de la monnaie nationale. Or, lorsqu'une monnaie devient alternative (ou concurrentielle), elle n'est plus parallèle ! Comme définit dans l'introduction de ce mémoire, la

monnaie *parallèle* est un outil subsidiaire à la monnaie nationale, ayant pour objectif de répondre à des besoins que la monnaie nationale peine à couvrir. La complémentarité est une caractéristique indissociable du phénomène de parallélisation monétaire. Lorsqu'une monnaie concurrence la monnaie nationale, elle est de nature alternative. Elle ne circule pas parallèlement mais bien en juxtaposition avec la monnaie nationale (cette concurrence monétaire sera abordée en profondeur au travers du Free Banking dans la partie 2, chapitre 4, point 4.2.1.)

Ce phénomène d'expulsion de la monnaie nationale au profit d'un autre instrument monétaire a déjà été théorisé par Thomas Gresham (1519-1579) : « Lorsque deux monnaies sont en circulation, l'une considérée comme bonne, l'autre considérée comme mauvaise, la mauvaise monnaie chasse la bonne ». Ce financier du XVI^e siècle, considéré comme un des fondateurs de la Bourse de Londres, était au service de la couronne d'Angleterre lorsqu'il théorisa cette loi au travers d'une lettre adressée à la reine Elizabeth I^{re}. Il découvre alors que lorsque deux monnaies circulent au sein d'une même économie avec un taux de change légal fixe, la monnaie qui inspire le plus confiance à ses détenteurs (dite la « bonne monnaie ») est thésaurisée. A l'inverse, les détenteurs de « mauvaise monnaie », une monnaie qui souffre du contexte qui lui fait perdre de sa valeur, utilisent celle-ci pour réaliser les paiements.

En d'autres termes, la « mauvaise monnaie » brûle les doigts de ses détenteurs qui tentent de s'en débarrasser le plus rapidement possible. Cette loi est particulièrement valable dans les systèmes monétaires dit « bimétalliques » où deux monnaies, fondées chacune sur un métal donné (généralement l'or et l'argent) circulent simultanément. Nous sommes donc dans un contexte économique où les espèces en circulation sont empreintes à une incertitude des détenteurs quant à la valeur réelle (la valeur intrinsèque) du métal précieux contenu dans ces pièces. Dans ce système monétaire, la force publique impose d'une part, un taux de change fixe (appelé autrefois « pair ») entre ces deux monnaies et d'autre part, un rapport 1 égal qui fixe la valeur de chaque monnaie à l'unité de compte légale. A titre d'exemple, une livre (unité de compte) vaut une once d'or ou douze onces d'argent (Mac, 1897).

Notons que ce phénomène est finalement visible dans notre économie contemporaine, au travers du système monétaire international où la valorisation des devises, intrinsèquement liée à la confiance des investisseurs, est directement exploitée. Ainsi, on voit bien souvent des spéculateurs se débarrasser d'un euro qui déprécie au profit d'un dollar américain perçu comme une monnaie forte et de confiance (souvent qualifiée de valeur refuge) pour réaliser des placements. L'épargne témoigne donc de la confiance future que le détenteur peut avoir dans le pouvoir d'achat futur de la monnaie thésaurisée. Je reviendrai d'ailleurs par la suite, dans la deuxième partie de ce mémoire, sur ce fameux processus de thésaurisation qui a fait couler beaucoup d'encre et qui est souvent combattu par la mise en place de monnaies parallèles (abordé dans la partie 2, chapitre 4, point 4.2.3.).

Néanmoins, dans le système monétaire national, la monnaie est séquestrée par l'État qui est le seul à posséder le droit régalien de battre monnaie et donc, à pouvoir influencer sur le pouvoir d'achat de la monnaie (Colmant, 2022). Si des monnaies privées, alternatives à la monnaie domestique venaient à circuler abondamment et à être thésaurisées par les agents économiques,

l'État perdrait de son pouvoir car il serait confronté à une monnaie dont il ne peut gérer la quantité en circulation.

Notons qu'en appréhendant ce phénomène de monnaie alternative comme étant un danger, l'État refuse néanmoins un instrument qui pourrait peut-être l'aider à la mise en place de politiques monétaires -certes non conventionnelles – qui pourraient par exemple aujourd'hui nous aider à aborder l'excessivité de notre dette publique. Il pourrait d'une certaine façon contrer l'équivalence ricardienne, théorie économique selon laquelle une dette publique trop élevée conduira inlassablement à une défiance monétaire de la part des agents économiques (Colmant, 2022). Face à un remboursement de la dette effectué au moyen d'une monnaie dévaluée, les agents économiques ralentissent leur consommation et augmentent leur épargne pour faire face à une imposition future plus élevée. Ici, on constate finalement que les agents économiques n'ont donc pas d'autre choix que d'épargner de la « mauvaise monnaie » malgré des anticipations douteuses d'une monnaie rongée par l'inflation. Il semble donc impossible de maintenir une monnaie stable et forte dans un contexte économique corrompu par une dette publique accablante. Ce n'est donc finalement pas la dette mais bien le maintien de cette mauvaise monnaie qui fait plier certains pays. C'est d'ailleurs pour cela que certains économistes, comme Friedrich Hayek (1899-1992) préconisaient la mise en place de monnaies privées dont la valeur serait uniquement le reflet de la confiance qui lui est conférée par les agents économiques (ce point sera abordé dans la partie 2, chapitre 4, au point 4.2.1.).

L'utilisation de monnaies alternatives ne semblent néanmoins pas être un outil envisageable par les États qui veulent conserver et privatiser le droit régalién de battre monnaie. Cette monnaie est inconcevable si l'on poursuit ce système de pensée néolibéral existant. Mais ce n'est néanmoins pas le cas de la monnaie parallèle.

La monnaie parallèle risquerait-elle *in fine* de chasser la monnaie conventionnelle, à savoir la monnaie domestique et donc, de libérer la société de son emprisonnement étatique, conséquence du droit régalién qu'à l'État de battre monnaie ? A mon sens, la réponse est négative car la monnaie *parallèle* est par nature complémentaire à la monnaie nationale. Elle doit être perçue comme un complément, un outil permettant de répondre à des besoins que la monnaie nationale ne couvre pas. C'est ce qu'on appelle le principe de subsidiarité (je reviendrai plus en détail sur ce principe dans la partie 3, chapitre 6, point 6.3). En confondant monnaies alternatives et parallèles, on applique en fait à tort la Loi de Gresham à toute économie qui oserait accepter certaines formes de monnaies parallèles. Or, nous le verrons dans la deuxième partie de ce mémoire, une monnaie parallèle ne peut concurrencer une monnaie nationale.

2.3. Redéfinir la monnaie comme première nécessité

Pour conclure ce deuxième chapitre, je tenais à revenir sur ce fameux concept de monnaie qui place le phénomène des monnaies parallèles hors du cadre théorique (et même pratique comme nous avons pu le voir précédemment) de la théorie économique. De ce chapitre, on peut donc conclure que la monnaie doit être redéfinie comme étant un phénomène historique, culturel et surtout social. Elle ne doit pas être définie selon ses fonctions marchandes

et juridiques. C'est pour moi, au travers de l'étude des comportements sociaux et des observations émanant du réel qu'il faut redéfinir la monnaie et la théorie qui l'entoure. C'est hélas et à mon sens la seule façon d'y faire entrer le phénomène des monnaies parallèles qui je le rappelle, y mérite une place pour son caractère permanent. Sa place y est même nécessaire pour que la théorie économique puisse capturer l'entièreté des phénomènes observables qui la composent.

Pour Jérôme Blanc (1998), il faut donc redéfinir la monnaie dans ce qu'elle a de plus minime pour pouvoir *in fine* inclure le phénomène qu'est la monnaie parallèle dans la théorie économique. Par-là, celui-ci entend que le phénomène monétaire doit être défini selon son plus petit commun dénominateur. Jérôme Blanc prend donc le parti pris de ne plus définir la monnaie selon ses apparences courantes dans des situations monétaires stables mais plutôt, de la définir en saisissant ce qu'elle a de plus profond. En analysant des faits monétaires prenant à priori leur source uniquement dans des cas extrêmes (comme il l'a été fait pour la monnaie parallèle), celui-ci explique que cette analyse révèle que la monnaie possède de multiples dimensions que sa définition actuelle oublie de lui conférer.

De plus, c'est souvent au travers de l'analyse de ces cas extrêmes que viennent finalement se révéler, en retour, certaines dimensions monétaires au caractère permanent (à nouveau, comme la monnaie parallèle). Ce qui était alors uniquement observable dans des cas extrêmes devient également partie intégrante du fait monétaire dans une économie stable et régulière (considérée comme normale), sous d'autres formes et dans une intensité moindre. C'est en prenant en compte l'ensemble de ces phénomènes monétaires observables que l'on peut définir la monnaie dans ce qu'elle a de plus profond, en faisant ressortir progressivement ce plus petit commun dénominateur. Au-delà de définir la monnaie au travers de l'exposé des fonctions qui lui sont propres, Jérôme Blanc décale et étend donc sa perspective vers celle des pratiques monétaires.

Cette méthodologie permet donc d'analyser un phénomène précis et ensuite, d'y associer par un raisonnement en cascade d'autres phénomènes possédant les mêmes caractéristiques minima et qui *à priori*, n'auraient peut-être pas été considérés comme phénomène monétaire. Son objectif n'est évidemment pas d'appauvrir la définition de la monnaie en la remplaçant dans un spectre trop large mais au contraire, d'enrichir cette définition trop restrictive. Grâce à cette définition, on pourra ensuite procéder à une analyse beaucoup plus rigoureuse du phénomène monétaire global, sans en exclure des instruments clés comme les monnaies parallèles. Je résumerai dans le paragraphe suivant et de façon très simplifiée ce que Jérôme Blanc qualifie de plus petit commun dénominateur.

La première caractéristique commune que l'on peut donner aux instruments que l'on qualifie de monnaie est qu'on les retrouve partout et en tout temps, mais sous des usages différents et des formes variées. La monnaie est donc avant tout et à son sens, un phénomène transculturel et transhistorique. Ensuite, Jérôme Blanc définit la monnaie comme étant « l'articulation de deux réalités distinctes : des instruments permettant des pratiques de compte et de paiement des dettes, et le système de paiement dans lequel ces instruments prennent sens. Pour lui, Toute société en effet repose sur des liens de dette entre les personnes qui la composent. La gestion

de ces dettes est au cœur de la dynamique sociale ; or la monnaie est précisément un principe de résolution des dettes qui se traduit par l'existence d'un système de paiement » (Blanc, 1998).

Le parti pris de Jérôme Blanc a donc été d'étudier et de redéfinir la monnaie en se basant sur l'observation de pratiques de compte et de paiement. Celui-ci considère donc la monnaie dans sa dimension fonctionnelle et instrumentale. Il décide dès lors d'observer les diverses formes que la monnaie peut prendre, c'est-à-dire la façon dont elle est instrumentalisée et utilisée dans le cadre de ses fonctions traditionnelles de paiement et de compte. Notons qu'il décide volontairement de laisser de côté la fonction de réserve qui peut pourtant également être conférée à la monnaie.

Deux raisons justifient ce rejet de la fonction de réserve. La première est que la monnaie n'est pas le seul moyen de conservation de la richesse. En effet, étudier l'ensemble des moyens de conservation de la richesse risque, d'un point de vue empirique, d'étendre trop loin notre champ d'application qui contiendrait alors des milliers de possibilités. La deuxième raison, étroitement liée à la première, est simplement que la fonction de réserve n'est pas considérée comme spécifiquement monétaire. En d'autres termes, un instrument de réserve ne revête pas nécessairement les fonctions de compte et de paiement. Il existe une multitude d'instruments, autres que la monnaie, qui permettent de conserver les richesses (comme par exemple des œuvres d'art, de l'immobilier, des bijoux, etc.) Ne pouvant être considérés comme une monnaie à part entière, les instruments de réserves sortent donc totalement de notre champ de recherche.

Je comprends dès lors pourquoi, de façon assez paradoxale je l'admets, certains économistes et théoriciens se refusaient à définir la monnaie qu'ils percevaient comme un phénomène trop disparate. Pour Charles Rist (1874-1955), éminent économiste français spécialisé dans la question monétaire, même l'idée de définir la monnaie selon les caractères minima communs à toutes ses manifestations ne permettrait pas d'en rendre compte au vu de la diversité de ce phénomène. Malheureusement, il sera pris à son propre jeu et finira par poser involontairement le postulat que la monnaie doit être qualifiée de « pouvoir général d'acquisition » (Blanc, 1998). En plus de définir la monnaie, il lui confère donc un champ d'application restrictif. Cet exemple démontre bien qu'il est difficile, voire impossible, d'étudier la question monétaire sans définir au préalable le sujet principal concerné, à savoir la monnaie. C'est pourquoi l'idée qu'à Jérôme Blanc de redéfinir celle-ci selon l'ensemble des caractères invariants qui la composent, est à mon sens ce qu'il y a de moins subjectif ou restrictif.

Chapitre 3 : Définir la monnaie parallèle

Après avoir tenté de définir la monnaie au point précédent et surtout, de la redéfinir pour lui permettre de rendre compte des monnaies parallèles dans son cadre théorique, je tenterai de définir ce qu'est la monnaie parallèle. L'objectif de ce troisième chapitre est donc de donner enfin une définition à ce phénomène méconnu.

Pour rappel, nous avons fait état au point précédent du peu de considération donnée au phénomène des monnaies parallèles dans la théorie monétaire contemporaine. En effet, l'approche monétaire marchande et l'approche monétaire juridique ne permettent pas de rendre

compte de ce phénomène. Ces deux approches, souvent présentées comme antinomiques, sont en fait complémentaires (Blanc, 1998).

La première (l'approche marchande) permet de donner un champ d'application théorique à la manifestation du fait monétaire, l'autre (l'approche juridique) permet de rendre compte de son application dans le réel. De cette façon, la monnaie peut être définie théoriquement comme étant une marchandise et de façon pragmatique, elle peut être définie par le champ d'application qui lui est conféré par les États. Une même théorie monétaire peut alors définir la monnaie comme une marchandise de façon théorique et laisser les États la définir de façon pragmatique.

Néanmoins, le phénomène qu'est la monnaie parallèle n'est pas inclus dans ces approches. L'approche marchande ne considère ce phénomène que comme étant temporaire car son usage n'est pas généralisé à l'ensemble des marchés. D'autre part, pour l'approche juridique, les monnaies parallèles sont considérées comme étant fausses, des instruments dépourvus de qualités monétaires. Les approches monétaires courantes cloisonnant le fait monétaire dans une vision juridico-marchande en représentant soit la monnaie comme un objet reposant sur des qualités marchandes, soit comme un objet de pur droit, ne parviennent donc pas à rendre compte de ce phénomène pourtant permanent, pluriel et incontestable. Comme leur existence ne peut être expliquée par la valeur marchande ou par la validité juridique de la monnaie, il faut donc chercher ailleurs pour formaliser et définir les monnaies parallèles.

3.1. Essai de définition

3.1.1. L'histoire derrière l'expression « monnaies parallèles »

Cette rubrique a pour premier objectif de revenir sur les premières apparitions du terme de *monnaies parallèles* dans la littérature ainsi que d'expliquer les motivations derrière le choix du qualificatif « *parallèle* », préféré à d'autres lors de la rédaction de ce mémoire.

Le terme de *monnaie parallèle* apparaît pour la première fois dans la littérature en 1865 dans un ouvrage de H. Grote, auteur allemand, sous l'expression *parallelwährung*. Dans son ouvrage *Die Geldlehre* (1865), l'auteur y décrit une expérience de monnaies parallèles, consistant en la circulation conjointe de monnaies d'or et d'argent, prenant place à Hambourg dans les années 1850 et qui prendra finalement fin en 1857 (Blanc, 1998). Friedrich Hayek, économiste, théoricien du droit et philosophe autrichien surtout connu pour sa défense du libéralisme classique, s'inspirera d'ailleurs de cette expérience pour jeter les bases de son système de monnaies concurrentielles en 1976 dont nous discuterons dans la partie 2, au chapitre 4, point 4.2.1.

Ensuite, sans citer le terme de *monnaie parallèle* mais sous l'expression du *synchartisme* théorisant un système monétaire (au travers de son œuvre *The State Theory of Money* (1895)) où circulent à la fois des monnaies nationales et étrangères sur un même territoire (de façon légale ou non), l'économiste Georg Friedrich Knapp (1842-1926) lance en 1905 les bases du phénomène étudié au travers de ce mémoire. Il est alors le père de l'École de théorie monétaire des Chartalistes prônant l'emploi d'une monnaie n'ayant pas de valeur intrinsèque et rompant

avec le métallisme et le système de l'Étalon-or qui est encore d'application à l'époque où il publie son ouvrage (Desmedt, 2007).

En France, c'est ensuite sous la plume de l'économiste français Bertrand Nogaro (1880-1950), fervent opposant à la théorie quantitative de la monnaie, que l'on retrouve l'expression de *monnaie parallèle* utilisée alors pour qualifier une circulation parallèle de divers types de billets en Russie dans les années 1920. Son optique monétaire, celle d'un nominalisme, se rapproche de celle de Georg Friedrich Knapp évoquée au paragraphe précédent et rompt donc totalement avec la vision que son époque pose sur le phénomène monétaire (Blanc, 2000). Bertrand Nogaro lutte donc contre le métallisme qui considère la monnaie comme une marchandise tirant sa valeur intrinsèque du métal précieux qui la compose. Le nominalisme, proche du conceptualisme, considère à l'inverse que les concepts (comme la monnaie par exemple) ne sont en fait que des constructions humaines et qu'ils ne sont pas intrinsèquement porteurs d'une quelconque essence. Le concept qu'est la monnaie, sa capacité à conserver la richesse, existe donc indépendamment de l'outil monétaire et préexiste aux objets (les pièces ou les billets) auxquels il se rapporte. Ce n'est donc plus l'étalon mais bien l'unité de compte qui importe dans le système monétaire prôné par l'économiste. En d'autres termes, la monnaie n'est pas utilisée car elle revêt un caractère intrinsèquement et essentiellement marchand mais bien, car elle est un objet d'échange supposé être accepté partout et supposé conserver son pouvoir d'achat sur le long terme. Tout comme Georg Friedrich Knapp mais de façon plus épurée et moins radicale, Bertrand Nogaro est un étatiste et considère donc que l'État est le créateur et l'ordonnateur du phénomène monétaire. Il est important de noter que le synchartisme knappien ainsi que les monnaies parallèles nogariennes, même si ce ne sont que des concepts brièvement traités au travers de leurs théories monétaires respectives, sont des approches qui rejoignent et adhèrent à la dimension que je souhaite donner au phénomène des monnaies parallèles dans ce mémoire.

Par la suite, l'expression de *monnaie parallèle* a été utilisée de façon générale lorsqu'il s'agissait de décrire des phénomènes monétaires internationaux. Par exemple, sous la plume de Robert Triffin¹² (1911-1993) dans le contexte de transactions internationales, le dollar est considéré comme une monnaie portant le qualificatif de « *parallèle* ». Le phénomène est alors considéré comme légal mais sort de la sphère nationale étudiée car limité à une perspective internationale et à un système de changes permettant à ses grands opérateurs internationaux d'en tirer profit.

En conclusion, il est aisé de constater que le terme de « *monnaie parallèle* » fut et est toujours majoritairement employé pour qualifier des monnaies étrangères employées lors d'échanges internationaux. Le concept de la monnaie parallèle n'est donc pas défini précisément et sa définition reste générique, employée selon les auteurs, selon les théories monétaires et selon les situations pour définir une multitude de phénomènes au caractère pourtant bien différent.

¹² L'économiste belge est devenu célèbre grâce à ses analyses tranchantes des vulnérabilités du système monétaire international, notamment son livre *Gold and the Dollar Crisis* (1978). Robert Triffin a avancé plusieurs propositions de réforme du système monétaire mondial, mais il a également élaboré des propositions d'intégration monétaire régionale (Maes, 2021).

3.1.2. L'intérêt de poser des postulats

Pour pouvoir définir la monnaie parallèle, j'ai premièrement dû établir et définir le concept générique qu'est la monnaie dans le chapitre précédent. J'ai donc redéfini la monnaie dans ce qu'elle a de plus profond, en prenant en compte l'ensemble des phénomènes monétaires observables dans le réel. Pour se faire, j'ai dû poser des postulats à la définition de la monnaie et définir un nouveau champ de recherche et d'application entourant les phénomènes monétaires. L'objectif étant qu'une monnaie parallèle puisse découler de façon logique du phénomène monétaire et être enfin incluse dans le cadre théorique entourant le concept générique qu'est la monnaie.

En me basant sur l'étude de Jérôme Blanc (1998) concernant les monnaies parallèles, j'ai donc également dû me confronter au problème idéologique qu'est la mise en place préalable de postulats concernant l'objet de recherche de cette étude. Pour redéfinir la monnaie de telle façon à ce que le phénomène de la monnaie parallèle puisse en découler, j'ai moi aussi dû préétablir certaines bases dans le chapitre précédent. La redéfinition de la monnaie esquissée précédemment, bien qu'elle tende à inclure l'ensemble des phénomènes monétaires observables, s'inscrit indéniablement dans un champ restrictif que j'ai choisi de lui conférer au préalable. Ceci mène indubitablement à un ajustement constant des faits observés en fonction de ma vision préorientée du fait monétaire.

Néanmoins, la mise en place de présupposés concernant l'objet de recherche (la monnaie dans notre cas) et altérant l'objectivité des aboutissements de l'étude, est inhérente à toute recherche empirique de faits. Comme les faits ne sont pas connus avant la recherche, émettre des présupposés quant à l'objet de recherche mène à des conclusions subjectives, dépendantes et progressant dans ma propre conception de la réalité. Et c'est peut-être ceci qui fait finalement l'intérêt de ce travail. Celui-ci représente une façon particulière d'inclure le phénomène qu'est la monnaie parallèle dans la théorie monétaire. Mais il est important de garder à l'esprit qu'il existe une multitude de manières de réajuster la définition de la monnaie pour qu'en découle le phénomène des monnaies parallèles.

3.1.3. Définition de la monnaie parallèle par la négative

Comme il a été décidé précédemment de définir la monnaie à partir de l'observation des comportements sociaux (car je le rappelle, la monnaie est un concept transhistorique et transculturel), je poursuivrai cette méthodologie, inspirée de Jérôme Blanc (1998), pour définir la monnaie parallèle.

En me basant sur l'étude de Jérôme Blanc (1998), j'avais précédemment redéfini le concept générique de la monnaie comme étant l'ensemble des instruments de compte et de paiement. En nous basant sur cette définition, Jérôme Blanc (1998) propose dès lors de définir la monnaie nationale comme étant l'ensemble des moyens de paiement et de compte autour desquels s'articulent le système monétaire national. En guise d'exemple, l'unité monétaire officielle des États-Unis est le dollar Américain et le moyen de paiement, l'instrument qui découle de cette unité de compte, sont des pièces et des billets (la monnaie scripturale).

De façon générale, on peut donc définir grossièrement la monnaie parallèle comme étant l'ensemble des instruments de compte et de paiement autres que ceux inscrits dans le système monétaire national (Blanc, 1998). Le champ de recherche que Jérôme Blanc propose peut donc être résumé comme tel : « Au total, seront recherchés toutes les unités de compte et tous les moyens de paiement n'appartenant pas au système monétaire national, qui est composé d'une unité de compte et de moyens de paiement légaux et propres au pays considéré » (Blanc, 1998). Une nuance doit néanmoins être apportée à ce cadre de recherche car, au-delà de la monnaie nationale qui sert de point de référence, c'est plutôt le territoire de l'État dont il est question qui doit être pris comme réel point de référence. Par-là, Jérôme Blanc entend que le champ des monnaies parallèles ne recouvre pas celui des pratiques monétaires internationales car celles-ci se déroulent en-dehors des règles juridiques nationales et donc, vont au-delà de la souveraineté des États. Bien que les pratiques monétaires internationales soient aujourd'hui, en termes de quantité, plus importantes que les pratiques monétaires nationales, elles ne sont finalement que le produit tardif de ces nombreuses pratiques locales.

Cette première définition permet de donner un cadre de recherche concret et restreint en ce qui concerne le phénomène des monnaies parallèles. Néanmoins, cette définition a pour défaut de définir la monnaie parallèle par la négative. En d'autres termes, je ne définis pas la monnaie parallèle dans ce qu'elle a de plus profond mais plutôt, en ce qu'elle n'est simplement pas. De ce fait, cette définition manque de précision car elle permet d'inclure des outils comme la monnaie alternative alors que cet outil ne fonctionne pas parallèlement à la monnaie nationale.

L'objectif que je poursuivrai dans la prochaine partie de cette étude est donc de donner une définition à la monnaie parallèle lui conférant des caractéristiques claires et précises. Je souhaite donc la définir par la positive, dans ce qu'elle a de plus profond. Il est en effet simple de prendre un point de référence défini au préalable et ensuite, d'y comparer par la négative ce qui est indéfinissable. Expliquer pourquoi un chat n'est pas un chien est plus simple que d'expliquer ce qu'est un chat, intrinsèquement. Cela n'est évidemment pas suffisant, surtout dans le cadre de ce travail visant à comprendre le phénomène de la monnaie parallèle. L'objectif n'est pas de comprendre pourquoi la monnaie parallèle n'est pas de la monnaie nationale, mais bien ce qu'est la monnaie parallèle. Il faut étudier les choses pour ce qu'elles sont et non pour ce qu'elles ne sont pas.

Le but poursuivi dans la prochaine partie est de comprendre ce qu'est la monnaie parallèle et ensuite, en quoi elle diffère des autres instruments monétaires. Je tenterai donc de faire état de ces différentes caractéristiques au travers d'une typologie précise des monnaies parallèles au point suivant.

3.1.4. Le choix du terme de monnaie « parallèle » parmi d'autres

Le rejet de certains termes trop restrictifs

Le choix de qualifier les unités de compte et moyens de paiement autres que ceux utilisés officiellement dans le système monétaire nationale de monnaies « *parallèles* » doit à mon sens être justifié. En effet, d'autres terminologies s'offraient à moi, comme les termes de monnaies

étrangères, alternatives, non légales ou encore *monnaie de fait*. Ces différentes expressions me paraissent cependant trop restrictives ou à l'inverse, englobant des phénomènes monétaires trop dissemblables de celui de la monnaie parallèle. En effet, le terme de monnaie *alternative* a par exemple rapidement été rejeté car il est vu comme prônant une concurrence entre les monnaies circulant dans une même zone géographique. La nouvelle monnaie devient alors une alternative à la monnaie nationale et est employée dans une logique de concurrence avec la monnaie domestique, avec pour objectif de *in fine*, éjecter graduellement la monnaie nationale. Or, c'est plutôt la logique de complémentarité d'une nouvelle monnaie qui anime ma recherche dans le cadre de ce mémoire. Une monnaie parallèle n'a à mon sens pas pour objectif d'écraser la monnaie nationale. Elle doit être comprise comme étant un instrument monétaire de soutien du système monétaire en place. C'est pourquoi notre champ de recherche doit être restreint à des monnaies autres que la monnaie nationale et qui plus est, sont mises en place dans une logique de non-concurrence.

Ensuite, le terme de monnaie *étrangère* est quant à lui trop restrictif car il ne s'intéresse qu'à une partie du phénomène étudié à savoir, les monnaies se développant légalement à l'extérieur d'une zone géographique et pouvant s'insinuer dans le système monétaire de celle-ci. En effet, une monnaie dite « étrangère » n'est pas une nouvelle monnaie, elle est simplement extrinsèque à la zone géographique qu'elle pénètre. Ce phénomène laisse donc de côté une partie fascinante du phénomène que nous étudions, à savoir, le développement localisé d'une monnaie nouvelle, c'est-à-dire, sur un territoire possédant déjà une monnaie nationale.

« Pour une vraie concurrence de la monnaie » Friedrich Hayek

Pour ce qui est des termes de monnaies *non légales* ou monnaies de *fait*, j'ai préféré les laisser de côté car ceux-ci sous-entendent qu'une monnaie nouvelle est inéluctablement une monnaie illégale. La possibilité de légalisation d'une autre monnaie développée et circulant conjointement à la monnaie nationale est rejetée de prime abord, ce qui n'est pas l'objectif poursuivi dans l'étude des monnaies parallèles.

Il est néanmoins intéressant de citer ici l'économiste et philosophe Friedrich Hayek, un des penseurs majeurs du libéralisme du XX^e siècle. Il est opportun dans le cadre de ce mémoire sur les monnaies parallèles de s'attarder sur sa théorie monétaire, un système de monnaies concurrentielles ainsi que d'expliquer ce que celui-ci entend par le terme de monnaie *de fait* et pourquoi elle n'entre pas dans notre champ de recherche. Car en effet, et au risque de me répéter, les monnaies alternatives sont bien souvent confondues avec les monnaies parallèles.

Je noterai également que cet économiste aurait d'ailleurs pu être cité précédemment parmi Karl Marx ou encore John Maynard Keynes comme l'un des piliers du système économique que nous appliquons aujourd'hui (Colmant, 2022).

Friedrich Hayek naît à Vienne en 1899 et prend part à la Première Guerre mondiale sur le front italien. Intéressé par le droit et la psychologie, il s'inscrit ensuite à l'Université de Vienne et se dirige dans un premier temps vers des études de droit en 1921 (Ebenstein, 2014). Parmi ses camarades de classe se trouvent un certain nombre de personnes qui deviendront d'éminents

économistes, notamment Fritz Machlup (1902-1983), Gottfried von Haberler (1900-1995) et Oskar Morgenstern (1902-1977). En 1923, sa dernière année à l'université, Friedrich Hayek étudie notamment avec l'économiste autrichien Friedrich von Wieser (1851-1926) et obtient un second doctorat en économie politique. Il commence également à travailler dans un bureau gouvernemental temporaire, où il rencontre Ludwig von Mises (1881-1973), théoricien monétaire et auteur d'une longue critique du socialisme. Celui-ci deviendra rapidement son mentor et exercera manifestement une influence sur la vision du monde de Friedrich Hayek, vision qui influera à son tour sa théorisation de l'économie.

La pensée de Friedrich Hayek concernant le rôle et l'influence de la monnaie dans une économie développée s'oppose drastiquement à celle de John Maynard Keynes. Friedrich Hayek rédigera d'ailleurs une longue critique de l'ouvrage de John Maynard Keynes, *A Treatise on Money* (1930), à laquelle John Maynard Keynes répondra avec force en attaquant en retour le récent livre de Friedrich Hayek, *Prices and Production* (1931).

Les deux théoriciens seront durement critiqués par d'autres économistes, ce qui amènera chacun à repenser son cadre de travail. John Maynard Keynes termine en premier, publiant en 1936 ce qui deviendra peut-être le livre d'économie le plus célèbre du siècle, *The General Theory of Employment, Interest and Money*. Le livre de Friedrich Hayek, *La théorie pure du capital*, n'a quant à lui pas été publié avant 1941. A l'instar de Silvio Gesell qui a été victime des circonstances défavorables entourant la parution de son œuvre, la Seconde Guerre mondiale ainsi que l'opacité de l'ouvrage de Friedrich Hayek ont pour malheureuses conséquences qu'il a été bien moins remarqué que l'ouvrage de John Maynard Keynes (Ebenstein, 2014).

En ce qui concerne la théorie monétaire de Friedrich Hayek, celle-ci s'oppose en tout point à celle de John Maynard Keynes, pourtant triomphante et acclamée à ce même moment. L'économiste lutte contre le keynésianisme et a pour aspiration d'ébranler les postulats émis par John Maynard Keynes ainsi que les fondements du socialisme qui à son sens, reposent sur une conception déformée du monde ainsi qu'une aberration intellectuelle. Le penseur de conviction libérale s'attèle alors à une réflexion triangulaire, rapprochant l'économie, les sciences ainsi que le rôle de la société et de l'État avec pour point de départ son aversion pour l'inflation qu'il décrit comme étant « le mal économique absolu » (raison pour laquelle il est d'ailleurs souvent assimilé à l'approche monétaire de Milton Friedman). Il s'oppose formellement aux penseurs constructivistes et socialistes qui mettent en place des projets de société cannibalisant l'autonomie et le libre arbitre des personnes concernées. Pour lui, le scientisme sur lequel repose l'idée d'une gestion rationnelle de la société doit être dénoncé car nul ne peut prétendre (même pas les gouvernants) être capable d'appréhender le monde dans sa complexité et donc, y établir des projets de société collectiviste (White, 1999).

Il n'est donc pas étonnant qu'au travers de son ouvrage publié en 1976 *Pour une vraie concurrence des monnaies*, celui-ci appelle à un libre arbitre monétaire et à une abolition du monopole de la Banque Centrale. Dans sa logique monétaire libérale, il est inconcevable qu'une entité comme la Banque Centrale puisse planifier l'économie en fixant de façon arbitraire les prix au travers de la manipulation des taux d'intérêts. Pour lui, c'est la mainmise de l'État sur l'instrument monétaire qui mène cycliquement à l'effondrement du système. Il prône un

système de concurrence basé sur la Loi de Gresham que nous avons discutée précédemment où la bonne monnaie chasse perpétuellement et naturellement la mauvaise. Néanmoins, lorsque l'État a la mainmise sur l'instrument monétaire, ce libre marché monétaire est inapplicable et c'est perpétuellement la monnaie nationale (donc la mauvaise monnaie) qui chasse la bonne (White, 1999).

En d'autres termes, les dysfonctionnements du marché sont la conséquence de l'émission abondante d'une monnaie unique par l'État, qui en a le monopole. A l'inverse, un système monétaire permettant la mise en concurrence de différents instruments monétaires conduirait inéluctablement à un ordre et un équilibre monétaire perpétuel. En poussant la réflexion au-delà du cadre économique, c'est la liberté même qui risque d'être torpillée à petit feu si le système monétaire socialiste de John Maynard Keynes est appliqué dans la durée. Je noterai qu'il n'est donc pas étonnant que l'œuvre de Friedrich Hayek soit dès lors considérée comme la base théorique du Bitcoin et de la technologie blockchain, permettant de mettre en concurrence des milliers de monnaies privées (Sanz, 2020). Nous reviendrons brièvement sur les cryptomonnaies dans la troisième partie de cette étude, au chapitre 7, point 7.1.2.

La *monnaie de fait*, terme employé par Friedrich Hayek pour définir une monnaie qui résulte uniquement du libre consentement de la grande majorité des vendeurs n'est donc pas une monnaie parallèle. Néanmoins, elle est une monnaie qui a pour caractéristique intrinsèque d'être concurrentielle et d'être créée dans l'objectif d'affronter la monnaie nationale (Blanc, 1998).

Cette *monnaie de fait* est donc présentée comme une monnaie concurrentielle (et donc bien souvent non légale) et non comme une monnaie parallèle. Or, l'objectif de ce mémoire est d'étudier l'ensemble des monnaies qui ont pu être émises parallèlement à une monnaie nationale. A l'inverse, la mise en place d'un système monétaire concurrentiel reposant sur une multitude de *monnaies de fait* comme le décrit Friedrich Hayek, a pour but d'aliéner la monnaie nationale, de la faire totalement disparaître (ce point sera abordé dans la partie 2, au chapitre 4, point 4.2.1). Le phénomène qu'est la monnaie parallèle permet à l'inverse, la coexistence de la monnaie nationale avec d'autres instruments monétaires.

Finalement, je trouvais important d'expliquer pourquoi le fait de citer longuement Friedrich Hayek dans ce mémoire n'est pas anodin. Ceci permet au lecteur de bien différencier les concepts de monnaies parallèles et alternatives. En effet, une monnaie alternative peut être considérée comme un instrument parallèle selon la définition par la négative de Jérôme Blanc stipulant que tout moyen de compte ou de paiement autre que de la monnaie nationale est considéré comme parallèle. Néanmoins, cette définition est incomplète et sera étoffée par la suite au point 3.3. du chapitre 3, rejetant les monnaies alternatives de sa définition.

Mais surtout, citer la théorie de Friedrich Hayek permet à nouveau -et à l'instar de la théorie oubliée de Silvio Gesell- d'amener à la littérature que nous connaissons, une nouvelle preuve que la théorie monétaire néolibérale que nous appliquons et étudions aujourd'hui n'est en fait que la résultante d'événements historiques ayant menés à son favoritisme, au détriment d'autres théories qui ont été bafouées car elles ne faisaient pas écho à l'état d'esprit général de leur temps.

3.2. Typologie des monnaies parallèles proposée par Jérôme Blanc

Au point précédent, j'ai donné une première définition élémentaire, trouble et surtout par la négative du phénomène qu'est la monnaie parallèle. L'objectif de cette section est de définir ce phénomène méconnu par la positive et donc, de donner à ces monnaies parallèles des qualificatifs qui leurs sont inhérents.

Pour se faire, je me suis basée sur les recherches de Jérôme Blanc qui, au travers de son étude des monnaies parallèles réalisée en 1998 *Les monnaies parallèles. Approches historiques et théoriques*, a réussi à développer deux taxinomies permettant de classer et recenser les différentes monnaies autres que la monnaie nationale en suivant deux typologies distinctes. Grâce à ce recensement précis, il devient alors plus simple de trouver des points de similitude entre différents phénomènes monétaires (choisis au préalable en fonction d'un champ de recherche précis posé par Jérôme Blanc) et de donner *in fine* une définition théorique de la monnaie parallèle en s'appuyant sur un ensemble conceptuel précis.

Je débiterai premièrement par un bref aperçu du champ de recherche mis en place par Jérôme Blanc dans son étude et recensement des monnaies parallèles réalisées en 1998. Ensuite, je discuterai également des diverses sources utilisées par le chercheur dans sa quête de compréhension de ce phénomène méconnu. Après avoir posé les bases de son étude et défini les limites de ses recherches, j'exposerai les deux typologies qui synthétisent les observations réalisées dans les conditions expliquées précédemment. La première typologie concerne les instruments monétaires autre que de la monnaie nationale. La deuxième quant à elle, différencie les manifestations de ces instruments en fonction des circonstances économiques entourant leur mise en place.

Ces deux recensements permettront finalement de faire un état des lieux précis des monnaies parallèles. Finalement et après être revenu sur les limites entourant la recherche de Jérôme Blanc, je tenterai de donner *in fine* une définition par la positive de la monnaie parallèle.

3.2.1. Champ de recherche

Pour rappel, Jérôme Blanc avait déjà grossièrement défini la monnaie parallèle par la négative comme étant toute unité de compte et de paiement distincte de la monnaie nationale. La monnaie nationale quant à elle, est définie comme étant toute unité de compte ou moyen de paiement officiel (et donc légal) couvrant une zone géographique délimitée par un État. On citera par exemple l'euro comme unité de compte pour la zone euro ou encore le dollar américain pour les États-Unis. Les pièces et billets émis sur base de cette unité de compte (ou en d'autres termes, la monnaie scripturale) sont les moyens de paiement mobilisables dans cette même zone géographique.

Cette première définition permet à Jérôme Blanc de définir un champ de recherche pour mener son étude sur la monnaie parallèle : il faut investiguer toutes les unités de comptes et tous les moyens de paiement indépendants des systèmes monétaires nationaux établis. Néanmoins, ce champ de recherche est malheureusement beaucoup trop large à étudier et il faut donc se

résoudre à le restreindre. Jérôme Blanc délimite donc celui-ci selon deux points de vue : un point de vue logique ainsi qu'un point de vue pratique.

Premièrement, concernant la restriction logique du champ de recherche, on s'intéressera à tout instrument monétaire distinct de la monnaie nationale rattachée à une unité géopolitique précise. La restriction logique est donc fixée en se basant sur l'État souverain qui définit une monnaie nationale dans sa juridiction.

Ensuite, ne seront considérés comme monnaies parallèles que les instruments monétaires (autres que la monnaie nationale) utilisés pour des relations économiques internes aux territoires concernés. En d'autres termes, la sphère des échanges internationaux, bien que prépondérante d'un point de vue quantitatif, ne fait pas partie de notre cadre de recherche. Ce sont à l'inverse les pratiques locales s'organisant autour des trois dimensions cruciales que sont la souveraineté de l'État, l'économie marchande ainsi que la coutume, qui délimiteront le champ de recherche. En effet, il est important de rappeler que les pratiques monétaires sont avant tout un phénomène sociologique qui s'étudie au travers de l'histoire et des comportements sociaux. Les comportements internationaux ne sont finalement qu'une résultante postérieure de ces divers phénomènes monétaires et comportements sociaux localisés qui peuvent être assimilés comme étant le terreau de l'économie réelle.

La délimitation logique du champ de recherche concernant les monnaies parallèles est donc liée à la législation mise en place par l'État. En effet, une monnaie parallèle ne peut exister qu'en rapport avec une monnaie de référence prédéfinie par la loi. Néanmoins, cette délimitation logique -quoique déjà plus restrictive- reste trop vaste et rend le recensement des monnaies parallèles impossible à échelle humaine. C'est pourquoi Jérôme Blanc propose également de restreindre le champ de recherche selon un caractère pratique, tout en évitant de rejeter des expériences qui pourraient s'avérer cruciales dans le cadre de ce travail.

Premièrement, le chercheur fait donc le choix de recenser les expériences historiques connues et emblématiques du phénomène étudié. On retrouvera donc des événements comme l'hyperinflation allemande des années vingt ou encore certaines expériences de monnaies locales dans les années trente. Deuxièmement, Jérôme Blanc (1998) impose une dernière et double restriction à son champ de recherche concernant la temporalité ainsi que l'espace entourant le phénomène étudié. La spatio-temporalité du champ de recherche s'étend donc de la période allant de 1988 à 1996¹³ et n'exclut cependant aucune zone géographique de l'étude, pourvu qu'il y ait un champ monétaire officiel structuré par un État souverain mis en place.

Enfin, comme toute étude empirique s'appuie sur des observations et des sources, je reviendrai rapidement sur celles qui ont été utilisées par Jérôme Blanc dans le cadre de son étude. Premièrement, celui-ci rappelle la difficulté à récolter des informations concernant ce phénomène méconnu car celui-ci n'a en fait jamais été étudié à part entière auparavant. Partant

¹³ Jérôme explique que la date de 1988 a été choisie « *parce qu'elle coïncide avec le déclenchement de l'hyperinflation en Argentine, au Brésil, au Pérou et au Nicaragua, et parce qu'elle précède d'un an l'accélération de la décomposition politique, économique et monétaire des Pays d'Europe centrale et orientale. Cela ouvre une ère d'instabilité tant politique qu'économique. Pour l'observateur, cette ère immensément riche en événements monétaires* » (Blanc, 1998).

donc de zéro, notre chercheur se basera principalement sur des sources indirectes de nature écrites (journalistiques, scientifiques et littéraires) ou orales (témoignages permettant de saisir la mentalité locale de populations directement confrontées à ce genre de phénomène). Néanmoins, celui-ci a également effectué quelques séjours d'observations sur le terrain comme en Lituanie où il se rendra en 1994 pour étudier et observer l'impact d'une manifestation potentielle du phénomène de monnaies parallèles.

Ci-dessous, je présenterai donc les deux méthodes de recensement utilisées par Jérôme blanc pour synthétiser ses différentes observations concernant les monnaies parallèles et tenter *in fine*, de définir ce phénomène par la positive.

3.2.2. Typologie des instruments monétaires parallèles

Au travers de cette première typologie, Jérôme Blanc (1998) décide de recouper et regrouper ses diverses observations en quatre groupes distincts. Chaque groupe correspond à un type particulier d'instrument monétaire identifié comme parallèle à une monnaie nationale et interne à la zone géographique étudiée.

Instruments parallèles complémentaires

On retrouve dans un premier temps des instruments que l'on qualifiera de complémentaires à la monnaie nationale. Ces instruments ne sont à proprement parler pas des moyens de paiement ou des unités comptes mais bien des outils utilisés en appui, en complément à des instruments monétaires. Ils ne sont donc pas de la monnaie en soi mais bien des outils nécessaires au bon usage des instruments monétaires nationaux. L'intérêt résidant dans l'étude de ces compléments s'adjoignant aux instruments officiels est que, voyant le jour dans des situations où la monnaie officielle est fragilisée, ils deviennent parfois des pratiques monétaires à part entière et finissent donc par fonctionner de façon autonome et parallèle à la monnaie nationale.

On citera comme exemple les tickets de rationnements, censés être mis en place comme complément au moyen de paiement. Ceux-ci apparaissent dans des situations de pénuries et ont pour objectif primaire d'être la seule clé permettant d'accéder, par son utilisation conjointe et obligatoire au moyen de paiement national, aux biens rationnés. Ces tickets de rationnement ont néanmoins été employés à de maintes reprises dans l'histoire comme moyen de paiement à part entière sur les marchés noirs. On ne parle alors plus d'instruments complémentaires à la monnaie mais bien d'instruments monétaires parallèles.

Moyens parallèles de paiement

Ensuite, cette deuxième classe reprend la totalité des instruments étant utilisés comme moyens de paiement parallèles à la monnaie officielle. Jérôme Blanc recense d'ailleurs onze types de moyens de paiement parallèles que je parcourrai brièvement ci-dessous en soulignant surtout les caractéristiques qui seront cruciales dans la définition du concept de monnaie parallèle.

Premièrement, on retrouve les fausses monnaies¹⁴ employées comme moyens de paiement parallèles. Bien souvent, le détenteur de fausses monnaies ignore l'existence de celles-ci car il n'est pas conscient qu'il en détienne. Néanmoins, dès lors que celui-ci en prend conscience, la fausse monnaie acquiert sa caractéristique de *parallèle* car elle est bien souvent remise en circulation volontairement et en connaissance de cause par son détenteur qui refuse de la déclarer par peur d'essayer une perte. Servant de moyen de paiement et étant utilisée parallèlement à la monnaie nationale (et à nouveau, bien souvent dans des contextes économiques troubles), la fausse monnaie rentre donc dans le champ de recherche prédéfini par Jérôme Blanc. En guise d'exemple, on peut prendre la Seconde Guerre mondiale où l'on voit apparaître des faux marks en Allemagne, parachutés par l'aviation britannique et qui seront dénoncés et déclarés comme fausses monnaies par les autorités publiques allemandes. On retrouve également les anciens moyens de paiement qui sont bien souvent encore utilisés parallèlement à la nouvelle monnaie le temps que celle-ci soit mise en place dans une zone géographique. Il existe donc un temps de friction entre l'ancienne et la nouvelle monnaie

Ensuite, on retrouve des instruments de paiement étrangers qui ne sont un moyen de paiement parallèle que si la population continue d'utiliser l'unité de compte de la monnaie nationale. Le cas se présenta dans les années 1960 à l'Île de la Réunion où, à la suite d'une pénurie de petite monnaie, quelques locaux décidèrent d'introduire des anciennes pièces autrichiennes démonétisées utilisées selon l'unité de compte du franc français.

Les situations de pénuries monétaires peuvent également mener à la mise en place d'une monnaie de nécessité, qualifiée également de parallèle (ou de monnaie de secours) car émise par des entités locales qui tentent de débloquent la situation de pénurie. Ce type de monnaie est fréquemment mis en place à la suite de phénomènes de thésaurisation, de démonétisation de petites coupures ou encore d'une vague d'hyperinflation menant à une contraction de la masse monétaire.

Le phénomène des moyens de paiement locaux, bien souvent provoqués par une faiblesse du pouvoir central qui n'arrive pas à étendre son pouvoir monétaire à l'entièreté d'une zone géographique, est également considéré comme un phénomène de monnaies parallèles. Ce cas m'intéresse particulièrement et sera d'ailleurs traité par la suite dans une étude de cas concernant la mise en place d'une monnaie parallèle dite fondante dans les années trente en Autriche (voir partie 2, chapitre 5, point 5.4.1.). En effet, le pouvoir central autrichien s'est retrouvé incapable de répondre à la demande monétaire ce qui a freiné la circulation de la monnaie et donc, l'économie réelle. On parle de famine monétaire liée à un manque de monnaie qui mène inéluctablement et comme un réflexe de survie, à la création d'un moyen de paiement local, une monnaie fondante nommée le Wörgl, qui perd de façon programmée de sa valeur nominale au fil du temps. Proche du concept de moyen de paiement local, on retrouve les moyens de paiement de cercles fermés avec pour seule différence que l'utilisation de ceux-ci n'est pas nécessairement définie par une zone géographique mais plutôt, par une catégorie sociale (on retrouve par exemple les tickets utilisés par les prisonniers au sein des prisons, qui n'ont aucune valeur en dehors de l'établissement).

¹⁴ Une monnaie imitée par des faussaires.

Ensuite, l'émission de monnaies concurrentielles, bien que celles-ci ne sont dès lors pas complémentaires à la monnaie nationale, n'en reste pas moins parallèle à celle-ci selon la première définition par la négative posée par Jérôme Blanc. La mise en place de ce type d'instrument monétaire était jadis légale et avait pour but d'organiser officiellement un certain degré de concurrence monétaire au sein de certaines zones géographiques. Depuis la mise en place des Banques Centrales, l'émission de monnaies concurrentielles par des instances privées n'est évidemment plus permise. Il est important de noter que Jérôme Blanc prend ces monnaies en compte dans son champ de recherche mais, lorsque la définition de la monnaie parallèle sera posée, elles seront rejetées. Bien que ces monnaies ne soient pas de la monnaie nationale, l'objectif de ces monnaies est la concurrence monétaire. Et ce qui nous intéresse dans la monnaie parallèle, c'est sa complémentarité, son caractère subsidiaire et non concurrentiel à la monnaie nationale.

Finalement, on citera également comme moyens de paiement parallèles ; les bons d'achat à validité limitée permettant l'acquisition de biens ou de services selon des modalités précises (comme les titres restaurant), les actifs comme par exemple les Bons de la Défense utilisés lors de la Première Guerre mondiale comme moyen de paiement ou encore, les biens utilisés à même escient à l'instar de la cigarette durant la seconde guerre mondiale ou le riz au Cambodge dans les années 1970. L'échange en nature, également appelé le troc, est également une forme parallèle de paiement bien que dans ce cas précis, aucun instrument monétaire ne prend le rôle d'unité de compte ou de paiement.

Unités parallèles de compte

La troisième classe définie par Jérôme Blanc reprend quant à elle les instruments employés comme unités de compte parallèles à l'unité de compte officielle. Il est intéressant de noter qu'étant une convention (que je qualifierai même d'une abstraction), l'unité de compte peut être employée à l'écrit, à l'oral mais aussi dans la pensée de ses utilisateurs. En fonctions de ces trois cas, Jérôme Blanc définit différentes unités de comptes utilisées indépendamment des moyens de paiement officiels en place.

On retrouve dans un premier temps les unités de compte étrangères, employées indépendamment des moyens de paiement leur correspondant. Cette situation peut se présenter lorsqu'une personne est menée, dans le cadre d'une activité tournée majoritairement vers l'étranger, à employer une unité de compte étrangère. Il peut alors être tentant pour cette personne d'utiliser cette unité étrangère (comme le dollar, possédant un rayonnement international dû à sa reconnaissance universelle) vis-à-vis de son public local ou dans le cadre de sa comptabilité personnelle (dans ce cas, pour simplifier ses propres comptes). L'adoption d'unités de compte étrangères et parallèles à la monnaie nationale est d'autant plus renforcée lorsque la monnaie nationale est en situation de dépréciation et peut même conduire *in fine* à l'usage de moyens de paiement étrangers sur le territoire concerné.

Au-delà de cette première unité de compte parallèle que nous qualifierons « d'écrite » explicitée ci-dessus, il existe également une multitude d'unités de compte oral. Ces unités de compte sont liées à la coutume car elles ne sont pas formalisées, elles n'existent qu'au travers d'une pensée

collective et sont un réel phénomène sociologique. L'exemple le plus parlant est la zone franc CFA en Afrique subsaharienne où les habitants de certaines régions, lorsqu'ils s'expriment entre eux, utilisent une unité de compte différente de celle mise en place à un niveau national (la coutume veut par exemple que cinq francs CFA correspondent en fait un *deureum* chez les Wolofs au Sénégal). On perçoit également ce même type de phénomène avec les anciennes unités de compte qui, malgré leur abolition, continuent d'être utilisées comme unité de compte par de nombreux habitués. L'on ne s'étonne plus d'entendre encore certaines classes d'âges convertir leurs euros en anciens francs à la caisse d'un supermarché ou lors de certains achats demandant de fortes sommes d'argent. Ces utilisations, bien que mentales, n'en restent pas moins parallèles à l'unité de compte officielle en place.

Enfin, et à l'inverse de ce que nous venons de traiter comme étant des unités de compte abstraites et mentales, on retrouve également des unités de compte physiques. L'exemple le plus parlant est sans aucun doute l'étalon-or, système monétaire où l'unité de compte correspond à un poids fixe d'or.

Instruments parallèles de compte et de paiement

Enfin, la quatrième et dernière classe de cette typologie reprend parmi les instruments parallèles cités précédemment, ceux utilisés à la fois comme moyen de paiement et comme unité de compte. Ceux que l'on qualifiera donc par la suite comme des instruments *monétaires* car ils possèdent ces deux caractéristiques.

On retrouve dans un premier temps les monnaies étrangères qui circulent sur le territoire national et dont l'unité de compte est également employée parallèlement à l'unité de compte officielle. Parmi les différentes monnaies parallèles recensées, celles-ci sont sans nul doute les plus fréquentes d'un point de vue quantitatif. Etant perçues comme une atteinte extérieure à la monnaie nationale, les États qui y sont confrontés restent très vigilants quant à la susceptibilité qu'ont ces monnaies à pouvoir remplacer la monnaie domestique. C'est bien évidemment le dollar américain, valeur refuge jouissant d'un rayonnement universel dû à son statut de compte international et à sa robustesse, qui reste bien souvent dans la ligne de mire des systèmes monétaires possédant une devise nationale plus faible. Ces monnaies, bien que différentes de la monnaie nationale, ne sont en rien complémentaires (et donc parallèles) car elles viennent concurrencer la monnaie nationale.

Ensuite, à l'inverse des monnaies étrangères comme le dollar américain qui se caractérisent par leur « mondialisation » et leur universalité, on retrouve les monnaies locales. L'existence de monnaies locales remonte à une époque où celles-ci représentaient en fait la norme. En effet, avant l'unification des systèmes monétaires nationaux (1860-1920), l'espace monétaire était fragmenté en différentes zones géographiques possédant chacune leur unité de compte ainsi que leur moyen de paiement local. La coexistence de différentes monnaies sur un même territoire national était donc la norme, avec certaines monnaies qui prenaient parfois le dessus sur d'autres sans pour autant imposer leur monopole sur l'ensemble du territoire. Après l'unification monétaire, on retrouvera encore certains phénomènes de monnaies locales dans des régions souhaitant s'émanciper du pouvoir central en rejetant symboliquement la monnaie

nationale via la mise en place d'une monnaie locale. Mais, il est important de noter qu'il existe aujourd'hui une multitude de monnaies locales, prenant leurs sources non pas dans un besoin d'émancipation régionale mais plutôt, dans un besoin de redynamisation de l'économie locale. Elles sont généralement acceptées par les commerçants locaux de toutes sortes et incitent les habitants à faire leurs achats localement. Je reviendrai sur certains exemples concrets de monnaies locales dans la seconde partie de ce travail qui visera à étudier des cas pratiques de monnaies parallèles (voir partie 2, chapitre 5 & partie 3, chapitre 6).

Un autre cas de monnaie parallèle utilisée à la fois comme moyen de paiement et unité de compte (et qui fera d'ailleurs partie intégrante de l'étude de cas qui suivra) est l'existence d'une monnaie propre à des cercles fermés. Ces monnaies parallèles se distinguent des monnaies locales par leur caractère strictement fermé. Leur existence n'est plus reliée à une zone géographique mais bien à un groupe de personnes partageant des attributs communs leur permettant d'avoir accès à une sorte de microsystème monétaire clos et fonctionnant parallèlement au système national. On citera par exemple les microsystèmes d'échanges bien connus SEL (systèmes d'échanges commerciaux locaux) qui sont des organisations économiques permettant l'échange de biens et de services entre les membres du groupe. Les groupes mettent en place une unité de valeur créée localement et l'utilisent comme une monnaie pouvant être échangée ou troquée contre des biens ou des services (les SEL seront abordés en détail dans la partie 3, chapitre 6).

Jérôme Blanc cite également trois autres formes de monnaies parallèles qui possèdent à la fois pour caractéristiques d'être des unités de comptes ainsi que des moyens de paiement : les systèmes de points d'achat (l'acquisition de points en magasin suite à un certain montant déboursé et, ne pouvant être utilisés que dans ce même magasin comme moyen de paiement), les anciennes monnaies (parfois encore utilisées lors de la phase de retrait) et finalement les biens.

3.2.3. Typologie des contextes économiques

Comme expliqué précédemment, Jérôme Blanc propose un deuxième système de classification des monnaies parallèles observées lors de ses recherches. Celle-ci se base non plus sur la nature de ces instruments monétaires mais bien sur la situation dans laquelle de tels phénomènes émergent. C'est selon quatre types d'évènements distincts que Jérôme Blanc réalise cette seconde typologie qui vient compléter la première.

Crise

De nombreuses monnaies parallèles sont la résultante directe de crises économiques, monétaires ou encore politiques. En effet, d'un point de vue économique les monnaies parallèles apparaissent souvent comme une réponse logique à une situation de pénurie de bien. Des coupons de rationnement sont alors mis en place dans l'objectif de gérer cette situation de crise et distribuer équitablement les biens de première nécessité. Comme expliqué précédemment, il n'était alors pas anodin de voir s'échanger sur les marchés noirs ces bons de rationnement comme s'il s'agissait d'une monnaie à part entière. Actuellement, ce sont les

situations d'exclusion de masse engendrées par un appauvrissement général d'une tranche de la population suite à une crise économique les empêchant d'avoir accès à certains biens, qui donnent souvent lieu à la création de titres de diverses natures. Ces titres d'aide social (comme le « Ticket Social » crée en 1995 par l'association Act Social) prennent souvent la forme de bons d'achats à durée limitée et sont réservés aux « exclus ». Ils peuvent être considérés comme une forme de monnaie parallèle, cette fois-ci légale.

Les situations d'inflation quant à elles, mènent graduellement et dans le cas de différentes transactions, au rejet de la monnaie domestique au profit d'une monnaie étrangère plus robuste. Néanmoins, c'est principalement lors de périodes d'hyperinflation (et non d'inflation) que l'on voit apparaître différents types de monnaies parallèles. Jérôme Blanc explique même que l'hyperinflation est une situation typique d'émergence de monnaie parallèle et que c'est d'ailleurs par rapport à ce type d'évènement que le phénomène des monnaies parallèles est majoritairement mis en lumière dans la littérature. Lors d'une situation d'hyperinflation, la monnaie nationale se retrouve rapidement concurrencée par des devises étrangères (comme le dollar ou simplement les devises des pays voisins) ou même par des unités de compte physiques (comme par exemple la tonne de charbon en Allemagne dans les années 1920).

On retrouve également d'autres parallèles à la monnaie nationale comme des bons d'achat à validité limitée, des actifs financiers ou encore le recours à d'anciennes monnaies comme ce fut le cas au Zaïre dans les années 1990. Au-delà d'une pénurie de biens, c'est bien souvent une pénurie des moyens de paiement qui est engendrée par l'hyperinflation (car elle réduit drastiquement la valeur réelle de la masse monétaire disponible). Ceux qui n'ont pas accès à des moyens de paiement parallèles s'en retrouvent donc d'autant plus appauvris. Il est intéressant de noter que cette situation de pénurie des moyens de paiement n'apparaît pas qu'en cas d'hyperinflation. En effet, cette situation de pénurie monétaire s'est par exemple présentée en Italie en 1977 suite à la démonétisation des pièces de basses valeurs et leur non-remplacement. Cette pénurie monétaire pourrait également se présenter dans le cadre d'une situation économique où la population thésaurise à l'excès, ou si les banques centrales en venaient à ne plus pouvoir émettre de monnaies fiduciaires. Contraints de se rabattre sur d'autres types d'instruments monétaires, on voit apparaître les différents types de monnaies parallèles cités ci-dessus et même d'autres types comme par exemple, des monnaies locales, privées et même concurrentielles.

Finalement, c'est en temps de guerre menant à de réelles luttes territoriales mais également monétaires, que le phénomène des monnaies parallèles fait fréquemment son apparition. La lutte pour imposer des nouveaux moyens de paiement sur les territoires conquis mènent à la coexistence de monnaies parallèles, acceptées par l'une ou par l'autre des autorités monétaires.

Domination et interpénétration des réseaux économiques

Bien souvent, lorsqu'un pays domine économiquement un pays frontalier, il n'est pas anodin de voir la monnaie du premier circuler au sein des frontières du second (plus fréquemment dans les zones géographiquement proches de la frontière séparant territorialement les deux pays). On constate notamment cela en Afrique dans les pays voisins de la zone franc

ou encore au Cambodge et au Laos où c'est le baht thaïlandais qui est bien souvent utilisé comme monnaie au lieu de la monnaie locale.

Enfin, il est simple de constater que les frontières politiques, bien souvent mises en place brutalement suite à des accords agités, ne sont cependant pas toujours signe de frontières économiques. En effet, les réseaux traditionnels d'échanges inter ou intracommunautaires antérieurs à ces frontières territoriales, continuent d'exister et à utiliser leur instrument monétaire, malgré la mise en place d'une monnaie nationale officielle. C'est par exemple le cas du Nigeria et du Benin qui continuent leurs échanges traditionnels en ignorant les contours factices des frontières politiques que l'histoire a tracés.

État et modification du système monétaire local

Les fondations et l'établissement du système monétaire national peuvent évidemment être les premiers responsables de la présence de monnaies parallèles à la monnaie officielle du pays. Au plus un système monétaire est fondé en fonction des habitudes monétaires de sa population, au plus le risque de voir émerger des monnaies parallèles est élevé. Deuxièmement, la modification d'un système monétaire national mène bien souvent à une période d'adaptation plus ou moins longue où l'on peut voir s'immiscer quelques formes de monnaies parallèles (autres que la simple friction entre l'ancienne monnaie et la nouvelle monnaie).

Différentes situations de ce type ont été identifiées par Jérôme Blanc lors de son étude sur les monnaies parallèles. On retrouve premièrement une transition monétaire lente et compliquée dans les pays colonisés qui se voient imposés des pratiques monétaires modernes bien souvent occidentalisées. Les pays du Tiers Monde se sont donc retrouvés confrontés à une démonétarisation de leur système fondé sur des paléomonnaies et ensuite, à une remonétarisation forcée par les colonisateurs. Néanmoins, on constate que les pratiques paléomonétaires traditionnelles subsistent encore aujourd'hui parallèlement à la monnaie nationale mise en place. Il est également intéressant de noter que de nombreuses zones du Tiers Monde sont difficilement accessibles et donc, peu imprégnées par le système monétaire moderne qui prévaut dans les zones urbaines qui s'y rattachent (comme l'Inde où 73% de la population était rurale en 1990). D'anciennes monnaies y sont donc échangées parallèlement à la monnaie nationale.

Deuxièmement, la pluralité monétaire n'est pas illégale dans toutes les zones géographiques du globe (bien que celle-ci soit extrêmement rare), ce qui mène évidemment à une multitude de situations où les instruments monétaires coexistent et où il n'y a finalement que des monnaies parallèles. Par exemple, le Yémen dispose de deux monnaies nationales, issues des deux États qui le composent historiquement. Ensuite, dans certains pays, la concurrence entre la monnaie nationale et certaines monnaies étrangères est permise. Le cas se présente par exemple au Bhoutan où la monnaie locale est échangée parallèlement à la roupie indienne, la monnaie étrangère du pays voisin puissant qui domine manifestement le pays concerné. Néanmoins, il reste important de remettre ces événements en contexte et de les aborder de façon relative à l'entièreté des systèmes monétaires mis en place dans le monde. On constate alors rapidement

que la pluralité monétaire légale est un système singulier, principalement mis en place dans les pays du Tiers Monde et qui appartient totalement au passé des systèmes monétaires modernes.

Finalement, la réforme monétaire (due à une unification ou un éclatement forcé d'une zone géographique précise) engendre un temps de latence et d'adaptation où ancienne et nouvelle monnaie circulent légalement et parallèlement dans le nouveau système monétaire. Le système de paiement s'adapte bien souvent rapidement à ces changements, ce qui rend la friction entre les deux instruments monétaires temporaire. Néanmoins, la transition est plus longue et complexe pour le système de compte car celui-ci est ancré dans la tradition orale et dans la psychologie de la population comme nous avons pu le voir précédemment. On a donc plutôt affaire à des unités de compte parallèles sur le long terme, qu'à des moyens de paiement parallèles qui après plusieurs mois, disparaissent de nos portefeuilles.

Formation de sphères de validité limitée

La dernière situation recensée par Jérôme Blanc comme étant le berceau de diverses monnaies parallèles est la formation de sphères autonomes et fermées où des instruments monétaires spécifiques sont employés. Ces formations de cercles monétaires, en plus d'être à la source de bon nombre de monnaies parallèles, sont surtout le terreau de toutes les monnaies modernes qui façonnent les systèmes monétaires que nous connaissons.

En effet, la monnaie fiduciaire et scripturale était historiquement utilisée par des cercles fermés d'une certaine catégorie de marchands. Aujourd'hui, ce sont les systèmes d'échange SEL et WIR qui utilisent ce même principe (ils reposent sur une unité monétaire spécifique dont nous discuterons en détail dans la partie 3 au chapitre 6) et constituent des réseaux monétaires parallèles aux systèmes nationaux.

3.2.4. Conclusions de la recherche menée par Jérôme Blanc

Cette étude de Jérôme Blanc aura permis de réaliser un recensement inédit des diverses manifestations de monnaies parallèles par-delà les différentes zones géographiques du globe sur la période s'étalant de 1988 à 1996. C'est finalement au travers de 16 situations différentes et 24 types d'instruments que celui-ci parvient à classer les diverses manifestations de monnaies parallèles.

Sur la totalité des instruments parallèles identifiés dans les 136 États concernés, 28% ont été recensés en Afrique subsaharienne et 23% en Europe centrale et orientale. L'Europe occidentale n'enregistre quant à elle que 8% des instruments parallèles identifiés, derrière l'Amérique qui en comptabilise 15%. Il est également important de noter que sur la totalité des instruments étudiés, 33% sont qualifiés de monnaies étrangères. Ensuite, les 67% restants sont répartis parmi les échanges en nature (13%), les bons d'achats à validité limitée (11%), les paléomonnaies (10%) suivis ensuite par d'autres phénomènes dont nous avons discutés comme les anciennes monnaies (7%), les cercles fermés (5%) ou encore les monnaies locales (5%).

La première conclusion qui peut être tirée de cette étude est la complexité à réaliser un état des lieux exhaustif et complet des monnaies parallèles. Pour Jérôme Blanc, il reste d'ailleurs impossible d'en dresser un état des lieux exact car celles-ci se retrouvent partout et sous des formes multiples et hétéroclites. Néanmoins, c'est cette généralité, cette présence universelle, qui permet de définir déjà une première partie de ce phénomène. En effet, il ne semble y avoir aucun lieu où la monnaie nationale (et donc légale) parvient à capter la totalité des pratiques monétaires sur son territoire. Et c'est justement cette partie hétérogène d'instruments monétaires que la monnaie nationale ne parvient pas à capter qui forme en partie le phénomène des monnaies parallèles.

La deuxième conclusion concerne quant à elle la différence d'usage résidant dans la monnaie parallèle et la monnaie nationale. En effet, on constate rapidement que la monnaie parallèle est souvent utilisée de façon cloisonnée (ce qui peut paraître logique car elle apparaît souvent en réponse à un événement spécifique et poursuit donc un objectif bien précis). A l'inverse, la monnaie nationale est destinée à couvrir l'ensemble des usages monétaires. C'est d'ailleurs pour cela que la littérature s'est finalement peu intéressée au phénomène des monnaies parallèles, souvent considéré non pas dans sa globalité mais plutôt, comme une multitude d'événements indépendants sans enjeux pratiques ou théoriques. On notera également que c'est cette caractéristique de « cloisonnement » qui est à l'origine de la tolérance des différentes instances monétaires nationales face au déploiement de ce phénomène sur le sol national. La monnaie parallèle est en fait souvent considérée comme étant sans danger. Tout cela explique probablement pourquoi ni l'histoire, ni la théorie monétaire, ni les instances nationales ou internationales ne considèrent ce phénomène comme un danger ou à l'inverse, comme une potentielle solution.

Finalement, il est important de revenir sur les limites de cette recherche. En effet, partant de zéro car il n'existe aucune autre étude empirique au sujet de ce phénomène monétaire, la collecte de sources et d'informations fut complexe. Comme expliqué précédemment, c'est la négligence de la théorie économique face à ce phénomène qui en rend l'étude encore plus compliquée. Etant un phénomène quantitativement négligeable face à d'autres instruments monétaires, l'étude qualitative en a été d'autant plus délaissée. De plus, il ne faut pas oublier que les instruments monétaires parallèles, si l'on s'en tient aux deux conceptions de la monnaie (celle juridique et celle marchande), ne sont pas considérés comme étant « monétaires » et sont donc niés par la théorie monétaire.

Une autre limite de cette étude est son ancienneté. En effet, si l'on reprend le champ de recherche de Jérôme Blanc qui pour rappel, se résume à étudier l'ensemble des instruments de compte et de paiement autres que ceux inscrits dans le système monétaire national, les cryptomonnaies feraient également partie intégrante aujourd'hui de son champ de recherche.

Le peu de visibilité laissée à ces manifestations de monnaies parallèles en fait un domaine complexe à étudier car il existe peu, voire aucune source scientifique écrite. Les monnaies parallèles furent citées dans certains ouvrages comme nous avons pu le voir précédemment mais ceux-ci, défendant une théorie monétaire bien précise, sont implicitement emplies d'une idéologie politique et économique poursuivie par l'auteur. Les faits sont donc rarement

rapportés de façon neutre et objective. Pour ce qui est des sources orales, celles-ci ont été récoltées sur le terrain et concernent des pratiques monétaires quotidiennes et locales. Néanmoins, les témoignages possèdent en eux cette partie subjective issue du ressenti personnel de l'individu qui relate un événement. Ce sont finalement les séjours sur le terrain qui restent la source d'information la plus objective, mais ceux-ci ne sont pas réalisables à grande échelle.

3.3. Définition par la positive

Après avoir longuement discuté du concept de monnaie et d'avoir redéfini celle-ci pour y introduire les instruments parallèles, j'ai précédemment jeté les bases d'une première définition par la négative de ce qu'est la monnaie parallèle. C'est finalement en combinant ces deux premières facettes de ce travail avec l'étude empirique de Jérôme Blanc, que je proposerai un essai de définition par la positive de ce phénomène oublié.

C'est grâce à la mise en place des trois concepts clés que sont *l'intégration monétaire*, le *protocole monétaire* et le *champ monétaire* découlant des observations de Jérôme Blanc résumées ci-dessus, que je proposerai cette définition. En effet, en combinant ces trois concepts, les monnaies parallèles ne sont plus saisies comme étant un événement pathologique ne prenant place que dans des circonstances extrêmes mais bien, comme un phénomène constant et banal qui coexiste de façon permanente avec la monnaie nationale d'un pays.

Pour rappel, les monnaies parallèles sont premièrement considérées comme des instruments monétaires car elles sont utilisées comme moyens de paiement et unités de compte. Ce n'est d'ailleurs qu'en définissant la monnaie comme étant avant tout un instrument de compte et de paiement s'inscrivant dans un système monétaire, que l'on peut concevoir l'existence des monnaies parallèles.

En plus d'être appréhendée dans ce qu'elle a de plus profond et d'universel (être un moyen de compte et de paiement), nous avons vu que la monnaie était également définie par rapport à l'usage qui en est fait (donc, ce qu'elle est effectivement et non théoriquement). Et c'est en fait cet usage qui vient cloisonner et limiter chaque instrument monétaire étudié. Ce cloisonnement a lieu géographiquement, socialement, temporellement ou encore économiquement. En d'autres termes, ces instruments monétaires parallèles ne sont pas utilisés de façon généralisée mais sont à l'inverse, majoritairement utilisés de façon limitée et cloisonnée selon leur usage.

C'est d'ailleurs pour cela que les monnaies parallèles sont considérées comme non-concurrentes à la monnaie nationale qui possède cette caractéristique d'être utilisée de façon généralisée. En guise d'exemple, des bons d'achats à validité limitée, bien qu'étant une forme de monnaie parallèle, sont par principe limités dans le temps et ne peuvent donc pas prétendre concurrencer la monnaie nationale. Néanmoins, la monnaie étrangère et les cryptomonnaies qui s'insinuent sur le même terrain que la monnaie nationale et ne sont pas nécessairement cloisonnées, sont-elles perçues comme concurrentes et donc, non parallèles.

Ce sont néanmoins ces limites géographique, temporelle, sociale ou économique qui ont valu à de nombreuses monnaies parallèles de ne pas être qualifiées d'instruments monétaires. A

l'inverse, ceci explique pourquoi la monnaie étrangère est plus facilement considérée comme une *monnaie*, un réel instrument monétaire, car elle possède cette caractéristique d'être utilisée de façon généralisée et légale dans son pays d'origine.

Notons cependant que cette caractéristique d'être « limitée » s'applique néanmoins à la monnaie en général. En effet, s'il existe des monnaies parallèles, cela signifie que la monnaie nationale n'a pas réussi à couvrir certains besoins spécifiques. Celle-ci est donc par nature, limitée à certains usages.

Ensuite, nous avons vu que la monnaie parallèle n'existe par définition que par rapport à une monnaie nationale qui est définie par l'État sur un territoire homogène. Néanmoins, le phénomène des monnaies parallèles nous démontre que l'État n'est pas le créateur des pratiques monétaires mais bien celui qui les normalise. Le champ monétaire¹⁵ (ou l'étendue des pratiques monétaires) est donc en réalité plus vaste que celui de la monnaie nationale, qui est pourtant celui étudié à tort au travers de la majorité des théories monétaires comme étant un tout homogène. Le système monétaire est donc constitué d'un système national auquel peut se greffer une multitude d'instruments parallèles mais également (et plus rarement), constitué de systèmes monétaires totalement parallèles. Bien souvent, les monnaies parallèles sont en effet considérées comme des instruments qui ne fonctionnent qu'en s'inscrivant dans le système monétaire national et en sont donc dépendantes (les bons d'achats par exemple). Néanmoins, certains instruments monétaires comme les SEL ou de façon générale les cercles fermés, fonctionnent de façon autonome et sont de réels systèmes monétaires parallèles.

Le champ monétaire est donc défini par l'usage et non par l'État qui n'en contrôle finalement qu'une partie. C'est d'ailleurs pour cela que j'avais précédemment défini la monnaie comme étant un phénomène social. En effet, malgré l'établissement d'un ordre monétaire par l'État, le corps social à qui cet ordre monétaire s'applique n'accepte pas forcément la monnaie nationale. Il décide donc de détourner et d'adapter cette monnaie selon sa tradition ou plus radicalement, de créer de nouveaux instruments monétaires. Le développement des monnaies parallèles est donc fortement ancré dans ce processus d'intégration sociale de la monnaie.

Le protocole monétaire qui permet à l'État d'organiser le fait monétaire sur le territoire national au travers de la monnaie nationale, ne semble donc pas réussir à couvrir l'ensemble du champ monétaire. On peut donc définir les monnaies parallèles comme étant les instruments monétaires qui relèvent de la partie du **champ monétaire** que le protocole monétaire ne parvient pas à couvrir.

Ensuite, le concept de **cloisonnement monétaire** nous permet d'affirmer que les monnaies parallèles sont des instruments monétaires ayant des qualités diverses et limitées qui couvrent les pratiques monétaires que les instruments monétaires nationaux ne peuvent couvrir (ils sont donc également limités par nature).

¹⁵ *Le champ monétaire, ou champ des pratiques monétaires, correspond à l'ensemble des actes de compte et l'ensemble des actes de paiement réalisés sur le territoire considéré, quels que soient les instruments utilisés pour ces opérations (Blanc, 1998)*

Enfin, c'est le phénomène **d'intégration monétaire** de la monnaie qui permet de définir la monnaie parallèle comme étant un phénomène permanent qui se développe selon les besoins, ce qui en fait son usage spécifique mais constant par-delà les époques et les zones géographiques. C'est également le degré d'intégration monétaire qui viendra définir la tolérance des autorités en place par rapport aux monnaies parallèles circulant sur leur territoire. Voilà ce qui à mon sens et en me basant sur l'étude de Jérôme Blanc, définit le concept obscur qu'est la monnaie parallèle. Néanmoins, cette définition, bien qu'elle m'apparaisse comme complète et justifiée, présente la monnaie parallèle de façon très conceptuelle. En d'autres termes, cette définition manque de substance. Elle est faite de mots auxquels je souhaite maintenant donner un sens, une consistance au travers d'éléments réels et concrets. C'est pourquoi, avant de passer à une réflexion concernant la mise en application de ce concept dans l'économie actuelle, je souhaitais revenir sur la raison d'être de ces monnaies ainsi que sur une théorie monétaire, celle de la monnaie fondante.

En effet, nous savons maintenant en quoi consistent ces monnaies et les événements qui les engendrent. Il est maintenant temps de comprendre pourquoi elles se manifestent et surtout, persistent et coexistent de façon parallèle à la monnaie nationale à tel ou tel moment de l'histoire. Cette persistance, je l'expliquerai au travers de la théorie monétaire de la monnaie fondante (Silvio Gesell). Une théorie oubliée dont il faut redorer le blason car en plus d'avoir donné lieu à l'émergence de monnaies parallèles, celle-ci fait également écho à l'économie contemporaine.

Partie 2 : Les monnaies parallèles expliquées au travers de la théorie gesellienne

Cette deuxième partie a pour objectif de revenir sur les courants de pensées qui sont à l'origine du phénomène sociologique et économique qu'est la monnaie parallèle. Car en effet, avant d'être un instrument monétaire, nous verrons que la monnaie parallèle est surtout une tentative de réponse à un désordre macroéconomique. Également, celle-ci a pour vocation, dans certains cas, de réformer totalement le système monétaire en place qui est perçu comme obsolète, voire même nuisible à l'organisation de la société.

Dans cette partie, j'ai également décidé de mettre l'accent sur Silvio Gesell et sa singulière théorie monétaire de la monnaie fondante. Cette théorie et son théoricien, qui je le rappelle, peuvent être perçus comme la toile de fond de ce mémoire, me serviront (et me servent déjà dans la partie précédente qui leur fait écho) de réel lien entre théorie monétaire – monnaie parallèle – économie réelle. En effet, cette théorie oubliée me permettra de faire le lien entre les mises en applications passées et actuelles de monnaies parallèles et la théorie monétaire. Après avoir pris connaissance de cette théorie monétaire gesellienne, le lecteur sera surpris de constater que celle-ci, autrefois perçue comme hérétique dû à son originalité et le manque de renom académique de son auteur, semble finalement prédire et faire écho aux impasses qui accablent notre système économique actuel. Silvio Gesell avait en effet prédit que l'économie de marché, que nous ne cessons de percevoir comme un modèle et un acquis irréversible, mènerait *in fine* à des nombreux tiraillements sociétaux.

De plus, la mise en pratique de cette théorie monétaire a découlé, nous le verrons, sur des phénomènes de monnaies locales (qui sont considérées comme des monnaies parallèles). Ceci rend l'étude de cette théorie essentielle dans le cadre de ce mémoire qui tente de replacer les monnaies parallèles dans un cadre théorique. En effet, Silvio Gesell, en plus de théoriser une approche monétaire révolutionnaire, fait apparaître une théorie où la mise en place de monnaies parallèles apparaît comme une solution permanente au désordre monétaire et non, comme un outil concurrentiel perturbateur du système économique ou encore, comme un événement éphémère.

Résumé des objectifs poursuivis dans la partie 2 :

- Retour sur les origines réformatrices qui se cachent derrière la monnaie parallèle
- Rejet des courants du Free Banking et du socialisme
- Focus sur le courant circulationniste et la monnaie de consommation
- Point sur la vie et les influences de Silvio Gesell
- Compréhension de la théorie monétaire de la monnaie fondante
- Critique de la théorie gesellienne
- Emergence involontaire de monnaies parallèles suite à la mise en application de la théorie de la monnaie fondante
- Conclusion sur la monnaie parallèle et son application en cercles fermés

Chapitre 4 : Retour sur les origines et la raison d'être des monnaies parallèles

4.1. La monnaie parallèle : une tentative de réforme de l'organisation monétaire

Dans le premier chapitre de ce travail, j'avais expliqué que la théorie économique positive ne tenait pas compte (ou du moins, qu'à titre anecdotique) du phénomène de la monnaie parallèle. Pourtant, au travers du troisième chapitre consacré à l'étude des monnaies parallèles et leur définition (voir partie 1, chapitre 3, point 3.3), j'ai pu démontrer en m'appuyant sur les recherches de Jérôme Blanc que ce phénomène était permanent dans l'économie réelle (Blanc, 1998).

La question que je me suis dès lors posée est de savoir si ces monnaies auraient tout de même (faute d'être présentes dans la théorie économique positive) fait l'objet de certaines théories économiques normatives ? La réponse est positive. Et même si ces théories ne permettent pas d'appréhender ce phénomène dans toute sa complexité, elles permettent néanmoins de revenir sur la raison d'être des monnaies parallèles et de comprendre le contexte entourant leur apparition ainsi que leur développement. De plus, l'étude de ces diverses théories normatives me permettra de conceptualiser d'autant mieux le concept de monnaie parallèle et d'en rendre sa définition encore plus éclairée pour le lecteur.

Il sera intéressant de noter que certaines de ces théories, comme le Free Banking, recommandaient ouvertement la mise en place d'instruments monétaire non officiels. D'autres théories ont quant à elles, lors de leur mise en application, données lieu à l'éclosion de monnaies parallèles de façon involontaire (Blanc, 1998). On verra par exemple apparaître des monnaies parallèles lors de la mise en pratique de théories visant à favoriser la circulation monétaire (comme la monnaie fondante de Silvio Gesell qui donnera lieu à des expériences localisées de monnaies parallèles dont nous discuterons dans la partie 2 au chapitre 5) ou encore, lorsque le projet trop ambitieux d'une économie amonétaire ne put être imaginé qu'en transitant par une (ou plusieurs) monnaie(s) parallèle(s) (ce point sera abordé dans la partie 2, au chapitre 4, point 4.2.2).

On remarque néanmoins rapidement que les raisons d'être de ces différentes théories convergent vers un même point d'entente : le système monétaire en place doit être réformé pour améliorer l'organisation générale de la société. Pour les penseurs que nous analyserons, c'est en effet la conception de la monnaie, ses caractéristiques inhérentes découlant d'une vision monétaire marchande acceptée par les acteurs de l'économie réelle, qui déteint sur l'entièreté de la société. Il faut donc réformer le système monétaire en déconstruisant le concept de monnaie en place et ensuite, en donnant une nouvelle définition à la monnaie qui permettra la mise en place d'un nouveau système monétaire plus équitable (Blanc, 1998).

Les penseurs que nous analyserons ci-dessous ont donc pour objectif de proposer leur propre conceptualisation de la monnaie (qu'ils considèrent comme étant la bonne monnaie), dans l'objectif de réformer un système monétaire qui semble aliéner l'ensemble de la société. Ces théories sont d'ailleurs d'un grand intérêt pour nous car elles proposent chacune une conceptualisation de la monnaie permettant la prise en compte du phénomène de monnaie

parallèle dans la redéfinition de l'outil monétaire (même si je le rappelle, les monnaies parallèles sont parfois le produit involontaire de la mise en place de ces théories monétaires ayant en fait pour objectif primaire de repenser la monnaie et de reformer le système monétaire en place).

4.2. Théories normatives et monnaies parallèles

Les théories normatives les plus connues qui ont engendrées – volontairement ou involontairement – l'éclosion de monnaies parallèles ou non officielles sont apparues aux XIX^e et XX^e siècles. Ces théories sont liées à trois courants de pensées distincts mais partageant un objectif similaire : reformer l'organisation monétaire de la société (Blanc, 1998). Ces différentes théories reposent donc sur le rejet du système monétaire en place et donc, de certaines caractéristiques intrinsèques à la monnaie. L'objectif des théoriciens adhérents à ces systèmes de pensées est donc d'imposer leur définition personnelle de la monnaie, elle-même basée sur une perception différente de l'atteinte du bien-être sociétal et dénonçant certaines caractéristiques monétaires.

Ci-après, nous analyserons ces trois courants de pensées qui ont engendré différentes théories monétaires menant *in fine*, à l'éclosion de monnaies parallèles ou non officielles. J'expliquerai comment ces théoriciens et penseurs en sont venus à la mise en place de monnaies parallèles ou non officiels dans l'objectif de développer une économie et une société robustes, reposant sur la bonne monnaie et un système monétaire sain.

Mais surtout, cette partie permettra déjà de justifier pourquoi j'ai décidé de m'attarder sur la monnaie fondante plutôt que sur d'autres théories normatives. Je débiterai donc par analyser deux courants de pensées, à savoir le Free Banking et le socialisme, que j'écarterai *in fine* de mon étude. En effet, nous verrons que le premier prône une concurrence entre les monnaies, ce qui n'est pas l'objectif poursuivi dans l'instauration de monnaies parallèles. Le deuxième, quant à lui (et lorsque qu'il est appréhendé par ses extrêmes), relève d'une pensée utopique visant à abolir la monnaie. S'il n'y a plus de monnaie, l'existence de monnaies parallèles n'a plus lieu d'être car ce phénomène ne peut exister qu'en analogie avec une monnaie officielle.

4.2.1. Le Free Banking : la concurrence monétaire

Ce premier courant vient dénoncer l'oppression du politique sur la monnaie. Il ne dénonce donc pas des caractéristiques intrinsèques à la monnaie qui pourraient rendre le système monétaire en place foncièrement mauvais. Pour ce courant, la monnaie n'est donc pas mauvaise en soi, c'est le politique qui la corrompt (Blanc, 1998).

Le point de départ de la réflexion des théoriciens adhérent à ce courant est que les banques sont nées librement, d'une initiative privée. La monnaie quant à elle, est une conséquence du marché, elle émerge du marché pour faciliter les échanges. Ni la monnaie, ni l'activité bancaire ont donc été créées par l'État (Domin, 2007). Alors pourquoi l'État devrait-il donc accaparer la gestion de l'outil monétaire et de ses instances, si ce n'est pour financer ses propres besoins politiques ? De plus, l'organisation monétaire se retrouve perturbée par des politiques de surimpositions

monétaire qui semblent empêcher le marché de fonctionner de façon optimale (Blanc, 1998). C'est pourquoi le Free Banking défend, à l'instar de Friedrich Hayek cité précédemment comme fervent défenseur du libéralisme économique, un système de monnaies concurrentielles et une politique de laisser-faire concernant le système monétaire.

Ce type d'organisation monétaire a retenu mon attention car il est le seul à proposer la circulation de monnaies d'origine privée comme une solution pour rétablir la stabilité économique. La mise en place d'une monnaie autre que la monnaie nationale est donc volontaire dans le cadre du Free Banking. Même si ces monnaies ne sont pas parallèles, elles revêtent tout de même un intérêt pour cette étude car elles démontrent l'existence de monnaies non officielles et leur influence sur l'économie réelle. De plus, le Free Banking permet d'appréhender l'économie selon un nouveau point de vue où la monnaie nationale n'est plus le seul instrument monétaire en place. Finalement, ce courant est considéré comme le précurseur des cryptomonnaies, monnaies alternatives certes, mais qui seront à nouveau abordées dans la partie 3 au chapitre 7 dans le point 7.1.2. tant elles se manifestent dans l'économie réelle.

En effet, de façon théorique, le Free Banking s'oppose au modèle bien connu du Central Banking que la majorité des économies mondiales privilégient actuellement. Il propose donc une mise en concurrence totale des banques sans qu'aucun contrôle ne soit mené par une instance supérieure comme une Banque Centrale ou un régulateur financier (le gouvernement par exemple). Les institutions financières et l'économie ne sont donc régulées et régies que par un mécanisme de marché. De plus, ce système monétaire repose sur une absence totale d'Institut d'émission de monnaie, ce qui permettrait aux banques commerciales d'émettre leur propre monnaie et donc, de donner lieu à une multitude de monnaies qui circuleraient concurremment les unes aux autres. Ces monnaies concurrentes sont connues sous le nom de *monnaies-banques* (Domin, 2007).

Néanmoins, pour fonctionner correctement, le système de Free Banking, bien qu'il repose sur une multitude d'unités de paiement différents, propose la mise en place d'une unité de compte commune et externe (que l'on peut également qualifier de *base monétaire*). Cette unité de compte permet la conversion à parité prédéterminée de ces diverses monnaies internes aux banques en une monnaie de base qui leur est externe (la *base monétaire*). Cette *base monétaire* est dite exogène au système bancaire et est souvent imaginée par l'école du Free Banking comme étant une monnaie-marchandise comme l'or ou l'argent (même si elle pourrait être une monnaie fiduciaire, pour peu que la quantité en circulation de celle-ci soit indépendante de l'activité bancaire). L'existence de cette base monétaire est nécessaire pour permettre la convertibilité des *monnaies-banques* en circulation à taux de change constants. Néanmoins, la mise en place d'une unité de compte définie par un étalon et la quantité de pièces réalisées en celui-ci sont des normes qui, se trouvant hors du marché, supposent leur régulation par l'État. La concurrence n'est donc possible qu'au niveau des monnaies internes. Un point assez paradoxal certes, mais cependant nécessaire pour que la monnaie puisse continuer à être considérée comme un outil monétaire et non, comme une pure marchandise (Figuet, 1998).

Ce système monétaire, loin des conventions que nous connaissons aujourd'hui, a d'ailleurs été adopté par de nombreux pays comme le Canada (1891-1934) qui en tira d'ailleurs profit en ne

souffrant d'aucune faillite durant la Grande Dépression de 1929 grâce à un système de collaboration interbancaire. Il en est de même pour l'Ecosse (1716-1845), qui adopta un réel système de concurrence bancaire favorisant le développement de leurs banques de dépôt et techniques de prêts (Laidler, 2006). L'un des épisodes les plus connus du Free Banking est manifestement celui des États-Unis (1837-1863) où il était possible pour les banques, tout comme en Ecosse, d'émettre leurs propres billets pour peu que ceux-ci soient couverts par leur équivalent en or (considéré comme la monnaie de base, l'étalon) (Jaremski, 2015).

On notera cependant qu'il existe une théorisation moderne du système monétaire concurrentielle beaucoup plus extrême et d'inspiration hayékienne. Celle-ci prévoit d'une part l'absence d'Institut de régulation et d'émission de monnaie comme explicité ci-dessus et également, la disparition totale d'une monnaie de base. Il n'existe donc plus aucun dénominateur commun aux diverses monnaies émises par les banques commerciales. C'est au courant connu sous le nom de *New Monetary Economics* qui se développa dans les années 1980 en s'inspirant des travaux de Friedrich Hayek, que l'on doit la théorisation de ce système de paiements concurrentiels non hiérarchisé ou l'unité de compte est donc totalement dissociable des moyens de paiement (Figuert, 1998).

Pour Friedrich Hayek, la monnaie doit être dénationalisée et la concurrence doit avoir lieu à un niveau mondial. C'est donc un mélange total de tous les systèmes monétaires qui est prôné, en allant de la circulation interne de monnaies étrangères (développant une concurrence au niveau de l'unité de compte) jusqu'à l'émission monétaire bancaire privée. Les monnaies deviennent alors pures marchandises car elles sont soumises aux lois du marché et varient de prix en fonction de l'offre et de la demande. La stabilité de ces monnaies n'est donc garantie que par l'étalon spécifique établi par leur émetteur et se présentant par une équivalence fixée par un panier de marchandises. En d'autres termes, l'outil monétaire n'est plus (Blanc, 1998).

En conclusion, le courant de pensée du Free Banking a donc tenté de formaliser un système monétaire basé sur l'existence de monnaies concurrentielles nommées *monnaies-banque*. Ces monnaies-banques sont donc des monnaies dites concurrentielles et internes qui sont émises par des banques, ce qui inscrit cette théorie du Free Banking dans la poursuite d'une économie ultra-libérale. Dans le cas du Free Banking, la monnaie n'est pas critiquée en tant que telle, c'est la tyrannie du politique sur l'instrument monétaire qui est dénoncée. Cette théorie ne semble donc pas proposer de changer ou de redéfinir la monnaie de façon intrinsèque mais plutôt, de modifier l'influence d'acteurs externes, comme le gouvernement ou les banques centrales, sur l'instrument monétaire. C'est pourquoi le rôle de l'État est réduit à celui de régulateur de la monnaie externe, autrement nommé « étalon ».

Néanmoins, si l'on se plonge dans la lecture des théories ultra-libérales, prolongements de la pensée de Friedrich Hayek et théorisées par la *New Monetary Economics*, on peut en extrapoler que la monnaie est ici redéfinie dans ce qu'elle a de plus profond. En effet, la monnaie est redéfinie comme étant une marchandise privée (Blanc, 1998). Mais dans ce cas, la monnaie n'est plus considérée comme *monnaie* car elle ne possède plus aucunes caractéristiques monétaires. *A contrario*, elle possède dorénavant des caractéristiques qui sont intrinsèques à toute marchandise. Le concept de monnaie n'est donc pas redéfini mais plutôt totalement

remplacé par un concept de marchandise. Poussée à l'extrême, la théorie des monnaies concurrentielles rejette donc l'outil monétaire en le dissolvant totalement dans un ensemble composé d'une multitude de moyens de paiement. Moyens de paiement qui ne sont en fait que des instruments de placements pouvant être échangés comme une marchandise. La monnaie étant finalement absente de ce système qui en refuse théoriquement le concept, on ne peut donc plus parler de monnaies concurrentielles non plus.

C'est d'ailleurs pour cette raison que les théories du Free Banking proposent de conserver une monnaie de base (la définition de l'étalon par le politique) en dehors du marché. L'existence de monnaies concurrentielles est donc possible seulement si la concurrence monétaire a lieu au niveau des *monnaies-banques* (monnaies internes) et que la monnaie externe (l'étalon) reste hors du marché. C'est donc seulement au travers de changements exogènes à l'outil monétaire permettant au marché de s'autoréguler et de (pratiquement) neutraliser les effets de la monnaie sur l'économie (tout en conservant néanmoins un pouvoir de l'État sur la monnaie de base), comme proposé par l'Ecole du Free Banking, que des monnaies concurrentielles émergent dans un système libéral.

Cependant, cette théorie sera laissée de côté dans la suite de ce mémoire concernant les monnaies parallèles. En effet, bien que cette théorie ait permis un temps de formaliser le phénomène d'une circulation pluriel de monnaies, cela n'en reste pas moins des monnaies concurrentielles et non parallèles. De plus, le prolongement contemporain et radical de cette théorie reposant alors sur un système économique idéalisé, mène *in fine* à l'extinction de l'outil monétaire. En remplaçant la monnaie par une marchandise, le système de monnaies concurrentielles utopique de la *New Monetary Economics* inspiré de Friedrich Hayek rejette totalement le phénomène de pluralité monétaire. La monnaie n'est donc absolument pas redéfinie pour y inclure le phénomène des monnaies parallèles. Au contraire, la monnaie est chassée de ce système et remplacée par une marchandise.

Il est important de rappeler que l'objectif de ce mémoire est d'étudier le phénomène de monnaies parallèles. Dans le cas du Free Banking, bien que plus modéré que sa version contemporaine, le système monétaire repose sur l'idée de concurrence monétaire. C'est justement cette concurrence monétaire que j'avais précédemment critiquée et qui pour moi, empêche le phénomène des monnaies parallèles d'exister de façon permanente. C'est la complémentarité de ces monnaies qui permet leur permanence dans le système économique. Complémentarité qui est d'ailleurs prônée dans le dernier courant que j'analyserai à savoir, le courant circulationniste.

4.2.2. Une vision extrême du socialisme : l'abolition de la monnaie

De façon assez paradoxale, certains courants socialistes, qui peuvent être perçus comme les antagonistes du libéralisme, tendent pourtant (et lorsqu'ils sont appréhendés par leurs extrêmes) vers la même conclusion que celle prônée par la *New Monetary Economics* : il faut abolir la monnaie. Néanmoins, les raisons motivant l'élimination de l'outil monétaire sont évidemment différentes. En effet, les inégalités sociétales sont, selon certaines théories

socialistes, le produit du système d'échange basé sur la propriété privée et la monnaie en tant que telle (Blanc, 1998).

Pour comprendre le fond de cette utopie socialiste, l'économiste Jérôme Blanc (1998) insiste sur l'importance de distinguer *l'Argent* de la *monnaie*. Car en effet, l'idée socialiste est de supprimer l'Argent et non la monnaie. Jérôme Blanc (1998) définit l'Argent comme « la richesse sous sa forme spéculative, inégalitaire, capitaliste. L'Argent, qui transcende l'argent et la petite monnaie, c'est le mal, la cupidité l'avarice, l'avidité, l'accumulation, mais aussi la liberté dont jouissent les riches et dont manquent les pauvres ». On notera d'ailleurs que c'est l'Argent (et non l'argent¹⁶ qui peut être défini comme étant la manifestation concrète de l'Argent) qui est rattaché au péché capital de l'avarice dans la religion chrétienne. On retrouve également cette notion d'Argent, dans *l'Utopie* (1516) de Thomas More (1478-1535), où l'atteinte d'une civilisation supérieure et idéale n'est possible qu'au travers de l'abolition de l'Argent et de la propriété privée.

Néanmoins, pour supprimer cet Argent, il faut passer soit par l'abolition de la monnaie, soit de façon plus douce, par l'abolition de l'argent qui mènera *in fine*, à la disparition de la monnaie. Cette deuxième option prônant l'abolition de l'argent permettrait de mettre en place une organisation monétaire égalitaire fondée sur des instruments de circulation nommés « bons de travail » ou « bons d'échanges ». Dans ce cas-ci, la monnaie n'est pas supprimée, au contraire ! L'instrument monétaire subsiste mais sous une forme différente, une forme que l'on qualifiera ici d'alternative à l'argent. C'est malheureusement ce caractère alternatif, et non complémentaire qui me fera en partie rejeter ce courant de pensée de mon étude.

Certains penseurs socialistes plus extrêmes, comme par exemple Karl Marx, préconisent cependant une abolition de l'argent et de la monnaie. Ceci se présente dans le cas où la propriété privée est totalement condamnée par le théoricien. Si la propriété privée n'est plus, la nouvelle société sera basée sur un système où les échanges ne seront plus nécessaires, ce qui rend la vision d'une société sans argent ni monnaie possible. Néanmoins, ce type de système relève d'une utopie où la redistribution des biens serait totalement centralisée et égalitaire, ne nécessitant donc aucune unité de compte commune. En d'autres termes, il ne semble y exister aucun moyen d'abolir la monnaie (qui je le rappelle, est caractérisée entre autres par sa fonction d'unité de compte) dans un système où l'échange subsiste et donc, nécessite une unité de compte. Les expériences de tentatives d'abolition de la monnaie démontrent d'ailleurs bien, étant donné l'émergence systématique de monnaies parallèles ou alternatives souterraines, qu'une société sans monnaie ne peut exister (Blanc, 1998).

Le caractère utopique de ce courant de pensée se rapprochant plutôt d'une idéologie inatteignable que d'une théorie monétaire s'inscrivant dans le réel, me force à le délaisser

¹⁶ Ici, il est important d'apporter une dernière nuance : le mot « argent » sans majuscule, est employé au sens commun pour définir les moyens de paiements et de réserves comme les billets, les pièces, les dépôts, etc. Le terme « monnaie », comme nous l'avons vu précédemment, est utilisé par les économistes comme représentant un concept reprenant d'une part les moyens de paiements et de réserves (l'argent) mais également, la fonction de compte. De plus, le concept de « monnaie » possède en lui le contexte institutionnel qu'il suppose ainsi que ses implications sociales. De façon simplifiée, la monnaie est donc un concept abstrait et l'argent un objet concret (Blanc, 1998).

également de mon champ de recherche. C'est en fait cet objectif d'abolition de la monnaie qui fait définitivement sortir cette théorie de mon cadre de recherche. En effet, l'idée de cette recherche est je le rappelle, d'étudier le phénomène qu'est la monnaie parallèle. Si la monnaie est abolie, il n'y a plus lieu d'être de discuter de parallélisme entre les outils monétaires.

4.2.3. Le circulationnisme

L'intérêt du courant circulationniste réside dans sa proposition de redéfinir la monnaie et non de l'abolir ou de la rendre concurrentielle comme le préconisaient les deux courants présentés ci-dessus. Et c'est par-delà cette redéfinition de la monnaie que des cas de monnaies parallèles émergeront volontairement ou involontairement à la suite de la mise en application des théories normatives circulationnistes.

En d'autres termes, la redéfinition de l'outil monétaire par ces théoriciens circulationnistes permet d'inclure le phénomène des monnaies parallèles à part entière dans la théorie monétaire. Pour ce troisième courant, c'est donc l'essence même de la monnaie qui fait d'elle une *mauvaise* monnaie et non pas l'influence externe de l'État sur l'outil monétaire (comme dans le Free Banking). L'objectif n'est pas non plus de diaboliser l'outil monétaire comme le fait le socialisme qui souhaite totalement abolir l'Argent.

Nous avons vu précédemment que le Free Banking tentait de neutraliser totalement l'impact du politique sur l'outil monétaire dans l'objectif de libérer l'émission monétaire. A l'inverse, le courant circulationniste prône la mise en place d'une politique monétaire particulière permettant de libéraliser la circulation monétaire. Et c'est la théorie de la monnaie fondante de Silvio Gesell qui se trouve à l'épicentre de ce courant. Cette théorie, visant à accélérer la circulation monétaire, propose une réorganisation bien spécifique de la politique monétaire ainsi qu'une redéfinition de l'outil monétaire sous forme d'une monnaie dite « fondante ». Nous verrons que la mise en application localisée de cette théorie a d'ailleurs donné lieu à des expériences de monnaies parallèles.

C'est pourquoi l'objectif de cette section est de définir le courant circulationniste pour ensuite comprendre la saisissante théorie de la monnaie fondante au chapitre 5. Je dois la bonne compréhension de ce courant à la brillante thèse de doctorat *La Monnaie Fondante* rédigée en 1938 par Janine Delannès.

Combattre la thésaurisation

Pour les circulationnistes, l'Argent se nourrit de l'immobilisation monétaire. C'est donc cette immobilisation monétaire, induite par la thésaurisation de la monnaie qui prend de la valeur avec le temps, qu'il faut combattre (Blanc, 1998). Il faut donc redéfinir la monnaie en lui soustrayant sa capacité de prendre de la valeur avec le temps pour que sa seule raison d'exister soit son emploi dans les échanges et non sa thésaurisation. En d'autres termes, le courant circulationniste va lutter contre l'Argent en soustrayant à la monnaie sa capacité à conserver de la richesse et à accroître sa valeur nominale dans le temps via le taux d'intérêt (ou la rente).

Pour le courant circulationniste, la Loi de Say développée par l'économiste Jean-Baptiste Say (1767-1832) ne peut fonctionner si le principe de thésaurisation monétaire est applicable (Delannès, 1938). Et pourtant, c'est cette loi, indiquant que toute offre créée naturellement sa propre demande, que les circulationnistes tentent de faire fonctionner au travers de leur redéfinition de la monnaie. Pour les circulationnistes, l'économie ne possède en fait pas cette capacité naturelle à boucler le circuit économique. Et c'est le processus de thésaurisation qui l'en empêche.

Pour comprendre l'approche circulationniste, il faut d'abord revenir sur les deux dimensions cruciales de la monnaie : la monnaie peut être considérée comme un flux ou comme un stock. Par flux, on entend que son rôle principal est la circulation des richesses, biens et services au travers de sa propre circulation. Elle permet aux agents économiques d'entrer en relation et d'effectuer des échanges. A l'inverse, la monnaie peut être considérée comme un stock car elle possède cette capacité de réserve, de conservation du pouvoir d'achat. La monnaie, au-delà de ses apparences d'intermédiaire d'échange, s'accumule et est donc demandée par les agents dans l'objectif de constituer des encaisses, des stocks. Au-delà d'être demandée, l'accumulation monétaire permet également d'offrir de la monnaie. Un stock de monnaie à un instant t est donc la résultante d'une demande et d'une offre passées qui ont transformé un stock antérieur (Colmant, 2022).

Les notions de stocks et de flux ne sont pas antinomiques, elles n'appartiennent simplement pas à la même réalité. En effet, alors que l'idée de flux appartient au circuit économique, la notion de stock s'apparente à l'économie de marché. L'approche circulationniste reste néanmoins cantonnée au stade de théorie monétaire car elle n'est pas mise en application dans l'économie réelle. La monnaie-stock quant à elle, est à la base de l'économie néoclassique qui est appliquée dans l'économie réelle, trouvant ses racines dans la théorie monétaire marchande.

Dans l'approche marchande, l'équilibre économique sur les marchés est atteint lorsque l'offre et la demande s'égalisent. Comme les échanges ne sont pas instantanés, il faut que la monnaie puisse conserver sa valeur initiale jusqu'à l'aboutissement de l'échange. Ceci explique pourquoi la monnaie-stock possède en elle la qualité intrinsèque de réserve de valeur qui permet donc à la Loi de Say d'exister dans l'économie marchande (Blanc, 1998).

Néanmoins, lorsque l'on approche non plus l'économie en termes de marchandises mais bien en termes de circuits et de circulation de revenus, la thésaurisation de la monnaie devient un facteur de paralysation économique et la Loi de Say est rompue (Delannès, 1938). En effet, entre le moment où le revenu national se forme et est distribué aux agents économiques et le moment où il est dépensé dans les biens et services produits parallèlement, il y a un temps de latence. Durant ce temps d'immobilisation monétaire, ce revenu est conservé par les agents économiques. Si ce revenu est voué à être définitivement thésaurisé par l'agent, alors le montant épargné sort du circuit économique et réduit le flux général créant ainsi un déséquilibre entre revenus et biens produits. La Loi de Say n'est donc plus applicable.

C'est donc sur cette thésaurisation hors mais aussi intra-circuit¹⁷ qu'il faut agir pour débloquent la masse monétaire et rétablir la Loi de Say. La question qui se pose ici est de savoir quelles circonstances poussent les agents économiques à thésauriser. La thésaurisation est en fait intrinsèquement liée à la confiance que les agents ont dans l'outil monétaire. En effet, dès lors que les prix montent et que la monnaie ne prend pas de valeur, les agents économiques tendent à s'en débarrasser. A l'inverse, lorsque les prix diminuent, les agents économiques tendent à la thésauriser. En d'autres termes, lorsque le commerce nécessite une circulation monétaire, la monnaie se fait rare, entraînant faillites, chômage et crises (Delannès, 1938). En résumé, le caractère néfaste de la thésaurisation réside dans le fait que ce processus engendre une limitation de la production de biens et de services qui freine *in fine* la dynamique économique. Et pour pallier cette thésaurisation et dynamiser la circulation monétaire, l'idée des circulationnistes est la mise en place de monnaies de consommations (Blanc, 1998).

L'importance de la vitesse de circulation de la monnaie

J'ai précédemment discuté des notions de flux et de circulation monétaire. Néanmoins, une nuance cruciale doit être amenée à ces deux notions ; celle de vitesse de circulation. En effet, l'idée des circulationnistes est que la monnaie doit circuler sans cesse, en flux continu. La monnaie doit être cinétique et instantanée. De cette façon, la vitesse de circulation de la monnaie sera parfaitement ajustée au rythme de la production de l'économie réelle (Colmant, 2022).

Mais qu'entend-on par vitesse de circulation ? La vitesse de circulation, considérée par John Maynard Keynes comme un facteur essentiel à l'équilibre monétaire, peut être définie comme le nombre de fois qu'une même unité de monnaie passe de mains en mains au cours d'une période déterminée (Des Essars, 1895). Pour comprendre cette notion importante, reprenons l'équation d'Irving Fischer établissant un lien de causalité entre la variation de quantité monétaire en circulation (MV représentant donc le flux de monnaie dépensé) et le niveau général des prix (PT représentant la valeur nominale des paiements) :

$$MV = PT$$

Où M représente la quantité de monnaie en circulation, V la vitesse de circulation, P le niveau de prix et T le volume de transactions. Cette équation représente de façon simplifiée qu'une variation de la quantité de monnaies en circulation dans l'économie entraînera une variation proportionnelle des prix. V , la vitesse de circulation fut étudiée par de nombreux économistes du XVIIIe siècle, dont Richard Cantillon (1680-1734) qui fut le premier à reconnaître son importance dans son *Essai sur la nature du commerce* (1755). Un stock monétaire est en effet dépourvu de valeur s'il demeure immobile. Cette notion, Silvio Gesell l'avait bien comprise et nous verrons d'ailleurs par la suite que la vitesse de circulation occupe une place cruciale (auprès de la notion de quantité) dans la recherche de l'équilibre monétaire au travers de sa

¹⁷ On notera que même l'épargne réalisée à l'intérieur du circuit est critiquée par certains circulationnistes, dont Silvio Gesell. En effet, une épargne, même réalisée dans le cadre d'un système bancaire pouvant lui faire rencontrer une demande de crédit, sera très probablement perdue du fait des taux d'intérêt élevés. En plus d'agir sur la thésaurisation, il faut également penser à agir sur le prix du crédit.

théorie de la monnaie fondante. En effet, celui-ci propose d'accélérer la vitesse de circulation de la monnaie dans l'objectif de stabiliser les prix. J'analyserai cette facette de sa monnaie de consommation dite « fondante » au chapitre 5.

Mise en place d'une monnaie de consommation

Le courant circulationniste se situe donc *presque* à mi-chemin entre les deux courants extrêmes du socialisme et du *Free Banking*. J'utilise ici volontairement l'adjectif *presque* car il faut noter que ce courant poursuit cependant le même combat que les courants socialistes à savoir, l'abolition de l'Argent et se rapproche donc plutôt d'une idéologie socialiste que libérale (l'objectif recherché est *in fine* de rendre la société plus égalitaire). Cette théorie est particulièrement intéressante car elle ne vise pas à supprimer l'argent ou la monnaie comme les deux courants précédents. Au contraire, cette théorie veut avant tout remettre la capacité de circulation de la monnaie au centre de sa définition pour que l'économie puisse fonctionner correctement.

Pour combattre l'Argent, produit de la thésaurisation, les circulationnistes proposent donc la mise en place de monnaies de consommations (Blanc, 1998). Ces monnaies ont pour objectif d'être soit dépensées sur les lieux de création de revenus, soit d'être dépensées intégralement et rapidement (il est intéressant de noter que ces deux possibilités sont compatibles). Ce courant redéfinit donc l'outil monétaire en lui substituant une qualité de consommation à sa qualité intrinsèque d'accumulation (ou de réserve). La bonne monnaie n'a lieu d'exister que si elle permet d'acheter, non pas d'épargner.

Il est intéressant de noter qu'il existe donc deux façons de rendre la monnaie consommable. La première est d'enfermer l'outil monétaire au sein de cercles monétaires (Blanc, 1998). La monnaie ne peut alors être dépensée qu'à l'endroit où la formation de revenu et la production ont lieu. De cette façon, l'on évite une fuite des revenus en dehors du cercle monétaire. Dans ce cas-ci, ce n'est pas la monnaie en elle-même qui est redéfinie mais plutôt le système monétaire qui l'entoure. La monnaie devient consommable dû à une impulsion qui lui est exogène.

La deuxième option, celle prônée par Silvio Gesell et qui a retenu mon attention, est de redéfinir la monnaie en lui conférant une nouvelle caractéristique : celle de voir sa valeur déprécier avec le temps. La monnaie ne peut donc en aucun cas être thésaurisée durant la période de latence suivant les distributions du revenu et s'étendant jusqu'à la fin du cycle de production. On parlera ici d'une impulsion endogène à l'outil monétaire car la monnaie est redéfinie dans ce qu'elle a de plus profond.

Chapitre 5 : Silvio Gesell et sa théorie monétaire oubliée de la monnaie fondante

Lorsque Silvio Gesell développe sa théorie monétaire de la monnaie fondante, son objectif n'est pas la mise en place de monnaies parallèles. Celui-ci souhaite établir un nouvel ordre économique où la monnaie devient une monnaie de consommation et non plus un outil d'accumulation. La fonction de réserve intrinsèque à la monnaie qu'il identifie comme étant à

l'origine des crises monétaires doit disparaître, au profit d'une monnaie dont la fonction première est de favoriser la circulation monétaire. Les monnaies de consommation ne sont donc à proprement parler pas des monnaies parallèles. Néanmoins, la mise en application de celles-ci dans l'économie réelle eut lieu de façon localisée, dans des cercles fermés. Ces monnaies de consommations, lorsqu'elles ont été expérimentées, coexistent donc de façon permanente avec la monnaie nationale, ce qui en fait des monnaies parallèles et donc, un phénomène d'un grand intérêt dans le cadre de cette étude.

Silvio Gesell et sa théorie monétaire se retrouvent donc au centre de ce mémoire pour diverses raisons. La première est, comme explicité ci-dessus, l'intérêt qui réside dans sa théorie monétaire permettant de repenser le phénomène monétaire et de déboucher (certes involontairement) sur des expériences de monnaies parallèles. En effet, la théorie de Silvio Gesell est une des seules à étudier de façon étendue et précise le développement d'un outil et d'un système monétaires qui, malgré eux, déboucheront sur la mise en place de monnaies parallèles. De plus, ces monnaies parallèles ont pour qualité qu'elles persistent dans le temps et ne concurrencent pas l'outil monétaire national. Elles coexistent avec ce dernier et dynamisent l'économie locale. En d'autres termes, elles sont complémentaires et vouées à rester parallèles.

Deuxièmement, cette théorie fait écho et ce, de façon assez déconcertante, à l'économie contemporaine. D'une part, on remarque un développement croissant de monnaies localisées et de consommations dans l'économie actuelle. Ces systèmes monétaires parallèles fonctionnant en cercles fermés peuvent être vu comme la manifestation contemporaine de la monnaie de consommation théorisée par Silvio Gesell. D'autre part, et de façon plus globale, on remarque que la théorie de Silvio Gesell se manifeste, et ce de façon non contrôlée, dans l'économie réelle (Colmant, 2022). En effet, la monnaie déprécie avec le temps, elle fond dû au contexte économique inflationniste.

En conclusion, quand Silvio Gesell souhaita rétablir l'ordre économique en favorisant la circulation monétaire au travers de la fonte de la monnaie, il n'y arriva que de façon localisée. Il créa ainsi, de façon involontaire, des monnaies de consommations parallèles à caractère permanent. Grâce à cette expérience passée, l'on peut démontrer la permanence des monnaies parallèles dans l'économie, ce qui en fait une théorie fondatrice dans le cadre de cette étude. Néanmoins, le rejet de sa théorie perçue comme utopique (voire hérétique), fut un échec pour Silvio Gesell. Son unique impact dans la réalité économique de Silvio Gesell, n'aura finalement été « que » la mise en place de monnaies parallèles et localisées. Un phénomène qui ne répondait finalement pas aux attentes de Silvio Gesell car il n'était qu'une conséquence totalement involontaire de l'application de sa théorie.

Mais l'histoire de cette théorie ne s'arrête pas là. Aujourd'hui, Silvio Gesell n'est plus, mais sa théorie monétaire semble se mettre en place, de façon totalement incontrôlée et involontaire dans l'économie contemporaine. Comme un juste retour des choses, plus d'un siècle plus tard, l'ordre économique prôné par Silvio Gesell semble vouloir se rétablir naturellement provoquant une fonte involontaire de notre outil monétaire. Il est d'ailleurs assez fascinant (voir mystique) de noter que le titre choisi par Silvio Gesell pour son oeuvre n'est autre que « l'Ordre

Economique Naturel ». Naturellement et involontairement, l'économie contemporaine voit son outil monétaire perdre de sa valeur au fil du temps. La seule différence avec la théorie gesellienne, c'est que cette fonte n'est pas contrôlée, nous la subissons. La monnaie nationale dépérissant, l'on voit fleurir, comme par un mécanisme de réflexe, des monnaies locales et donc parallèles à l'outil monétaire officiel.

La théorie de la monnaie fondante possède donc en elle un double intérêt dans le cadre de cette étude. Elle permet d'une part, d'expliquer les bases théoriques et pratiques auxquelles s'adosse (en partie) le phénomène des monnaies parallèles mais surtout, elle officie d'autre part de charnière entre le passé et le futur de l'économie réelle et de l'outil monétaire qui la compose. C'est donc pour ces diverses raisons que Silvio Gesell se retrouve au cœur de ce mémoire, une étude partant de la monnaie fondante pour expliquer les monnaies parallèles et finalement, faisant écho à l'économie contemporaine dans son ensemble.

5.1. Silvio Gesell, l'hérétique oublié de la théorie monétaire

5.1.1. Sa vie

Silvio Gesell naît en 1862 en Belgique Germanophone, à Saint-Vith. Sa mère est catholique, son père prussien, de confession protestante. La dualité religieuse qui l'entoure n'est probablement pas sans influence sur son œuvre (Colmant, 2022). Il travaille d'abord en tant que fonctionnaire dans la Poste Impériale Allemande et rejoindra ensuite la société fondée par ses frères aînés en tant qu'employé commercial. C'est lorsqu'il part en Argentine en 1887 pour ouvrir une succursale de la société qu'il commence à s'intéresser à l'économie et plus particulièrement, à la question monétaire. C'est finalement la brutalité de la crise monétaire argentine de 1891 qui le fait définitivement basculer dans l'étude de problématiques économiques. Cette même année, il publie ces deux premiers ouvrages *Die Reformation in Münzwesen als Brücke zum sozialen Staat* (La réforme du régime monétaire, étape vers un État social), puis *Nervus Rerum – Fortsetzung zur Reformation im Münzwesen* (Le fond du problème — Prolongements à La réforme du régime monétaire) dans lesquels planent les prémices de son idée de fonte appliquée à l'outil monétaire (Dillard, 1842).

Silvio Gesell ne cessera plus d'écrire et de confronter son idée de monnaie fondante à la théorie économique existante. De retour dans les années 1900 dans une Allemagne nationaliste et militarisée et se retrouvant confronté à de violentes critiques concernant ses idées, celui-ci décide de s'installer en Suisse dans une ferme se situant dans le canton de Neuchâtel. En tentant de justifier ses idées d'un point de vue théorique au travers de ses lectures allant d'Adam Smith à Karl Marx, en passant par Proudhon mais aussi, dans la sphère plus philosophique, au travers de Friedrich Nietzsche, Charles Darwin ou même encore la Bible, celui-ci rédige en plusieurs étapes son œuvre maîtresse : *l'Ordre Economique Naturel* dont l'édition définitive sortira finalement en 1920.

Cette œuvre connaît un grand succès et sera tirée à plus de 50 000 exemplaires et rééditées à de maintes reprises. Elle sera également traduite en anglais, français et en espagnol. Elle se structure en cinq parties : *La distribution des richesses et les facteurs économiques qui la*

déterminent, *Le sol franc, La monnaie métallique et la monnaie de papier : l'argent tel qu'il est, La monnaie franche : l'argent tel qu'il pourrait et devrait être et finalement La théorie de l'intérêt ou du capital fondée sur la monnaie franche*. L'objectif poursuivi par Silvio Gesell est, comme son titre l'indique, de rétablir l'ordre économique naturel qui selon lui repose sur deux piliers : le principe d'intérêt individuel, duquel découle le deuxième principe, celui de l'abolition de l'obtention d'un revenu sans travail (Blanc, 2001)

Néanmoins, bien que son œuvre eut un certain retentissement auprès des militants franchistes¹⁸ lors de la période suivant sa parution, elle fut mal reçue par les économistes de son temps. Ce rejet peut être expliqué par le manque de titres académiques de Silvio Gesell, qui confère à sa théorie d'être perçue comme hérétique étant donné le caractère trop « original et peu éduqué » de son auteur. Sa rhétorique peu consensuelle, tantôt trop imagée, tantôt trop doctrinaire lui fera également défaut dans la haute sphère académique, l'empêchant définitivement d'accéder à des supports et maisons d'éditions reconnus dans le milieu économique. Finalement, au-delà de la forme et des conventions, c'est également le fond de sa pensée qui dérange. En effet, l'hyperinflation qui rongait l'Allemagne de la République de Weimar (1918-1933) est un contexte économique dans lequel la théorie de Silvio Gesell fut mal reçue (Blanc, 2021). Voyant sa monnaie fondre de façon incontrôlée, entraînant en plus d'un désastre économique un cataclysme social, la mentalité allemande rejeta cette théorie monétaire qui souhaitait imposer une fonte monétaire. Le gouvernement allemand considérait que cet outil monétaire entravait le privilège régalien qu'à l'État d'émettre la monnaie et également, celui-ci y voyait un réel danger inflationniste si elle était mise en application (Delannès, 1938). Silvio Gesell meurt finalement en 1930 à Eden, avant de voir la première expérience de monnaie fondante se matérialiser en localité bavaroise.

De nombreux débats concernant la monnaie fondante et sa mise en application dans les années 30 ne rendirent à nouveau pas justice à cette monnaie, interdisant finalement son usage par décret en 1931. Les critiques devenant de plus en plus véhémentes, les initiateurs d'expériences localisées de monnaies fondantes aux quatre coins du globe y mirent fin d'eux-mêmes, par peur de représailles fiscales suite à la décision de différentes autorités publiques (en Allemagne mais aussi aux États-Unis et à Wörgl) de mettre un terme à la concurrence monétaire (Blanc, 1998). L'aura sulfureuse entourant la théorie de Silvio Gesell se détériora d'autant plus suite à l'association de celle-ci à l'antisémitisme¹⁹ faisant rage durant cette période. Les organisations franchistes, si elles ne s'étaient pas déjà dissoutes d'elles-mêmes sous la pression des autorités, furent totalement interdites en 1934 en Allemagne (Colmant, 2022).

5.1.2. Sa pensée aux influences multiples : le Socialisme Gesellien

Gesell définit son ordre économique naturel, épicerie de sa pensée et de sa théorie, de la façon suivante : « Nous entendons par ordre économique naturel un ordre dans lequel les hommes ont à se disputer le prix sur un terrain égal, uniquement avec les armes fournies par la nature, un ordre où, par conséquent, la direction échoit aux plus capables, où tous les privilèges

¹⁸ Les partisans de la monnaie franche ou, monnaie fondante.

¹⁹ En effet, certains de ses disciples se laissent amadouer par l'espoir qu'Adolph Hitler fasse disparaître cette fameuse notion de taux d'intérêt contre laquelle ceux-ci luttent (Blanc, 2001).

sont abolis et où chacun, ne se souciant que de son intérêt personnel, va droit au but, sans aucune considération pour les servitudes qui n'ont rien à voir avec la vie économique, et qui lui fourniront suffisamment d'occasions de payer tribut²⁰ » (Gesell, 1948).

En fait, pour Silvio Gesell, l'ordre économique a pour qualité d'être naturel non pas car il est spontané, mais bien car il découle simplement de la nature humaine. L'ordre économique s'adapte à la nature de l'homme, nature qui selon lui repose sur deux piliers. Le premier est que l'homme est animé par son intérêt personnel, le vouant à une mise en concurrence constante et à la Loi de la sélection naturelle. Le deuxième pilier découle de cette idée de concurrence, une concurrence qui, dans l'ordre économique naturel défini par Silvio Gesell, doit être exempte de tout privilège (Colmant, 2022).

L'objectif de Silvio Gesell est donc, au travers de son œuvre et de la mise en place de la monnaie fondante, d'abattre ces privilèges qui engendrent une concurrence inégalitaire. Pour Silvio Gesell, deux privilèges déséquilibrent l'ordre économique naturel : la rémunération de la possession de terres au travers de la rente et la rémunération de possession de capital par l'intérêt. Pour se faire, il faut reformer la terre et également, réformer la monnaie en la rendant fondante (Colmant, 2022).

En recherchant à rétablir un ordre naturel économique, Silvio Gesell peut être présenté comme un adepte de la physiocratie, un courant économique soutenant le gouvernement de la nature et s'opposant au mercantilisme. En effet, tout comme les physiocrates, celui-ci prône la libre disposition de terres et d'argent. Néanmoins, les servitudes seigneuriales et gouvernementales doivent être bannies car elles freinent le développement économique (Colmant, 2022). Dans la pensée physiocrate, seule l'agriculture est estimée comme étant une activité productive car elle produit des richesses renouvelables. A l'inverse de la terre et comme Silvio Gesell le théorise, l'argent ne doit posséder aucune valeur intrinsèque et doit être désolidarisé de l'or. Seule la terre possède en elle une valeur intrinsèque lui permettant de produire de la richesse. C'est d'ailleurs une des raisons qui vaudra à sa théorie d'être à nouveau dédaignée car à son époque, l'étalon-or prévalait.

Au fil de mes lectures, je me rends compte qu'il est difficile de rattacher la théorie de Silvio Gesell à un courant spécifique tant celle-ci est marquée par des influences diverses. Néanmoins, sa pensée reste souvent accolée aux mouvements socialistes du fait de son objectif primaire qui est de combattre l'Argent. En effet, l'objectif de Silvio Gesell est de supprimer le revenu qui est obtenu sans travail, en d'autres termes la plus-value ou la rente. Pour lui, et comme il l'explique au travers de *l'Ordre Economique Naturel*, il faut abattre le capitalisme et faire coïncider le revenu réel (pouvoir d'achat) avec le produit du travail (bien tangible issu du travail). Dans l'absolu, c'est surtout le capitalisme rentier que Silvio Gesell veut déconstruire en imposant, à l'instar des biens et des services qui s'usent avec le temps, une détérioration temporelle à la monnaie (Colmant, 2022). Pour en revenir aux deux piliers de la pensée de Silvio Gesell cités précédemment, le capitalisme respecte le principe de l'intérêt individuel. Néanmoins, l'imposition de privilèges aux possesseurs de capital plaçant l'argent comme un but et non comme un moyen d'échange, rompt avec le deuxième principe de concurrence.

²⁰ Silvio Gesell [1948, p. XIII, « Préface de la troisième édition »].

L'influence de Pierre-Joseph Proudhon : fondateur de l'économie franchiste

Au-delà de faire écho à la pensée socialiste, l'œuvre de Silvio Gesell témoigne d'une influence proudhonienne indéniable ainsi que d'un anticommunisme flagrant (Blanc, 2001). En effet, Silvio Gesell se définit comme appartenant au courant anarchiste, un courant hostile à toute hiérarchie et toute autorité, s'appuyant sur des valeurs libertaires et poursuivant un objectif de liberté individuelle totale (Gans & Ganz, 1992). Pour lui, il ne faut pas entrer dans une lutte des classes visant à éradiquer la bourgeoisie et la propriété privée (sauf celle du sol). La propriété privée n'est pas le terreau des inégalités sociales. C'est la conception du circuit monétaire, conférant aux rentiers le privilège de thésauriser des encaisses fiduciaires au travers de la notion de taux d'intérêt (privilège que Silvio Gesell nomme d'ailleurs « le tribut ») qui engendre les inégalités sociales. Pour en revenir à nouveau aux piliers de l'ordre économique naturel de Silvio Gesell, le premier pilier, celui de l'intérêt individuel, ne peut être mis en place dans une société communiste où la division du travail domine.

Pierre-Joseph Proudhon (1809-1865) eut, au vu des multiples références qui lui sont faites dans l'œuvre de Silvio Gesell, une influence indéniable sur la pensée de Silvio Gesell. Pierre-Joseph Proudhon est un socialiste libertaire et journaliste français dont les doctrines peuvent être définies comme les fondements des théories radicales et anarchistes qui s'en sont suivies (Manfredonia, 1992). L'enfance campagnarde et modeste de Pierre-Joseph Proudhon ainsi que son ascendance paysanne ont probablement influencées ses idées jusqu'à la fin de sa vie. En effet, sa vision de la société idéale est restée, presque jusqu'au bout, celle d'un monde dans lequel les paysans et les petits artisans comme son père pourraient vivre dans la liberté, la paix et une pauvreté digne, car le luxe le répugnait et il ne l'a jamais recherché pour lui ou pour les autres.

La renommée de l'autodidacte débute en 1838, lorsqu'une bourse lui est accordée par l'académie de Besançon lui permettant d'étudier à Paris. Ayant désormais le loisir de formuler ses idées, il écrit son premier livre important, *Qu'est-ce que la propriété ?* (1840), un ouvrage qui fera sensation car Pierre-Joseph Proudhon ne se contente pas de déclarer : "Je suis anarchiste", il affirme également : "La propriété, c'est le vol !" (Hauptmann, 1982).

Ce slogan, qui a acquis une grande notoriété, est un exemple de l'audace de Pierre-Joseph Proudhon qui, au travers de phrases frappantes masquant sa véritable pensée, attire l'attention. En fait, celui-ci ne s'attaque pas à la propriété dans le sens généralement admis, mais seulement au type de propriété par lequel un homme exploite le travail d'un autre. La propriété, que celui-ci image comme étant le droit du fermier de posséder la terre qu'il travaille et de l'artisan son atelier et ses outils, était pour lui essentielle à la préservation de la liberté. Sa principale critique du communisme (qui fait écho à celle de Silvio Gesell), qu'il soit utopique ou marxiste, était qu'il détruisait la liberté en enlevant à l'individu le contrôle de ses moyens de production.

C'est pendant l'année révolutionnaire de 1848 en France suivant le krash de 1847, plongeant la société dans une crise économique et sociale, que les idées de Pierre-Joseph Proudhon se développèrent particulièrement et que l'on peut y retrouver les fondements de la pensée de Silvio Gesell. En fait, la théorie de la monnaie fondante peut être vue comme le prolongement

de l'économie franchiste prônée par Pierre-Joseph Proudhon (Colmant, 2022). Celui-ci analyse l'économie monétaire de son temps en profondeur, plaçant la monnaie comme un instrument capital et la dissimulation de l'argent et de l'or, comme destructeurs de l'équilibre économique.

Pour Pierre-Joseph Proudhon (tout comme pour Silvio Gesell), ce n'est pas l'or qui doit définir la valeur intrinsèque de la monnaie (nous sommes sous le système étalon-or au moment où Pierre-Joseph Proudhon soutient cette théorie) et donc, être le seul gage de valeur économique. Pour le courant franchiste, la valeur doit être constituée par le travail et c'est pour cela qu'il faut mettre en place une réforme monétaire.

Pierre-Joseph Proudhon décide alors de mettre en place la « Banque du peuple », une banque fondée sur la gratuité du crédit et de l'échange et ayant pour objectif de faire circuler la valeur. L'idée des bons d'échange, une forme de monnaie parallèle, trouve en fait son origine au travers de la Banque du Peuple (Delannès, 1938). De façon simplifiée, l'idée est de redynamiser l'économie au travers d'un système de crédit mutuel car celle-ci souffre de la thésaurisation qui freine la circulation monétaire. L'idée, *in fine*, est de faire disparaître le billet de banque qui tire sa valeur intrinsèque du numéraire, et de le remplacer par des bons de circulation gagés sur les produits.

On retrouve donc ici les prémices de la monnaie accélérée de Silvio Gesell ayant pour objectif de remplacer la monnaie nationale régulière. Les deux théoriciens poursuivent le même objectif : supprimer l'intérêt du capital. Malheureusement, les idées de Pierre-Joseph Proudhon ne furent jamais mises en application. Il fut condamné en 1849 à trois ans de prison pour mépris du gouvernement et incitation à la haine. Il sera libéré en 1852 et continuera de promouvoir, jusqu'à sa mort en 1865, ses idées anarchistes et franchistes.

5.2. Le concept de la monnaie fondante

Cette section est consacrée à la compréhension de la théorie de la monnaie fondante. Pour rappel, Silvio Gesell a dans l'idée qu'en plus d'agir sur la quantité de monnaie en circulation, il faut également agir sur sa vitesse de circulation pour rétablir l'ordre économique (Delannès, 1938). Comme je l'ai expliqué précédemment, cette recherche d'une stabilité économique au travers de la redéfinition de l'outil monétaire, outil monétaire auquel l'on va venir soustraire sa capacité de réserve dans l'objectif de redynamiser l'économie via la circulation monétaire, s'inscrit dans une logique circulationniste.

Les circulationnistes ne s'opposent donc pas réellement à la Loi des débouchés théorisée par Jean-Baptiste Say (1767-1832) dont nous avons traité précédemment. En effet, ceux-ci souhaitent voir l'offre et la demande s'équilibrer, démontrant un objectif commun de stabilité économique au travers de leur théorie. Mais, comme nous l'avons vu précédemment, les circulationnistes réfutent l'existence d'une régulation spontanée de l'économie de marché en situation de concurrence. Pour eux, l'économie doit être appréhendée comme étant un circuit composé de flux. Dans cette logique, il y a un déséquilibre constant et indéniable entre l'offre et la demande. En effet, l'offre est condamnée à être assujettie à la demande de par la nature de l'outil monétaire qui, possédant cette capacité intrinsèque de conserver de sa valeur malgré

le passage du temps, domine l'offre qui elle, se retrouve indéniablement confrontée à la fuite du temps et voit ses produits périr (Delannès, 1938).

C'est donc cette inégalité entre possesseurs et demandeurs de monnaies que Silvio Gesell va tenter de rompre en modifiant l'outil monétaire dans ce qu'il a de plus profond, c'est-à-dire, en le faisant fondre. En d'autres termes, en le rendant, à l'image de toute autre marchandise, périssable. En fait, si l'on appréhende cette théorie d'un point de vue plutôt philosophique, Silvio Gesell veut rendre au temps le pouvoir qui lui a été soustrait dans l'objectif d'enrichir les capitalistes rentiers. Car finalement, le passage du temps n'a aucune raison d'épargner certains plus que d'autres. C'est dans ce rapport au temps, biaisé et perverti par l'outil monétaire, que les inégalités sociales prennent leurs sources. Ceci explique la nécessité d'une réforme monétaire rendant au temps sa qualité intrinsèque d'engloutir de façon incontrôlable tout ce qui le traverse. Car finalement, pourquoi la monnaie devrait-elle posséder en elle une caractéristique la rapprochant d'une divinité, alors qu'elle sert un monde où tout est déterminé à périr ?

5.2.1. De la monnaie matérielle à une monnaie immatérielle

Au travers de la première partie de ce travail, j'avais déjà eu l'occasion de revenir sur la difficile problématique de la nature de la monnaie. J'en étais arrivée à la conclusion que chaque théoricien possédait sa propre vision de la monnaie et de la valeur qui lui est adossée. Encore aujourd'hui, cette question de la valeur de l'outil monétaire porte encore à de nombreuses confusions.

Comme chaque théoricien s'attellant à la tentative de développer une théorie monétaire, Silvio Gesell possède sa propre vision de la nature de l'outil monétaire qui permet à sa théorie de fonctionner. Il est important de rappeler que la théorie de la monnaie fondante (début du XX^e siècle) se développe dans une économie où la stabilité monétaire (ou du moins, la perception qu'en ont les économistes classiques de ce temps) est intrinsèquement liée à une base matérielle : l'or. On parle alors de système d'étalon-or, un système monétaire où l'unité de compte correspond à un poids fixe d'or. En d'autres termes, la monnaie possède une valeur matérielle qui lui est intrinsèque. Pour Silvio Gesell, la monnaie ne doit pas posséder de valeur intrinsèque, elle doit simplement représenter le travail. C'est d'ailleurs pour cela qu'il imagine qu'un étalon-papier est possible, une façon de soustraire à la monnaie sa valeur intrinsèque (Delannès, 1938).

Pourquoi Silvio Gesell souhaite-t-il rendre la monnaie inconsistante ? Car il souhaite que la monnaie soit un outil capable de prendre de la valeur uniquement dans sa propre fonction monétaire. En d'autres termes, si la dynamique (ou la circulation monétaire) n'a pas lieu, alors posséder cet outil n'a aucune utilité. La monnaie ne prend de la valeur que si elle sert à la circulation monétaire et donc, à la dynamisation de l'économie. Une monnaie possédant une valeur intrinsèque porte en elle la qualité de pervertir son détenteur à la thésauriser. Néanmoins, si elle n'a aucune valeur en dehors du circuit monétaire, si elle est immatérielle, alors la posséder n'a plus aucune utilité. Le principe de fonte monétaire n'est donc applicable que si la monnaie n'a pas de valeur intrinsèque. En appliquant ce système de fonte à une monnaie

immatérielle, on force son détenteur à s'en débarrasser et donc, à dynamiser le circuit économique. Silvio Gesell propose ainsi de dissocier les deux fonctions monétaires que sont la thésaurisation et la transaction (Colmant, 2022).

La monnaie fondante est une monnaie qui sert uniquement d'intermédiaire dans le cadre d'échanges. Son seul objectif est donc finalement d'outrepasser les difficultés liées au troc. Néanmoins, la monnaie de Silvio Gesell, même si sa valeur est extrinsèque, doit être acceptée et reconnue comme étant un intermédiaire d'échange conventionnelle et de confiance pour fonctionner. L'existence et la persistance de l'outil monétaire ne sont possibles que s'il est accepté (Colmant, 2022). En fait, l'on peut dire que la monnaie-papier trouve les fondements de sa valeur dans son acceptation comme intermédiaire légal des échanges. Mais finalement, Silvio Gesell n'invente rien en proposant une monnaie conventionnelle puisque John Law de Lauriston (1671-1729), inventeur de la monnaie papier avait déjà théorisé l'échange de marchandises par l'intermédiaire d'une monnaie conventionnelle n'ayant aucune valeur intrinsèque (Lotti, 1991).

5.2.2. L'inégalité entre possesseur et demandeur

Combattre la dépendance du possesseur de marchandises envers le possesseur d'argent pour rétablir l'ordre économique naturel. Voici en une phrase ce qui, à mon sens, résume l'objectif de Silvio Gesell. Car en effet, la nature de notre monnaie en fait d'elle un bien impérissable que son détenteur peut thésauriser. A l'inverse, les marchandises offertes sur le marché sont des biens périssables que le détenteur ne peut conserver car ils se détériorent avec le temps. Si les marchandises brûlent les doigts de leurs détenteurs qui souhaitent s'en débarrasser le plus rapidement possible, alors pourquoi la monnaie ne devrait-elle pas également brûler les doigts de ses détenteurs ?

L'empreinte du temps n'est pas la même pour le possesseur de numéraire que pour le possesseur de marchandise, ce qui confère un grand privilège au possesseur de monnaies, à savoir : pouvoir retarder infiniment sa demande de marchandises. L'offre est l'esclave de la demande car les prix s'y établissent sous l'effet d'une contrainte : le temps (Colmant, 2022). Du côté de la demande, les prix s'établissent librement car le temps n'y est pas une contrainte. Silvio Gesell souhaite donc, après l'identification précise de ce privilège détenu par le capitaliste, l'éliminer totalement. Ce privilège, il le nommera « tribut ».

5.2.3. Le prix du temps

Le concept de tribut est très abstrait dans la théorie de Silvio Gesell et mérite donc quelques éclaircissements. Le tribut peut être défini comme le privilège du rétenteur, un privilège émanant de la détention de monnaie fiduciaire. Une monnaie fiduciaire qui elle est caractérisée par sa nature impérissable et donc, capable de conférer à qui en possède, une capacité de thésaurisation infinie de celle-ci.

Silvio Gesell définit le tribut comme étant un taux d'intérêt fondamental qui est uniquement associé à la détention de monnaie fiduciaire (Blanc, 1998). On parle de taux d'intérêt

fondamental (ou primitif) car il est endogène, intrinsèque à la monnaie. En d'autres termes, comme les détenteurs de monnaies ne subissent pas la dépréciation de leur capital, ceux-ci n'acceptent de le dépenser qu'en échange d'un bien ou d'un service au moins égal au tribut. Il faut que la rémunération du capital monétaire dépensé soit supérieure (ou au moins égale) à la perte du tribut. Autrement dit, compenser l'échange d'un bien impérissable (la monnaie) contre un bien qui périt (marchandise). En fait, les possesseurs de marchandises doivent payer le prix du temps qui est enlevé aux détenteurs de monnaies. Le détenteur d'un capital monétaire, en plus de posséder de la monnaie fiduciaire, possède un temps de décision systématiquement plus long (qui est intrinsèque à la nature impérissable de la monnaie) que celui du possesseur de marchandises qui possède un temps de décision limité (qui est intrinsèque à la nature périssable de ses biens).

Le prix du temps est en fait ce que les économistes nomment : le taux d'intérêt. Ce taux d'intérêt est dit « fondamental » dans le cadre de l'analyse de l'outil monétaire par Silvio Gesell car ce taux d'intérêt est implicite à la monnaie (Blanc, 1998). En étant intégré et indissociable de la monnaie, celui-ci confère le pouvoir, à qui possède de la monnaie, de demander une compensation lors de son échange contre un bien qui ne possède pas ce taux d'intérêt fondamental. Le détenteur de marchandises, l'ouvrier, se retrouve donc indéniablement et systématiquement obligé de supporter la perte du temps « subie » par les capitalistes rentiers.

5.2.4. Pour une détérioration réciproque des capitaux : la monnaie fondante

Pour Silvio Gesell, il faut donc annihiler le taux d'intérêt fondamental, le tribut, qu'il estime être équivalent à 5% (Blanc, 1998). Comme ce tribut est présenté comme une plus-value interne à l'outil monétaire (ou autrement dit, le taux d'intérêt), la seule façon de le faire disparaître est d'appliquer une fonte monétaire. Pour lui soustraire son taux d'intérêt endogène, il faut enlever 5% de sa valeur nominale à la monnaie. En fait, en imposant une dépréciation de 5% à la monnaie, Silvio Gesell agit sur la vitesse de circulation de la monnaie, il l'accélère (Delannès, 1938).

La monnaie fondante doit donc être soumise à une dépréciation régulière, annuelle et prévisible de 5%. Elle doit se détériorer au fil du temps tout comme les marchandises contre lesquelles elle s'échange. La justification s'adossant à une dépréciation de « 5% » est vague dans la théorie de la monnaie fondante (selon les écrits de Silvio Gesell, elle est parfois estimée à un niveau de 3% ou 4%), mais elle peut être définie comme le rythme moyen de détérioration des marchandises périssables. Ce taux d'intérêt négatif est une donnée immuable et ce, peu importe les conditions de marchés. En effet, selon Silvio Gesell, le tribut est indépendant du contexte économique, social et politique, ce qui explique pourquoi le taux de fonte doit irrévocablement s'adosser à la valeur du tribut (Colmant, 2022).

De façon pratique, Silvio Gesell imagine appliquer ce taux de fonte à l'outil monétaire via l'estampillage. Le détenteur de monnaie fiduciaire se verrait en fait imposer une taxe périodique liée à la thésaurisation monétaire, le stimulant donc à dépenser sa monnaie le plus rapidement possible. Si le détenteur souhaite conserver sa monnaie sans subir la fonte annuelle, celui-ci

devra oblitérer ses billets périodiquement, ou autrement dit, apposer un timbre au dos du billet lui permettant de conserver ainsi sa valeur (Delannès, 1938).

Ici, la contrainte du temps est donc appliquée à l'outil monétaire qui devient, à l'instar de toute autre marchandise, un bien périssable. Il est impossible de thésauriser de la monnaie sans essuyer une perte et pour éviter cette perte, il faut se débarrasser le plus rapidement possible de sa monnaie, favorisant ainsi la circulation monétaire. On retrouve ici le principe d'intérêt personnel qui est fondamental chez Silvio Gesell. Il est le mobile de nos actions économiques et dans le cas de la monnaie fondante, il pousse à se débarrasser d'une monnaie qui s'oxyde en la passant à autrui. La taxe de circulation devient ambulatoire de par le jeu d'esquive qui se déroule autour de cette monnaie qui meurt à petit feu (Colmant, 2022). Comme la monnaie possède dorénavant une valeur annuelle, les billets remplis de timbre pourront être échangés contre de nouveaux billets émis l'année suivante.

Cette taxe de circulation est un outil de gestion de l'organisation monétaire puissant car, au plus elle sera élevée, au plus elle accélérera la vitesse de circulation monétaire. En mettant en place un système de ce type, il est dès lors possible d'agir sur un des deux facteurs qui échappaient alors à tout contrôle car émanant d'une influence psychologique : la vitesse de circulation.

En effet, l'émission monétaire fut rapidement contrôlée par les États. Néanmoins, la vitesse et l'emploi monétaire étaient jusqu'alors incontrôlables. Silvio Gesell offre une façon d'agir sur la psychologie du détenteur de monnaie, en jouant avec son intérêt personnel, pour l'obliger à dépenser à un certain rythme. A l'élasticité de la quantité de monnaie vient s'ajouter l'élasticité de sa vitesse de circulation, deux facteurs permettant d'influencer, comme nous l'avons vu précédemment, sur les prix (reste encore à découvrir un facteur d'influence psychologique qui permettrait d'orienter la consommation et l'emploi monétaire. Nous laisserons néanmoins cela au domaine du marketing). Notons que le produit de cette fonte monétaire ne disparaît pas ! cette taxe ambulatoire peut être considérée comme un impôt car elle contribue *in fine* à alimenter les caisses de l'État (Delannès, 1938).

Une nuance doit cependant être apportée quant à l'estampillage de la monnaie thésaurisée : les dépôts sur des comptes d'épargne ne subissent pas la fonte de 5% (Colmant, 2022). Il y a donc chez Silvio Gesell une différence intrinsèque entre de la monnaie fiduciaire et un dépôt sur un compte épargne ou autrement dit, de la monnaie scripturale. La valeur nominale de la monnaie fiduciaire fond alors que la monnaie scripturale conserve sa valeur nominale. Le taux d'intérêt qui est associé à un dépôt est nul dans la théorie Gesellienne. Ceci induit que, même si la monnaie scripturale ne subit pas la fonte, le détenteur d'un dépôt subit tout de même les causes de l'inflation. Les dépôts sont donc, *in fine*, affectés d'un taux d'intérêt négatif. Une situation qui fait d'ailleurs étrangement écho au contexte actuel où les dépôts bancaires auprès de la BCE sont affectés d'un taux d'intérêt négatif alors que les billets émis par la BCE (billets qui finalement, composent les dépôts affectés d'un taux d'intérêt négatif des banques commerciales auprès de la BCE) sont eux inscrits pour leur valeur nominale au passif de la BCE (Colmant, 2022). La monnaie fiduciaire et la monnaie scripturale n'ont plus la même valeur.

Pour ne pas tomber dans cette impasse où les dépositeurs se retrouvent pénalisés d'un taux d'intérêt négatif qui n'est injustement pas supporté par la caisse d'épargne, Silvio Gesell considère qu'un billet déposé dans une caisse d'épargne sera rendu non estampillé à son dépositeur (mise à part l'inflation, il n'essuie donc aucune perte). Mais, si la caisse d'épargne décide de garder le billet, celui-ci subit l'estampillage et donc, c'est la caisse d'épargne qui subit la fonte. Donc, dans la théorie de Silvio Gesell, personne, même pas les caisses d'épargne qui sont contraintes de prêter les billets qu'elles possèdent et donc, de dynamiser l'octroi de crédit, n'a intérêt à conserver de la monnaie sous sa forme fiduciaire. Une des raisons expliquant le désintérêt de cette théorie se loge d'ailleurs fort probablement dans la pensée économique conventionnelle qui n'imagine pas voir des agents économiques soumis à des taux d'intérêts négatifs.

Voici donc, en quelques mots, l'idée qui se trouve derrière la théorie de la monnaie fondante de Silvio Gesell. Dans la prochaine partie liée à sa mise en application dans l'économie réelle, nous verrons que cette théorie a engendré des expériences de monnaies parallèles localisées très intéressantes dans le cadre de cette recherche. La théorisation de cette monnaie fondante, nous le verrons dans la partie 3 de ce travail, permet d'ailleurs encore aujourd'hui de repenser ce phénomène de la monnaie parallèle comme un outil de gestion monétaire.

5.3. Critique de la monnaie fondante

5.3.1. John Maynard Keynes : entre critique et adoration

Il est intéressant de citer l'économiste John Maynard Keynes lorsque l'on s'attarde sur Silvio Gesell car John Maynard Keynes, tout comme Irving Fischer cité précédemment, est un des seuls économistes à avoir reconnu la puissance de la théorie Gesellienne (Colmant, 2022). Celui-ci consacre même quelques pages de son œuvre la *Théorie générale de l'Emploi, de l'Intérêt et de la Monnaie* (1936), aux théories de Silvio Gesell. La théorie de John Maynard Keynes se serait d'ailleurs incontestablement inspirée des idées de Silvio Gesell. Néanmoins, celui-ci apporte également une critique assez constructive de la théorie de la monnaie fondante.

Pour résumer simplement la mécanique de la monnaie fondante (et au risque de me répéter), la monnaie fiduciaire est vouée à perdre de sa valeur si elle est thésaurisée par son détenteur (le tribut lui est soustrait au travers d'une taxe périodique). A l'inverse, la monnaie scripturale (celle qui est épargnée sous forme de dépôt bancaire) permet au détenteur de conserver sa valeur nominale mais, la monnaie scripturale souffre néanmoins de l'inflation car elle n'est récompensée par aucun taux d'intérêt. Pour Silvio Gesell, il n'y a pas lieu de récompenser le déposant car celui-ci est déjà récompensé par l'absence de fonte de son capital monétaire. En faisant de la monnaie scripturale une monnaie intrinsèquement différente de la monnaie fiduciaire, Silvio Gesell distingue l'outil de thésaurisation (qui n'est donc possible qu'au travers de la monnaie scripturale) de l'instrument d'échange qu'est la monnaie fiduciaire. En rendant ces deux mécanismes mutuellement exclusifs, on rétablit l'ordre naturel économique où demandeurs et détenteurs de monnaies sont sur un même pied d'égalité.

L'idée générale de la théorie de Silvio Gesell se rapproche de celle de John Maynard Keynes qui à son tour, prônera une euthanasie des rentiers dans l'objectif de lutter contre la concentration des richesses et la thésaurisation excessive (Herland, 1998). En fait, alors que Silvio Gesell imagine l'euthanasie des rentiers via une redéfinition profonde de l'outil monétaire, en le rendant donc intrinsèquement périssable via un taux d'intérêt endogène, la théorie Keynésienne propose la mise en place d'un taux d'intérêt exogène.

Ce taux d'intérêt exogène est défini comme la récompense à renoncer à la détention de liquidité (fondement de la théorie de l'efficacité marginal du capital de John Maynard Keynes²¹). En d'autres termes, la monnaie fiduciaire ne subit pas de fonte et la monnaie scripturale est rémunérée par l'intérêt. Dans la théorie Gesellienne, le capitaliste se voit extorquer une partie de son capital par la fonte (un taux d'intérêt négatif et endogène, qui est donc inéluctable et perçu comme une punition pour le capitaliste). Dans la théorie Keynésienne, le capitaliste est compensé s'il accepte de ne pas consommer et d'investir à la place (le taux d'intérêt est exogène, il n'est pas inéluctable et implique donc une récompense pour le capitaliste). Ce n'est que quand les taux d'intérêts convergent vers zéro que l'euthanasie des rentiers est donc rendue possible (Colmant, 2022).

Pour Silvio Gesell, la fonte monétaire entraîne inéluctablement une hausse des investissements (car l'investissement sur un compte épargne est le seul refuge contre la fonte), des achats d'actifs et de remboursement des dettes qui mèneront, grâce à une résorption simultanée du chômage distribuant les revenus de façon plus égalitaire, à une croissance économique. Silvio Gesell n'avait cependant pas imaginé que les hommes sont de nature prudente, au point que malgré la déperdition de l'outil monétaire, ceux-ci se mettent à épargner d'autant plus et ce, quitte à subir la fonte. John Maynard Keynes l'avait cependant compris et théorisé au travers de la notion de préférence pour la liquidité (Colmant, 2022).

On constate d'ailleurs ce mécanisme de prudence dans l'économie actuelle ; les acteurs économiques, malgré la déperdition de la monnaie fiduciaire, préfèrent conserver celle-ci sur des comptes épargne qui ne rapportent rien et qui plus est, subissent l'inflation. L'investissement fait peur. Dans la réalité de Silvio Gesell, cela revient à dire que les détenteurs de monnaies fiduciaires préfèrent la thésauriser et en subir la fonte plutôt que de la déposer sur un compte épargne. John Maynard Keynes, en proposant la nécessité d'une stimulation budgétaire venant de l'État, répond néanmoins à cette problématique du piège de liquidité. Car en effet, la préférence pour la liquidité est finalement le reflet du degré d'insécurité financière de la population. Lorsque le taux d'intérêt tombe à un certain niveau, la préférence pour la liquidité est absolue et seule l'État peut, au travers de politiques de relance budgétaire, surpasser la tétanie individuelle (Colmant, 2022).

²¹ « Selon Keynes, l'efficacité marginal du capital est le rendement escompté d'un bien en capital, c'est-à-dire les revenus que l'utilisateur espère en retirer pendant la durée d'utilisation et la vente de sa production, déduction faite des dépenses courantes de production. » (Villieu, 2019)

5.3.2. Suite et fin de la critique de la théorie gesellienne

Comme toute théorie, la monnaie fondante fut donc critiquée à juste titre et il est important d'être conscient des failles que contient cette théorie. La critique la plus virulente se porte bien souvent sur la valeur du tribut que Silvio Gesell porte à une valeur de 5% dans ses écrits. Celui-ci tente, sur bases de références historiques, de démontrer un lien entre la valeur de ce tribut et le taux d'intérêt réel défini par Irving Fisher. Cela reste peu convaincant et la décomposition du taux d'intérêt par Silvio Gesell reste donc assez obscure. Si on fait le parallèle avec l'économie actuelle, le tribut de Silvio Gesell pourrait être comparé au taux sans risque de la finance moderne (Colmant, 2022). Néanmoins, la prime de risque liée à l'incertitude des flux financiers futurs ne semble pas exister chez Silvio Gesell. La prime de risque dans la théorie gesellienne est associée au risque d'un crédit octroyé par une caisse d'épargne.

Également, la question qui se pose rapidement avec l'idée d'une monnaie fondante empêchant la thésaurisation de par son estampillage est ; pourquoi ne pas convertir sa monnaie fiduciaire et thésauriser d'autres biens qui possèdent en eux cette faculté d'être non périssables ? En effet, Silvio Gesell semble oublier que les métaux précieux comme l'or ou encore, les bijoux, peuvent également être thésaurisés. Qui plus est, certaines marchandises comme le vin ou les œuvres d'art prennent de la valeur avec le temps ! Le parallélisme parfait que celui-ci propose au travers d'un tribut de 5% semble compliqué à établir entre monnaie et marchandise. C'est pour cette raison que selon l'analyse keynésienne, la faculté d'investir dans des valeurs refuges empêchera systématiquement de sortir d'un piège de liquidité dans des situations extrêmes.

Finalement, la faiblesse de la théorie de Silvio Gesell (qui en fait néanmoins tout son intérêt dans le cadre de mon étude sur les monnaies parallèles) est qu'elle ne fonctionne qu'en économie fermée (Blanc, 1998). En effet, Silvio Gesell n'a étonnamment jamais approfondi l'étude concernant la nature de la monnaie fondante dans un contexte d'échanges internationaux. C'est d'ailleurs pour cela que John Maynard Keynes ne valide la théorie de Silvio Gesell qui si elle prend forme dans une économie fermée. Il qualifiera d'ailleurs cette économie fermée d'insulaire au travers du terme « d'économie de Robinson Crusoé » (Colmant, 2022). Pour John Maynard Keynes, et comme explicité précédemment, un tel système monétaire ne peut fonctionner que s'il est cadenassé par des réglementations strictes interdisant l'emploi de moyens de paiement ne subissant pas la dépréciation. C'est donc dans cette dichotomie entre monnaie scripturale et fiduciaire que se trouve la faiblesse de la théorie gesellienne.

Cette monnaie fondante n'est donc applicable que dans des cercles fermés et officie donc d'outil monétaire parallèle à la monnaie nationale ayant pour objectif la redynamisation de l'économie locale, ce qui en fait un cas d'étude exceptionnel dans le cadre de ce mémoire !

5.4. Mise en application : de la monnaie fondante à la monnaie parallèle

Sous l'impulsion de la théorie gesellienne, il y eut en Europe et également aux États-Unis, des expériences localisées de monnaies parallèles tentant d'appliquer de façon plus ou moins proche, les principes de la monnaie fondante. Je parcourrai ci-dessous différentes

expériences de monnaies parallèles, produits involontaires de la théorie gesellienne, mais néanmoins cruciales dans le cadre de notre recherche car elles revêtent un caractère permanent et surtout, elles se rattachent à une théorie monétaire commune : celle de la monnaie fondante.

L'analyse de cas pratiques de mise en place de monnaies parallèles sous forme de monnaie accélérée en Europe et aux États-Unis est passionnante. En effet, ces deux zones géographiques possèdent une importance historique tant d'un point de vue économique que social. L'analyse du phénomène monétaire de la monnaie parallèle nous permettra de revenir sur leur passé historique, au combien différents mais tous deux prépondérants et déterminants dans la mise en application des monnaies parallèles sur ces deux territoires. Malgré un contexte historique différent, ces deux pôles géographiques voient éclore des expériences de monnaies parallèles se rattachant à la théorie gesellienne.

La période d'après-guerre, caractérisée par un contexte révolutionnaire d'un point de vue monétaire dans les années 1930 fut le terreau de la mise en application de la théorie gesellienne (Delannès, 1938). En effet, la période d'après-guerre est empreinte à un désordre monétaire flagrant, exacerbé par une période de pénurie monétaire dans les années 1920 et ensuite, confrontée à la période d'hyperinflation allemande. Ces événements conduisent, quelques années plus tard, à des périodes de dépressions économique et de chômage massif prenant racine dans un contexte déflationniste (Blanc, 1998).

5.4.1. Mise en application de monnaies parallèles en Europe

Le Wära : terreau de la monnaie fondante

Alors que la théorie de la monnaie fondante était née de la crise argentine en 1900, sa mise en application sera amorcée par la crise de années 1930 en Allemagne. En 1919, à l'époque où Silvio Gesell était toujours en vie, un mouvement se nommant « *Freiwirtschaft* » (qui peut être traduit comme Economie Libre) prit place en Allemagne, prônant la circulation de la monnaie accélérée. Hanns Tim, économiste et ami de Silvio Gesell, prit la tête de ce mouvement en 1930. Il créa une banque d'Echange et mis en circulation des billets timbrés à valeur fondante nommés wära²²(Delannès, 1938).

Au niveau du fonctionnement du wära, les échanges de wära ne pouvaient se faire qu'entre les membres de l'organisation nommée *Association d'échange par wära*. Le wära est une monnaie gagée sur le reichsmark. Elle est émise en coupure d'un demi, 1, 2 et 5 wära par l'association et peut être obtenue en l'échange d'un demi, 1, 2 et 5 reichsmarks. Les reichsmarks étaient conservés par l'association comme une provision de garantie en cas d'une situation d'urgence imprévisible. Le wära déprécie de façon régulière, à raison de 1% de sa valeur nominale par mois. Cette dépression peut être évitée via l'estampillage au moyen de timbres nommés « cent ». L'obtention d'un cent est possible moyennant un pfennig²³. Le produit de la vente des timbres est destiné à aider à la propagation de l'idée de la monnaie estampillée. La valeur du

²² Mot composé de *Ware* et de *Währung* traduits respectivement par marchandise et circulation (Delannès, 1938)

²³ Ancienne monnaie divisionnaire de l'Allemagne qui valait un centième de Deutsche Mark (Larousse, 2022).

wära est annuelle, ce qui signifie qu'un billet couvert de timbre pouvait être échangé à la fin de l'année contre un nouveau wära vierge.

Un an plus tard, en 1931 à Schwanenkirchen en Bavière, l'ingénieur Friedrich Hebecker (1858-1922) venant de racheter des mines dans la petite commune sinistrée par la crise, mit au point un circuit fermé d'échange au moyen de wära. En effet, après avoir acheté des wära à la banque de Berlin moyennant un emprunt de 40.000 reichsmarks, celui-ci décida de payer ses ouvriers mineurs en wära. De plus en plus de commerçants acceptant les paiements d'achats en wära, le système mis en place par Friedrich Hebecker où la mine était en fait l'Institut d'émission, dynamisa l'économie locale. Par un effet boule de neige, les commerçants commencèrent à payer leurs fournisseurs en wära, fournisseurs qui payaient à leur tour les usines et manufactures externes au village en wära. Ces manufactures, nécessitant du charbon, dépensaient leur wära auprès des mines de Schwanenkirchen, bouclant ainsi la boucle du circuit monétaire fermé. La circulation monétaire ne pouvait être rompue au sein du cercle fermé étant donné la nature périssable du wära, forçant ainsi chaque agent économique à dépenser celui-ci le plus rapidement possible (à l'inverse d'une rémunération des ouvriers en reichsmark qui aurait induite dans un premier temps à une faible circulation monétaire pendant quelques semaines et ensuite, à la thésaurisation de l'outil monétaire en prévision des jours de crises).

Le wära prit une ampleur fulgurante en Allemagne où il aurait été utilisé par plus de 2,5 millions de personnes (Delannès, 1938). Cette nouvelle monnaie évoluait parallèlement à la monnaie nationale et fut même acceptée par certaines banques sans aucunes conditions particulières. Le gouvernement s'inquiéta de cet outil qui contrecarrait sa politique déflationniste et semblait doucement empiéter sur la monnaie nationale.

Le wära fut interdit, ainsi que toute autre forme de monnaie timbrée, par décret d'usage en 1931 par le gouvernement allemand. Cette monnaie fut présentée par le gouvernement allemand comme une monnaie usurpant le privilège régalien d'émission monétaire ainsi qu'un outil faisant planer un risque d'inflation. La misère s'empara à nouveau des villages qui l'avaient adopté, mettant fin à une expérience de monnaies parallèles qui aurait manifestement pu être une solution localisée à la crise et pourquoi pas, exercer une influence générale positive sur l'économie

Le Wörgl : l'ancêtre des monnaies parallèles locales

La commune autrichienne de Wörgl et ses environs subissent la crise de plein fouet en 1932, avec à leur compte 1.500 chômeurs pour un total de 4.000 habitants. Cette fois-ci, c'est (étonnamment) sous l'impulsion du pouvoir public, représenté par le maire Michael Unterguggenberger, qu'une monnaie parallèle sera émise pour sortir la commune du Tyrol autrichien de la crise (Blanc, 2006).

La municipalité fit imprimer des « bons de travail » pour une valeur totale de 32.000 shillings²⁴. Il était possible de se procurer des bons en coupures de 1, 5 et 10 shillings. Tout comme le wära,

²⁴ Le schilling autrichien est l'unité monétaire de l'Autriche de 1925 à 1938 puis de 1953 à 2002, date à laquelle elle a été remplacée par l'euro (Corcelle, 1948)

ces bons voyaient leur valeur nominale déprécier de 1% chaque mois. C'est uniquement via l'apposition d'un tampon auprès de la municipalité que cette perte peut être évitée. Le montant acquis par la municipalité suite à l'estampillage était conservé en faveur de la caisse des pauvres.

Intelligemment, la dénomination « bons de travail » fut choisie pour éviter que l'autorité autrichienne soulève la question du privilège régalien. L'économie locale fut redynamisée rapidement grâce à la création de ce microcosme économique avec pour Institut d'émission la Caisse Municipale à laquelle il était possible de régler ses impôts, à parité avec la monnaie nationale, en bons de travail. Tout comme le système du wära qui voyait *in fine* son outil revenir à son lieu d'émission via l'achat de charbon, les bons de travail terminaient inlassablement leur cycle dans la Caisse Municipale sous forme d'impôts. Et tout comme le wära, il était possible de déposer ces bons de travail dans une caisse d'épargne pour que ceux-ci cessent de fondre. Ce qui y était déposé sous forme de bons ne pouvait y être retiré que sous cette même forme. Il était également possible de convertir la bons de travail en monnaie légale, moyennant le paiement d'une taxe de 2%.

L'expérience de Wörgl fut un succès ; le chômage diminua drastiquement, la consommation augmenta et le paiement des impôts devint d'une rapidité déconcertante. Cette expérience tire probablement sa réussite de la sagesse de ses instaurateurs qui, en plus d'utiliser le produit de la vente des timbres pour financer des travaux d'utilité publique, ont su jauger l'émission de billets fondants.

Manifestement, il serait malhonnête d'occulter l'influence d'un certain facteur psychologique dans la réussite de cette expérience, se développant au sein d'une population qui voulait par-dessus tout, pour le prestige de son pays, voir l'expérience fonctionner. D'autres régions d'Autriche discutaient de l'adoption d'une monnaie fondante localisée ce qui, à l'instar du wära en Allemagne, alarma les autorités autrichiennes. La monnaie fondante de Wörgl fut interdite sous la pression de la Banque Nationale en septembre 1933.

Des expériences purement geselliennes ?

Ces expériences, même si elles découlent d'une mise en application volontaire de la théorie gesellienne, ne rentrent en fait pas totalement dans les clous de la théorie monétaire développée par Silvio Gesell. En effet, les expériences du wära et des bons de travail de Wörgl, bien qu'elles soient considérées comme des expériences de monnaies accélérées, étaient couvertes par des encaisses de monnaies nationales et donc, se retrouvent de ce fait couvertes à 100% par de l'or. Ce système permet de favoriser la circulation monétaire via une monnaie accélérée. Néanmoins, le billet n'avait pas à se constituer sa propre valeur au travers de sa circulation, ce qui est pourtant prôné par Silvio Gesell qui refuse l'étalon-or. En effet, rappelons-le, l'économiste souhaite voir une monnaie prendre de la valeur uniquement au travers de son utilité et de sa fonction, ce qui n'est pas le cas dans le cadre des expériences européennes.

Aux États-Unis, la monnaie accélérée fut mise en place selon une méthode différente et bien plus proche de la théorie gesellienne. En effet, l'émission avait lieu sans aucune couverture. Néanmoins, en contrepartie, la taxe imposée sous forme d'apposition de timbres était beaucoup plus élevée afin de permettre en fin d'année le rachat de la monnaie accélérée par la monnaie officielle. C'est donc l'estampillage qui permettait peu à peu de créer une provision au travers de la masse de monnaie officielle récoltée. Dans ce cas-ci, la monnaie fondante ne possède pas de valeur intrinsèque. Elle prend de la valeur uniquement et automatiquement par son utilisation, en remplissant sa fonction circulatoire. Les Américains qualifieront cette monnaie de « monnaie grossissante » (Delannès, 1938).

5.4.2. Mise en application de monnaies parallèles aux États-Unis : Irving Fischer

Dans la première partie de cette étude, j'avais déjà eu l'occasion de discuter de l'économiste Irving Fischer et de son appartenance à l'Ecole quantitative. Tout comme John Maynard Keynes, Irving Fischer est l'un des seuls économistes de son temps à avoir reconnu l'éclat de la théorie gesellienne. Irving Fischer démontrera d'ailleurs, au travers de son Plan de Chicago, un rapprochement certain avec la théorie de Silvio Gesell qui lui est antérieure.

Sans rentrer dans les détails, car finalement cette théorie ne fut pas mise en place et ne témoigne donc d'aucun exemple de mise en application d'une quelconque monnaie parallèle, la caractéristique principale de ce Plan était qu'il reposait sur la séparation des fonctions monétaires et de crédit du système bancaire. Dans son Plan, Irving Fischer exigeait d'abord la garantie totale des dépôts par de la monnaie émise par la Federal Reserve. Ensuite, il faut s'assurer que le financement de nouveaux crédits bancaires ne soit possible que par le biais de bénéfices qui ont été conservés sous forme de monnaie émise par la Banque Centrale et surtout pas par la création *ex nihilo* de nouveaux dépôts par les banques commerciales. C'est donc la nationalisation de la monnaie qui se retrouve au centre de cette théorie. Le parallèle qui peut être fait avec Silvio Gesell est cette idée de dissocier les fonctions monétaires à savoir, la fonction transactionnelle et la fonction de thésaurisation (Colmant, 2022).

Mais ce qui nous intéresse à proprement parler dans cette section, c'est la discussion qui entoure les expériences de monnaies fondantes (et donc parallèles) aux États-Unis. En 1933, Irving Fischer écrit un opuscule *Stamp Scrip* qui se trouve être fortement proche conceptuellement de l'idée de la monnaie estampillée de Silvio Gesell. Cet opuscule apparaît en 1933, une année marquée par les ravages sociaux et économiques provoqués par la Grande Dépression aux États-Unis. À la suite des nombreuses ruées bancaires engendrant la suspension totale ou partielle des dépôts dans l'espoir d'empêcher l'épuisement des réserves et également, des fautes de la propension à thésauriser en période de crise, les États-Unis sont soumis à une grave pénurie de monnaie. En mars 1933, le taux de chômage aux États-Unis atteint des sommets. Les revenus des ménages avaient chuté en termes nominaux et réels pendant trois années consécutives. Les suspensions bancaires s'étaient répandues dans tout le pays et le président Roosevelt finira par officialiser la suspension des paiements en déclarant un congé bancaire national (Delannès, 1938).

En réponse à ces pénuries monétaires, quelques économistes (dont Irving Fischer fait partie) recommandent la mise en place de monnaies estampillées comparables au système monétaire fermé de Wörgl. Mais l'idée de Irving Fischer diffère de l'expérience de Wörgl car elle se base sur un mécanisme de billet grossissant, la rapprochant ainsi d'autant plus de la théorie de Silvio Gesell. Pour Irving Fischer, la valeur du billet se crée au fil du temps et au travers de sa mise en circulation. La monnaie ne possède donc aucune valeur intrinsèque et elle ne prend de la valeur qu'au travers de son utilisation.

Irving Fischer imagine une monnaie qui perdrait 2% de sa valeur nominale par semaine si elle n'est pas estampillée au moyen de timbres, disponibles moyennant la somme de 2 cents auprès de l'Institut émetteur. Chaque billet possède la mention « un dollar » à son recto et 52 cases à timbrer à son verso. A la fin de l'année, le billet totalement estampillé (qui vaut alors 104 cents) pourra être échangé contre un dollar. L'émetteur se voit octroyé un bénéfice de 4 cents par billet estampillé, lui permettant de couvrir les frais d'impression de billets et de timbres.

Dans ce système, lorsque le billet grossissant est émis, il est en fait émis à découvert car le gage est futur. C'est grâce à la vente hebdomadaire de timbres que l'Institut monétaire couvre périodiquement la valeur du billet, ce qui lui vaut la qualification de « billet grossissant ». Le billet prend de la valeur avec le temps au travers de sa mise en circulation et ne possède, à son émission, aucune valeur intrinsèque.

A nouveau et comme dans toute expérience de monnaie accélérée, la seule condition nécessaire au fonctionnement du billet est son acceptation par la communauté, rendant son application utopique à un niveau national. Malheureusement, malgré quelques expériences localisées de monnaie fondante aux États-Unis, l'expérience ne fut pas aussi spectaculaire et efficace qu'à Wörgl. Le manque d'ardeur quant à l'accueil de cette monnaie par les communautés concernées ainsi que le refus catégorique en 1933 de Franklin Roosevelt concernant la possibilité d'émission de monnaie fondante par le gouvernement, ont mené au naufrage total de cette expérience aux États-Unis (Blanc, 1998).

5.5. Une monnaie parallèle permanente ?

Ces expériences démontrent une certaine pérennité et permanence derrière la mise en application de ces outils qui, même s'ils émergent dans des situations de crises, semblent vouloir perdurer à travers le temps au côté de la monnaie nationale. Car rappelons-le, ces expériences ont systématiquement été arrêtées non pas car elles ne fonctionnaient pas mais au contraire, car elles semblaient fonctionner trop bien aux yeux des autorités qui voyaient le pouvoir monétaire leur filer entre les doigts. Pourtant, la monnaie nationale n'a rien à craindre de cette monnaie car elle ne peut fonctionner qu'en cercles fermés.

L'expérience de Wörgl qui fut un succès démontre bien que ce système de monnaie fondante ne peut être pérenne que si la population se porte volontaire de jouer le jeu. La contrainte de ne fonctionner que si la population concernée décide de s'unir autour de cet outil monétaire, rend la perspective d'extension de cet outil à un pays totalement utopique. La monnaie fondante possède en elle cette contrainte qu'il existe un risque de fuite de la population concernée face à

cet outil. La monnaie fondante peut être abandonnée à tout moment au profit de la monnaie nationale ou au profit d'autres moyens de paiement légaux extérieurs au système qui ne subissent pas la fonte. A partir du moment où une monnaie est considérée comme mauvaise, elle disparaît au profit de la bonne monnaie. Cette fameuse Loi de Gresham s'applique à la monnaie fondante dès lors que l'on se retrouve dans un système où certains moyens de paiement échappent à la fonte mais s'intègrent au système. Ils sont donc logiquement préférés à la monnaie accélérée.

Pour pouvoir rester permanente, la monnaie fondante de Silvio Gesell doit indubitablement s'inscrire dans un cercle fermé, s'unissant autour de valeurs communes et d'un objectif de redynamisation collectif. La monnaie nationale n'a donc rien à craindre de cette monnaie qui ne peut se développer à grande ampleur et donc, lui faire concurrence jusqu'à la ronger entièrement. La monnaie fondante ne doit pas être considérée comme une adversaire de la monnaie nationale mais bien comme un outil de redynamisation de l'économie locale, impactant l'économie générale. C'est ce qui fait de cette monnaie fondante une réelle monnaie parallèle et non alternative ou concurrentielle.

C'est dans l'impossibilité de se voir déployer à grande ampleur, dans la faille de la théorie de Silvio Gesell, que se trouve finalement la réponse derrière la permanence de la monnaie parallèle. En souhaitant révolutionner l'organisation économique, Silvio Gesell propose involontairement au travers de sa théorie, une monnaie qui possède en elle le pouvoir de redynamiser l'économie locale et de ce fait, de stimuler l'économie réelle. Cette monnaie parallèle doit donc être appréhendée par les autorités comme un outil et non pas comme un ennemi à abattre. C'est pourquoi dans la dernière partie de ce travail, je reviendrai sur les expériences actuelles de monnaies parallèles d'origines « geselliennes » et leurs bienfaits (ou non ?) sur l'économie.

Partie 3 : Réflexion autour des monnaies parallèles dans l'économie actuelle

Cette troisième et dernière partie vient clôturer ma recherche au sujet du phénomène des monnaies parallèles. L'objectif de celle-ci est de revenir sur les différentes expériences de monnaies parallèles dans l'économie contemporaine mais également, de discuter de l'avenir de cet outil monétaire.

J'analyserai dans un premier temps les systèmes d'échanges locaux, plus connus sous l'abréviation SEL. Ces micro-systèmes d'échanges sont des organisations économiques qui permettent l'échange de biens et de services entre les membres du groupe. Les communautés utilisent une unité de valeur créée localement comme monnaie. Cet outil monétaire peut être échangé ou troqué contre des biens ou des services produits par des commerçants adhérant à la communauté. Ces systèmes d'échanges locaux, reposant sur des monnaies spécifiques qui sont propres à des réseaux d'échanges entre *particuliers*, nous le verrons, émergent à une vitesse croissante depuis les années 1980 dans les pays occidentaux. Je m'attarderai également, au travers de l'analyse du Cercle WIR sur des monnaies spécifiques propres à des cercles *d'entreprises*. Cette monnaie fut mise en place dans les années 1930 en Suisse dans un contexte de crise économique et persiste encore aujourd'hui. Finalement, je parcourrai d'autres expériences de monnaies parallèles contemporaines, comme par exemple les monnaies spécifiques destinées à des *clients d'entreprises* utilisées entre autres par le Club Méditerranéen ou encore, l'éclosion de certaines monnaies locales sur le territoire belge et européen. Ces différentes expériences de cercles monétaires peuvent être considérées comme la manifestation contemporaine de la théorie gesellienne et donc, du phénomène de monnaies parallèles.

Dans un deuxième temps et au travers d'une partie plutôt réflexive, je discuterai de la place future des monnaies parallèles dans l'économie contemporaine. J'aborderai des sujets comme la digitalisation de l'outil monétaire et la mise en place d'un euro digital. Également, je reviendrai brièvement sur le phénomène de la cryptomonnaie, une monnaie que je qualifierai plutôt de concurrentielle et non parallèle. Ces monnaies digitales sont-elles une aubaine ou une menace pour la monnaie officielle ? Nous tenterons d'y répondre de façon critique et détaillée. Finalement, cette partie sera clôturée par une analyse gesellienne de l'économie contemporaine.

Résumé des objectifs poursuivis dans la partie 3 :

- La place des monnaies parallèles dans l'économie contemporaine
- L'avenir des monnaies parallèles dans l'économie réelle
- La théorie gesellienne appliquée à l'économie réelle

Chapitre 6 : La place des monnaies parallèles dans l'économie contemporaine

Dans la deuxième partie de ce travail, j'ai expliqué comment certaines monnaies parallèles avait éclos suite à la mise en application de la théorie gesellienne et de la monnaie accélérée. Ces expériences, pourtant décriées par les autorités, ont continué de se développer et font aujourd'hui partie intégrante de l'organisation monétaire de l'économie contemporaine. On retrouve deux grands types d'application de monnaies parallèles en cercles fermés : les systèmes d'échange-marchandise employés par des entreprises et les systèmes d'échange local, destinés à des particuliers.

6.1. Monnaies spécifiques propres à des réseaux d'échange entre particuliers

Les expériences de monnaies parallèles, apparues lors de périodes de détresse sociales et économiques que nous avons analysées précédemment n'ont pas réussi à passer le cap des années 1930. Néanmoins, ce phénomène réapparaît graduellement à partir des années 1980 dans les pays occidentaux qui voient leur population à nouveau soumise à des épisodes de crises économiques mais également, suite aux effets de la mondialisation économique²⁵ (Blanc, 1998).

Des systèmes d'échange local (SEL) apparaissent à partir de 1983 et se répandent rapidement dans différents pays occidentaux qui voient les inégalités sociales se creuser dû aux systèmes capitalistes en place qui engendrent un appauvrissement général de la population. En effet, les années 1980 sont caractérisées en Occident par un rejet du capitalisme, un rejet prenant manifestement sa source dans les mouvements contestataires hippies des années 1960 aux États-Unis (Laacher, 2002).

L'intention des communautés alternatives mises en place par les mouvements hippies de l'époque n'est pas d'opérer une rupture avec l'activité économique. Au contraire, celles-ci souhaitent se détacher du système marchand, de la société de consommation et pour se faire, elles mettent en place des monnaies parallèles. La monnaie officielle dérange car elle confère à celui qui en possède une puissance financière, puissance qui contrarie car elle permet de gouverner des besoins fondamentaux, besoins qui devraient être gouvernés par le politique et non par le pouvoir financier. L'économie qui doit être gouvernée par le politique, et non l'inverse. Pour se faire, il faut transformer l'outil monétaire et lui soustraire son pouvoir financier. Les monnaies parallèles utilisées dans les communautés hippies sont uniquement d'ordre pratique, elles permettent de réguler les échanges et de dynamiser l'économie locale. C'est là que se trouve le terreau des cercles d'échanges locaux modernes entre particuliers, les SEL (Laacher, 2002).

Les systèmes d'échanges locaux (SEL) représentent donc une réponse, à un niveau communautaire, à la globalisation du capitalisme (un parallèle flagrant avec l'idéologie

²⁵ « Certains voient en la mondialisation un processus inégalitaire, destructeur d'emplois, faussé, où les agents économiques sont loin d'être sur un pied d'égalité. Sans oublier les excès du consumérisme et les dégâts majeurs que la multiplication des échanges et des interactions économiques causent à l'environnement » (Huwart & Verdier, 2012).

gesellienne qui souhaite rétablir un ordre économique naturel grâce à une monnaie fondante qui sert l'économie et non l'inverse). La réponse des SEL à la lutte de pouvoir inégale entre les forces mondiales et locales est à la fois directe et indirecte. Elle est directe dans le sens où les SEL reconnaissent explicitement l'hégémonie de l'économie capitaliste formelle. Elle est indirecte dans le sens où les SEL ne cherchent pas à remettre en cause cette hégémonie mais tentent plutôt de développer une forme parallèle et complémentaire d'organisation sociale et économique dans le contexte local. Un SEL se découple effectivement du système économique mondial dans le but de favoriser une identité sociale et économique locale (Pacione, 1997).

Depuis la création en 1983 du premier SEL moderne au Canada²⁶, ces systèmes d'échanges locaux se développent de manière croissante dans les économies capitalistes occidentales. Aujourd'hui, le site internet officiel du Community Exchange System²⁷ (2022) dénombre plus de 1000 réseaux actifs dans le monde. Les réseaux entre particuliers les plus connus sont l'Eusko, le Chiemgauer ou encore le Bristol. Ils constituent une des dernières tentatives en date de mettre en place, à partir d'une monnaie franche, une économie solidaire et durable. Même si les différentes expériences qui émergent ne correspondent pas aux sens stricts à la théorie gesellienne et la mise en place d'une monnaie fondante, ses expériences reposent néanmoins toutes sur un objectif de dynamiser une économie fermée au travers de la circulation des flux et d'une monnaie de consommation.

D'un point de vue fonctionnelle, chaque SEL possède une unité de compte qui lui est spécifique et qui permet à ses adhérents d'échanger des biens et des services. Cette unité de compte est totalement autonome vis-à-vis de la monnaie nationale, elle possède son propre nom et est inconvertible. La comptabilisation des dettes et des créances est réalisée dans l'unité de compte spécifique au SEL (qui correspond souvent à la durée du travail rendu). Ces dettes et créances sont mouvementées par un système de compensation dynamique. En d'autres termes, le lien de dette se perpétue à l'infini entre les membres du SEL, rendant la dette dépersonnalisée et sociale (Blanc, 1998). Ces différentes caractéristiques font du SEL une réelle organisation monétaire parallèle reposant sur la circulation des flux, où les avoirs et les dettes sont intransférables dans l'économie réelle. Pour donner un exemple concret ; dans le SEL de Saint-Quentin en Yvelines mis en place par Armand tardella en 1995, chaque adhérent possède un compte (comparable à un compte bancaire). Ce compte est débité ou crédité en fonction des échanges de biens et de services effectués avec les autres adhérents (Laacher, 2002).

A l'inverse des monnaies locales comme le Wörgl, on parle plutôt ici d'un système d'échanges qui ne se cantonne pas à un territoire mais bien à un groupe. Dans le cas des SEL, il n'est pas nécessairement question d'une monnaie localisée mais bien d'une unité de compte partagée entre les membres du cercle fermé. Ceci est particulièrement intéressant car, à l'inverse du système gesellien mis en place à Wörgl où une fuite de ses adhérents était rendue possible via la préférence pour des moyens de paiement extérieurs au système qui ne sont pas frappés par la

²⁶ Les origines du système d'échange local remontent à 1983. Lorsque Linton a lancé le Comox Valley LETSystem en Colombie-Britannique, au Canada, il l'a conçu de manière à ce que les membres puissent gérer leur propre système monétaire en remplacement de celui du gouvernement fédéral. (Linton, 1984)

²⁷ Le système d'échange communautaire (CES) est un réseau commercial mondial basé sur Internet qui permet aux participants d'acheter et de vendre des biens et des services sans utiliser de monnaie nationale. Il peut être décrit comme un type de réseau de système d'échange local (SEL) basé sur un logiciel libre. (Linton, 1984)

dépréciation, ce cas de fuite est impossible dans le cadre des SEL car il est impossible de substituer une autre monnaie à la monnaie interne au SEL²⁸.

6.2. Monnaies spécifiques propres à des cercles d'entreprises

L'idée d'une monnaie parallèle permettant de faciliter les échanges entre entreprises émergea également dans les années 1930, auprès des monnaies de consommations favorisant les échanges entre particuliers (Blanc, 1998). L'objectif est le même : favoriser la circulation des flux à l'intérieur du cercle d'adhérents. Le but est donc de faciliter les échanges entre entreprises via un procédé de compensation de leurs dettes et de leurs créances qui sont comptabilisées dans des comptes au moyen d'une unité monétaire interne et propre au cercle fermé.

A nouveau, on se retrouve dans un système monétaire clos qui possède sa propre unité de compte et son propre moyen de paiement des dettes. Tout comme dans le SEL, la monnaie interne au cercle d'échange est intransférable dans l'économie réelle. Tout comme dans l'idée de la monnaie accélérée prônée par Silvio Gesell, l'outil monétaire ne possède pas de capacité de réserve et c'est donc via la circulation des flux que l'économie reste en équilibre et dynamique.

A l'inverse des expériences de monnaies accélérées vouées aux échanges entre particuliers qui échouèrent toutes dans les années 1930, le Cercle économique WIR, créée en 1934 en Suisse alémanique, existe encore aujourd'hui. Le système WIR fut créé par deux entrepreneurs, Werner Zimmermann et Paul Enz. Dans le contexte de la Grande Dépression ainsi que de la raréfaction du crédit bancaire du fait des politiques monétaires orthodoxes (Laurent & Vallet, 2014), Werner Zimmermann et Paul Enz ont décidé de créer une coopérative - le Cercle économique WIR - pour aider les entreprises à maintenir leurs échanges commerciaux. Cela a conduit à la création d'une monnaie locale en 1936, qui a encouragé à la fois le commerce et l'accès au crédit parmi les " membres du club " participants. Le système WIR n'a cessé de prospérer par la suite (Vallet, 2016).

Le système WIR est en partie fondé sur les principes du troc et a pour but de favoriser les échanges entre les entreprises, tout en s'appuyant également sur des valeurs sociales, telles que le partage, la non-maximisation des profits et la confiance²⁹. Pour surmonter le manque d'accès au crédit bancaire et la propension à thésauriser qui font rage dans les années 1930, Paul Enz et Werner Zimmermann se sont tournés vers l'idée de Silvio Gesell, la monnaie fondante, selon laquelle l'argent doit circuler autant que possible au lieu d'être épargné. Dans le modèle initial de Werner Zimmermann et Paul Enz (Zimmermann, 1949), le principe de la monnaie fondante

²⁸ Le SEL est bel et bien considéré comme un système monétaire car la fonction de compte et de paiement des dettes y est assurée (les deux fonctions de la monnaie sont, je le rappelle : être une unité de compte et un moyen de paiement). Tout comme l'idée de la monnaie de consommation, la fonction de réserve n'existe pas (Blanc, 1998).

²⁹ Ces valeurs sont particulièrement pertinentes lorsqu'il s'agit d'expliquer les forces et la longévité du WIR, dont le système a été emprunté et adapté par d'autres pays depuis sa création. Par exemple, on retrouve le C3 en Uruguay et au Brésil, le RES en Belgique et le SARDEX en Italie (Vallet, 2016).

prenait la forme d'une taxe sur les actifs libellés en WIR, à savoir un timbre que les entreprises étaient obligées d'acheter si elles ne dépensaient pas leurs WIR.

Cela démontre que le WIR n'existait pas en dehors de la sphère immédiate de circulation, c'est-à-dire l'échange direct entre les entreprises participantes. Cependant, la taxe s'est avérée difficile à mettre en œuvre à long terme en raison de la pression exercée par les entrepreneurs qui avaient le sentiment d'être frappés par une "double peine" sous forme d'inflation et de taxe. Pour cette raison, la taxe a été supprimée en 1948. Le principe de la monnaie fondante a donc été réduit à une dépréciation liée seulement à l'inflation. Néanmoins, le mécanisme reste le même que celui prôné dans la théorie gesellienne : dépenser le WIR signifie « détruire » l'argent qui permet au système de fonctionner efficacement et au réseau d'exister. Plus l'argent est utilisé, plus les autres adhérents sont incités à l'utiliser ; les entreprises sont prêtes à être payées en WIR car elles savent qu'elles pourront l'utiliser à nouveau. De ce fait, les ressources monétaires se régénèrent et le réseau s'élargit en conséquence. En effet, les relations de promesses de paiement, ou en d'autres termes les liens crédit-débit, impliquent des dettes réciproques qui renforcent et élargissent le réseau (tout comme dans les SEL).

Aujourd'hui, selon les informations disponibles sur le site internet de la Banque WIR (2022), plusieurs dizaines de milliers de PME suisses appartiennent au réseau WIR. Elle est aujourd'hui la monnaie parallèle la plus utilisée au monde. D'un point de vue pratique, l'avantage de ce système est qu'en renforçant les PME qui sont l'un des principaux vecteurs du circuit économique suisse, le WIR devient un complément au circuit monétaire établi et contribue à une stabilité économique générale.

6.3. État des lieux de la place des monnaies de consommations dans l'économie réelle

Il existe également d'autres formes de monnaies parallèles qui sont à la fois des moyens de compte et de paiement. On retrouve par exemple des monnaies destinées à des clients d'entreprises, comme celles utilisées par les clients lors d'un séjour au Club Méditerranéen ou encore, les systèmes de points d'achat comme celui proposé par les magasins Fnac permettant de convertir des points accumulés en chèque cadeau. Néanmoins, les SEL et le WIR restent encore aujourd'hui les plus grandes expériences de monnaies parallèles dans l'économie occidentale. Toutes deux s'adosent à la théorie gesellienne en rapprochant leur outil d'échange d'une monnaie fondante et en prônant une économie circulationniste.

La plus grande critique des monnaies de consommation, nous l'avons vu, est qu'elles ne sont pas applicables à l'ensemble d'un pays, encore moins à l'économie internationale. Pourtant, la plupart des expériences de monnaies parallèles démontrant un caractère permanent reposent sur ce type de monnaie et donc, ne peuvent se dérouler que dans des cercles d'échanges fermés. Le caractère fermé de ces cercles d'échanges est crucial pour éviter la fuite des adhérents devant l'outil monétaire utilisé. En effet, la monnaie de consommation doit être dépensée à l'endroit même où la formation de revenu a lieu. Si elle est dépensée à l'extérieur du cercle, il y a un appauvrissement général dû à une fuite des flux hors du circuit. Pour qu'une monnaie de consommation fonctionne, il faut donc s'assurer qu'aucun moyen de paiement n'échappe à la dépréciation, ce qui implique l'obligation de restreindre cet outil à des cercles fermés comme

les SEL³⁰. En rendant les moyens de paiement et unités de compte inconvertibles, le système est cloisonné par nature et forme une réelle organisation monétaire parallèle à l'économie nationale qui elle, repose sur sa propre organisation monétaire.

Comme nous avons pu le constater, les monnaies parallèles étudiées émergent systématiquement dans des contextes sociaux-économiques complexes, marqués par des inégalités sociales. Tout comme la théorie de Silvio Gesell (malgré son caractère utopique), ces cercles d'échanges apparaissent en réponse à un désordre économique. Ils sont la conséquence d'un capitalisme qui rompt les liens sociaux et brise la confiance et la solidarité entre les différents agents économiques. La question que l'on se pose dès lors, est de savoir si une fuite massive de la population vers des cercles d'échanges ne pourrait pas être un danger pour la souveraineté monétaire nationale. La réponse est négative car ces monnaies de consommations s'insèrent dans les angles morts du système monétaire en place, ce qui fait d'elles de réelles monnaies parallèles et non alternatives ou concurrentielles. En effet, ces monnaies permettent de répondre à des besoins locaux qui ne sont pas couverts par la monnaie nationale. La monnaie locale alimente les échanges internes à un territoire alors que la monnaie nationale entretient plutôt les échanges interrégionaux et internationaux.

En d'autres termes, on applique ici le principe de subsidiarité au domaine monétaire (Blanc, 1998). Ce principe, souvent appliqué dans le cadre des interventions politiques, économiques et sociales des États, est également applicable à l'outil monétaire. Si l'on reprend la définition proposée par Le Robert (2022), la subsidiarité est un principe selon lequel « une autorité centrale ne peut effectuer que les tâches qui ne peuvent pas être réalisées à l'échelon inférieur ». En résumé, cela revient à dire qu'une compétence doit être systématiquement exercée à l'échelle la plus pertinente. Comme il existe une multitude de besoins et d'usages entourant l'outil monétaire, il est aberrant de présenter la monnaie nationale comme étant la meilleure réponse à l'entièreté de ces besoins.

A mon sens, le monopole monétaire affaiblit la monnaie officielle en le contraignant à répondre à une multitude de besoins qui sont de nature tellement éloignée, qu'il est impossible d'y répondre via un seul outil. Les monnaies locales, à l'inverse, renforcent l'outil monétaire officiel en rendant les territoires plus résistants face aux chocs économiques extérieurs. En venant renforcer les liens sociaux et en favorisant les initiatives locales, cette subsidiarité monétaire apparaît comme un réel vecteur de développement économique et social. Les monnaies locales viennent en fait pallier cette simplification monétaire, autrefois nationale mais aujourd'hui supranationale, induite par la création de l'euro et la centralisation de l'organisation monétaire à la BCE. Rendre aux acteurs territoriales la maîtrise de leurs pratiques monétaires concernant des besoins bien précis, voilà en résumé le rôle des monnaies parallèles.

³⁰ Pour Jérôme Blanc (1998) « *La seule fuite possible est une fuite hors du SEL, c'est-à-dire l'apparition de comportements d'échanges entre membres et sur la base du réseau d'information du SEL, mais dont l'information n'est pas délivrée au mécanisme de comptabilisation du SEL.* »

Chapitre 7 : L'avenir des monnaies parallèles : pistes de réflexions

Après avoir fait état au chapitre 6 de la manifestation des monnaies parallèles dans l'économie contemporaine, l'objectif de ce dernier chapitre est de poser la question du futur de ce phénomène monétaire. Les monnaies locales³¹ semblent être un outil de gestion de l'organisation monétaire intéressant pour les autorités pourtant, il n'est ni considéré par la théorie monétaire ni par la législation qui reste très floue autour de ces monnaies locales.

Notons également qu'une des limites de cet outil est qu'il repose sur une participation volontaire de ces adhérents. Cela signifie qu'au-delà du nombre d'adhérents, c'est également la diversité de leur production qui est essentielle et ce, principalement lorsqu'il s'agit de cercles interentreprises. Une réelle diversité permettant d'assurer un équilibre entre l'offre et la demande (tout comme dans l'économie réelle finalement) est cruciale pour que ces micro-économies puissent fonctionner.

Néanmoins, si la quantité d'adhérents devient trop élevée, une concurrence se crée entre les membres proposant des biens identiques au sein du cercle fermé. Si la concurrence devient trop forte, il n'y a plus grand intérêt pour les entreprises d'adhérer à ces cercles car la gestion de la concurrence devient aussi complexe que dans l'économie externe. C'est d'ailleurs pour cela que le cercle WIR, voué à protéger ses adhérents des difficultés extérieures, se retrouve doucement victime de son succès et voit un niveau de concurrence trop élevé se développer et donc, faire tomber la protection autrefois offerte à ces adhérents. C'est pour cela que des politiques de restrictions des adhérents sont nécessaires et que ces monnaies parallèles ne sont viables qu'à une échelle limitée.

Finalement, de nombreuses personnes rencontrent des difficultés à s'adapter à ce type de système monétaire, très différent de la monnaie conventionnelle qui verse des intérêts aux épargnants et les factures aux emprunteurs. Un SEL incite à des comportements différents puisque la consommation de biens et de services fournis par d'autres dans le présent et le report indéfini de la réciprocité dans le futur n'entraîne aucun coût d'intérêt.

C'est à la lecture de ces différentes critiques que je me suis posé la question de l'avenir de ces monnaies parallèles dans l'économie réelle. La digitalisation de notre société ainsi que la tournure complexe que prend l'économie contemporaine, sont néanmoins deux facteurs qui pourraient favoriser l'éclosion de monnaies parallèles à plusieurs niveaux. C'est pourquoi j'ai décidé de me pencher sur l'impact que ces deux facteurs pourraient avoir sur le phénomène de la monnaie parallèle.

³¹ Aujourd'hui les termes de monnaies « locales » ou monnaies « citoyennes » sont utilisés pour tout type d'outil monétaire mis en place par des cercles d'échanges entre particuliers. L'adjectif « local » ne doit pas être entendu comme caractérisant un système monétaire territorial mais plutôt un système organisé en réseaux. La monnaie locale n'est pas définie par des frontières terrestres mais bien par le nombre de membres adhérents à celui-ci en acceptant de faire partie du réseau fermé.

7.1. La digitalisation au service du phénomène de monnaies parallèles ?

Selon moi, la digitalisation aide au déploiement de monnaies parallèles car elle permet de rapprocher des personnes qui autrefois, n'auraient pu appartenir à un même cercle d'échange fermé. De plus, la digitalisation de l'outil monétaire permet la mise en place de SEL virtuels reposant sur des outils monétaire virtuels eux-aussi.

Si l'on repense au déploiement d'un SEL, comme le Wörgl dans les années 1930, la monnaie se devait d'être acceptée avant tout par des personnes physiquement proches et appartenant à un même territoire. Néanmoins, ce n'est pas parce que des personnes vivent au même endroit qu'elles possèdent les mêmes valeurs. C'est pour cela que par le passé, les expériences de monnaies parallèles portaient systématiquement en elles cette valeur de redynamisation de l'économie locale, région qui représentait le cercle d'échange fermé.

Aujourd'hui, il existe encore un grand nombre d'expériences de monnaies locales ayant pour objectif de redynamiser des régions. Les adhérents sont donc des habitants de ces régions et ces monnaies se cantonnent à ces localités, ce qui explique le qualificatif de monnaies « citoyennes ». Ces monnaies ne peuvent néanmoins fonctionner correctement que sur un territoire relativement intégré où les entreprises peuvent s'approvisionner localement grâce à un circuit court. Or, il est vrai que l'éclatement actuel des chaînes de fournisseurs en limite à mon sens l'intérêt. Je ne pense pas que ces monnaies sont vouées à disparaître, au contraire les périodes de crises successives ne peuvent qu'accroître leur nombre. Néanmoins, leur impact sur l'économie réelle me semble moindre de part une circulation très limitée de ces outils.

Cependant, la digitalisation sert les monnaies parallèles en permettant la création de cercles d'échanges rassemblant plus facilement des adhérents ayant des objectifs similaires et des valeurs communes, allant au-delà d'une appartenance territoriale commune. Le WIR en est un exemple car, même s'il se limite à la Suisse, il permet de dynamiser l'économie suisse dans son ensemble et pas seulement localement ou régionalement. Avec la mise en place de l'euro, il pourrait être intéressant de voir éclore, à l'instar du WIR en Suisse, des monnaies parallèles propres à la zone euro.

Aujourd'hui, des plateformes comme le Community Exchange System (CES) permettent aux intéressés d'avoir une porte d'accès à ces monnaies parallèles et ces cercles d'échanges. Ces plateformes offrent des possibilités infinies d'échanger ses spécialisations contre les biens et services offerts par d'autres. De cette façon, un système d'échange complémentaire agit comme une monnaie supplémentaire, créant un flux de valeur additionnel dans une communauté. En complétant le flux monétaire conventionnel par un système d'échange local, une communauté peut fournir une source supplémentaire de biens et de services essentiels qui se raréfient lors des ralentissements économiques et se protéger des changements et des fluctuations de la masse monétaire nationale.

7.1.1. L'Euro digital peut-il être considéré comme une monnaie parallèle ?

Sur le site de la Banque Centrale Européenne (2022), on peut lire qu'un euro numérique devrait être mis en place au sein de la zone euro très prochainement. Pour la BCE, l'objectif de

cet euro numérique est de constituer un moyen de paiement supplémentaire, plus simple d'emploi et contribuant à l'accessibilité et à l'inclusion. D'un point de vue pratique, ces euros digitaux seraient émis par l'Eurosystème³² et existeraient parallèlement aux euros en espèces, sans l'objectif de les remplacer. Il suffirait de se rendre dans une banque commerciale et d'y ouvrir un compte en son propre nom auprès de la BCE. Néanmoins, Bruno Colmant, dans une interview donnée à l'Echo en 2022, explique que la coexistence entre ces deux formes monétaires, l'une digitalisée et déposée auprès de la BCE, l'autre en espèces et déposée auprès d'une banque commerciale, ne peut perdurer.

En effet, un euro déposé auprès de la Banque Centrale est beaucoup plus sûr qu'un euro déposé auprès d'une banque commerciale dont le risque de faillite n'est jamais nul. En situation de crise, les épargnants pourraient donc se ruer dans les banques commerciales pour récupérer leur dépôt et transformer leurs espèces en euro numériques, ce qui affaiblirait la stabilité financière. Si un repli total se fait vers cet euro digital et qu'il, comme la Loi de Gresham l'indique, est considéré comme la bonne monnaie à thésauriser et chasse la mauvaise monnaie (l'euro en espèce) qui sera alors utilisé comme moyen de paiement, les banques perdent une grande partie de leur raison d'être.

A mes yeux, cet euro digital ne peut être considéré comme monnaie parallèle que sur le court terme. En effet, sur le long terme il finira fort probablement par chasser la monnaie-papier et ne coexistera donc pas bien longtemps avec son homologue reposant sur une base matérielle. Aux yeux de Bruno Colmant (2022), ceci serait un réel bouleversement pour l'économie car la monnaie serait totalement nationalisée. Celui-ci imagine même la possibilité d'une monnaie fondante à grande échelle dans ce type d'économie centralisée. En effet, la monnaie ne posséderait de valeur que dans l'utilisation qui en est faite : la dépréciation serait accélérée lorsque la monnaie serait utilisée pour acheter des biens nocifs comme le tabac ou l'alcool par exemple. A l'inverse, cette dépréciation serait plus lente (voire négative) si l'utilisateur achète des biens qui contribuent à l'intérêt général.

Ce plan gesellien technologique permettant de tracer toute transaction et de punir ou récompenser les utilisateurs, fournit en fait à la BCE la faculté de rythmer la monnaie et donc, d'avoir un pouvoir illimité sur la gestion monétaire. En d'autres termes, l'euro digital bafouerait le droit de propriété privé et plongerait l'Europe dans un cauchemar aux allures orwelliennes. Cette monnaie digitale, quoi que répondant aux caractéristiques d'une monnaie fondante, n'est pas une monnaie franche comme prônée par Silvio Gesell car elle nationalisée.

Finalement, lorsque Bruno Colmant se questionnait dans son livre consacré au Plan monétaire de Chicago des années 1930 (2019) sur la possibilité d'une cryptomonnaie étatique, celui-ci se trouvait proche de la réalité. Qui plus est, celui-ci parle bien d'une *cryptomonnaie* et la cryptomonnaie, comme nous avons pu le voir, est un outil monétaire concurrentiel et non parallèle, prenant sa source dans le courant du Free Banking. Courant qui je le rappelle, fut rejeté de cette étude car il est le terreau des monnaies alternatives et non parallèles.

³² La BCE et les banques centrales nationales de la zone euro

7.1.2. Des monnaies parallèles dans un monde parallèle ? La monnaie dans le metaverse

La cryptomonnaie, je l'ai expliqué dans le cadre du Free Banking, est une monnaie de type concurrentiel. De ce fait, elle ne peut fonctionner parallèlement à une monnaie nationale car elle empiète peu à peu sur les fonctions et usages de cette monnaie visant *in fine*, à chasser la monnaie officielle. C'est d'ailleurs pour cela que les États craignent ces monnaies digitales et ont pour objectif de renforcer la régulation entourant l'emploi de celles-ci mais également et comme explicité ci-dessus, de mettre en place leur propre monnaie digitale. De cette façon, l'État conserve son pouvoir sur la monnaie malgré la digitalisation de cet outil (Vittori, 2021).

Néanmoins, certaines entreprises qui se sont essayées à l'émission de cryptomonnaies et ont finalement échouées, n'ont cependant pas dit leur dernier mot. En janvier 2022, l'annonce du géant Facebook de renoncer au lancement de sa cryptomonnaie nommée *Diem* (ancien Libra, une monnaie digitale ayant pour objectif de permettre l'accès mondial à une monnaie stable), ébranle la presse et rassure les autorités. En effet, c'est sous la pression des autorités publiques et des régulateurs voyant derrière cette monnaie une réelle problématique à la souveraineté monétaire, que Facebook avait finalement été contraint d'abandonner son projet. Est-ce là la preuve que la mise en place de régulations strictes pourrait empêcher l'éclosion trop imposantes de cryptomonnaies ? Probablement ! Mais là n'est pas la question car finalement, ce qui nous intéresse, ce n'est pas la concurrence monétaire mais bien le parallélisme. Et c'est dans le metaverse de Facebook que nous risquons de trouver une dimension futuriste de la monnaie parallèle.

En effet, nous avons vu que les monnaies parallèles sont sans danger pour la monnaie nationale car elles fonctionnent en cercle fermé. L'idée de Facebook est de créer un cercle fermé virtuel géant, où ce n'est pas uniquement la monnaie mais bien l'univers qui sera parallèle. En d'autres termes, Facebook va retenter sa chance avec le Diem, mais cette fois-ci dans le metaverse.

Le metaverse est une expérience immersive sur Internet permettant de remplacer ou d'augmenter la réalité par des simulations informatisées qui s'efforcent d'être aussi réalistes que possible. Il s'agit essentiellement d'un monde de communautés virtuelles infinies et interconnectées où les gens peuvent se rencontrer, travailler et jouer à l'aide de casques de réalité virtuelle, de lunettes de réalité augmentée, d'applications pour smartphones ou d'autres dispositifs. Bien évidemment, il est possible de faire des achats dans ce monde parallèle et ce, au moyen d'une monnaie échangée à l'intérieur du metaverse (Kraus, Kanbach & Krysta, 2021). Dans cet univers parallèle, le Diem (qui portera probablement d'ici le développement officiel du metaverse un autre nom) ne sera pas considéré comme concurrentiel car il n'empiète pas sur les fonctions et usages de la monnaie nationale. Cette monnaie fonctionnera donc parallèlement à la monnaie nationale, dans un cercle fermé mais cette fois-ci, un cercle fermé totalement virtuel et pouvant prendre une ampleur gigantesque.

La question que je me pose est dès lors de savoir si ce metaverse ne deviendra pas, dans un futur plus ou moins proche, lui-même un monde concurrentiel qui pourrait impacter négativement l'économie réelle. C'est-à-dire que le danger qui réside dans ce monde parallèle est que la population y trouve plus de satisfaction que dans le monde réel qui s'écroule peu à

peu. Si le metaverse parvient à soustraire totalement l'homme à son environnement réel, alors ce monde ne peut plus être qualifié de parallèle mais bien d'alternatif. Il n'y aura plus un parallélisme entre univers réel et univers virtuel, mais bien un choix qui s'opérera dans la psychologie humaine, menant au délaissement d'un monde au profit de l'autre. Les autorités, pouvant avoir un impact sur les régulations monétaires dans le monde réel mais pas dans un monde parallèle dirigé par une entreprise privée, ne pourront dès lors rien faire pour empêcher la fuite des populations vers un autre monde, abandonnant ainsi la monnaie nationale qui n'aura plus aucune utilité dans un autre univers.

Tant que le metaverse reste un terrain de jeu pour l'homme, l'impact sur l'économie restera à mon sens faible et sera même positif pour les marques qui parviendront à manier la psychologie du consommateur au travers des deux mondes. La monnaie nationale et les autorités publiques n'ont donc rien à craindre de cet univers, tant que celui-ci reste de nature parallèle. Néanmoins, ce cas d'étude démontre l'existence possible de monnaies parallèles virtuelles fonctionnant en cercle fermé de grande ampleur. La digitalisation permet donc l'agrandissement de ces cercles fermés, ce qui est une aubaine pour l'éclosion de ce phénomène monétaire.

7.2. Implosion de l'économie contemporaine et éclosion de monnaies parallèles ?

La théorie monétaire de la monnaie fondante, nous l'avons vu, n'est applicable qu'en cercles fermés. Néanmoins, un scénario économique gesellien non contrôlé pourrait voir le jour (si ce n'est pas déjà le cas) dans les années à venir. En effet, l'épargne de précaution n'est aujourd'hui plus rémunérée car elle subit le choc inflationniste. La monnaie qui est thésaurisée perd de sa valeur, tout comme dans la théorie de la monnaie fondante. La seule différence est que cette déperdition de l'outil monétaire est une conséquence involontaire de l'économie néolibérale en place. Dans la théorie gesellienne, la monnaie fondante est un outil permettant de redynamiser l'économie, sa dépréciation est donc volontaire et contrôlée. Dans l'économie contemporaine, l'outil monétaire est victime du contexte économique qui est au bord de l'implosion et qui mène, *in fine*, à un rendement négatif de l'épargne.

Comme le stipule Bruno Colmant dans son livre consacré à l'étude de la monnaie fondante (2022), de nombreuses théories monétaires furent élaborées au début du XX^e siècle, principalement dans les années 1930 qui ont été marquées par des crises et déséquilibres financiers successifs. Finalement, c'est l'économie de marché qui l'aura emportée sur les autres théories et qui sera adoptée par la majorité des pays occidentaux. Néanmoins, subissant actuellement des déséquilibres économiques de grandes envergures, ne serait-il pas temps de remettre en cause les fondements de notre système économique et de cesser de présenter l'économie de marché comme un acquis irréversible ?

Le lien unissant la monnaie au temps, le taux d'intérêt, échappe donc aujourd'hui totalement à la logique monétaire néolibérale pourtant ardemment établie dans nos mœurs. En effet, en ne prenant pas en considération les possibles conséquences du capitalisme néolibérale, les États européens se retrouvent aujourd'hui accablés par des inégalités sociales croissantes. On se retrouve actuellement confronté à un endettement public considérable et de surcroît, des taux d'intérêts négatifs malgré une inflation grandissante. L'ordre économique monétaire semble, à

l'instar des diverses structures sociales que l'on pensait fermement établies qui implorent clandestinement, au bord de l'effondrement.

Si le fait monétaire s'inscrit dans une nouvelle logique régie par des taux d'intérêts négatifs, l'écoulement du temps est alors, selon Bruno Colmant (2022), refoulé vers le passé. Par-là, celui-ci entend que la crainte du futur est tellement grande, que le détenteur de monnaie préfère payer pour rester dans le présent plutôt que d'être récompensé pour une projection dans un futur incertain. Le détenteur de monnaie a la conviction que le futur est fort probablement moins fructueux que le présent. Il vaut donc mieux l'éviter.

Les théories monétaires néolibérales que nous appliquons inlassablement aujourd'hui ne permettront pas, à mon avis, de répondre à cette problématique contemporaine. C'est pourquoi il est nécessaire que le temps domestique la monnaie au travers de la fonte et pas l'inverse. La monnaie fondante, théorisée par Silvio Gesell prend donc encore plus son sens dans une économie caractérisée par un rendement négatif de l'épargne après l'inflation. Ce désordre économique induit par la pensée néolibérale pourrait mener, à mon sens, à l'éclosion encore plus forte de monnaies parallèles locales et citoyennes. Elles sont une façon, à petit échelle, d'échapper aux conséquences néfastes d'un système économique qui semble devenir obsolète. En fait, elles permettent à ceux qui en ont besoin, de donner du sens, de fonder un projet économique social basé sur des idéologies durables et sur des valeurs de partage.

Conclusion

L'objectif de ce mémoire était d'étudier le phénomène de la monnaie parallèle qui, rappelons-le, est oublié de la théorie monétaire alors qu'il se manifeste dans l'économie réelle au travers de diverses pratiques monétaires. Ce phénomène est bien souvent restreint à celui de monnaies alternatives qui mène à une expulsion progressive de la monnaie nationale. Néanmoins, c'est le caractère complémentaire et subsidiaire de la monnaie parallèle qui a particulièrement retenu notre attention tout au long de cette étude et qui a permis d'affirmer qu'*in fine*, les monnaies alternatives ne font pas partie du phénomène des monnaies parallèles.

Dans la première partie de cette étude, j'ai tenté dans un premier temps de donner une définition à la monnaie pour pouvoir ensuite définir le phénomène de la monnaie parallèle. Pour se faire, je me suis tournée vers l'étude de la théorie monétaire. Le premier constat fut que la définition de l'outil monétaire est complexe car elle repose systématiquement sur un raisonnement tautologique. Pour dépasser cette tautologie, il est nécessaire de poser des postulats. Postulats qui sont intrinsèquement influencés par l'idéologie personnelle des théoriciens tentant d'échafauder une définition de l'outil monétaire. Karl Marx, John Maynard Keynes ou encore Irving Fisher possèdent tous les trois une vision spécifique du monde. C'est cette vision spécifique, cette idéologie, qui transparait au travers de leur conceptualisation de l'outil monétaire. *In fine*, la théorie monétaire en devient totalement insaisissable car elle est déterminée par la vision spécifique d'un théoricien et repose sur un outil, la monnaie, qui possède une définition abstraite.

En me tournant vers l'histoire monétaire, je me suis néanmoins rendu compte que la monnaie était couramment définie selon ses fonctions et ses apparences les plus courantes. C'est d'ailleurs pour cela que l'outil monétaire se retrouve aujourd'hui cloisonné dans une vision juridico-marchande. Vision qui, due à la convergence de nombreux faits historiques, est celle qui est mise en avant dans la théorie monétaire néolibérale dont notre économie se rapproche le plus aujourd'hui. Dans la vision juridico-marchande, la monnaie est soit définie comme un objet reposant sur des qualités marchandes, soit comme un objet de pur droit. Comme l'existence des monnaies parallèles ne peut être expliquée par la valeur marchande ou par la validité juridique de la monnaie, il faut donc chercher ailleurs pour formaliser et définir les monnaies parallèles.

En me basant sur l'étude de Jérôme Blanc, j'ai redéfini la monnaie selon les pratiques monétaires. C'est-à-dire en outrepassant les perspectives juridique et macroéconomique et en observant les pratiques monétaires de façon plutôt localisée et émanant des comportements sociaux. On constate alors que le champ monétaire constitué théoriquement d'une monnaie unique et nationale, laisse systématiquement s'insinuer une quantité disparate d'autres instruments et ce, de façon permanente au travers de l'histoire et des territoires.

Pour inclure ces instruments parallèles dans la définition de la monnaie, l'idée fut de redéfinir la monnaie selon son plus petit commun dénominateur. La première caractéristique commune que l'on peut donner aux instruments que l'on qualifie de monnaie est qu'on les retrouve partout et en tout temps, mais sous des usages différents et des formes variées. La monnaie est donc

avant tout un phénomène transculturel et transhistorique. La deuxième caractéristique d'un instrument monétaire est qu'il ne peut être défini comme monnaie que s'il cumule les fonctions de compte et de paiement. En d'autres termes, ne sont qualifiés comme instrument monétaire que les instruments employés dans de pratiques de résolution des dettes.

De cette définition découle ensuite celle de la monnaie nationale, reprenant donc l'ensemble des moyens de paiement et de compte autour desquels s'articulent le système monétaire national. Nous pouvons *in fine* définir la monnaie parallèle comme étant l'ensemble des instruments de compte et de paiement autres que ceux inscrits dans le système monétaire national. Font finalement partie de ces instruments parallèles et sont donc considérés comme monnaies par Jérôme Blanc ; les monnaies étrangères, les monnaies locales, les monnaies propres à des cercles fermés, les systèmes de points d'achat, les anciennes monnaies et les cryptomonnaies.

Une des grandes caractéristiques de ces monnaies parallèles est qu'elles sont cloisonnées par leur usage. Outre les cryptomonnaies et les monnaies étrangères qui viennent concurrencer la monnaie nationale et sont considérées comme des monnaies alternatives plutôt que parallèles (ce qui explique le rejet de ces outils de notre champ de recherche), les autres formes monétaires citées sont des monnaies complémentaires qui ne fonctionnent qu'en cercles restreints et fermés. Ce sont des monnaies complémentaires. Elles sont et resteront parallèles, à l'inverse des monnaies alternatives qui finiront par cannibaliser la monnaie nationale et ne sont donc, pas considérées comme parallèles dans ce travail.

En conclusion de la première partie, on peut donc définir les monnaies parallèles comme étant les instruments monétaires qui relèvent de la partie du champ monétaire que le protocole monétaire ne parvient pas à couvrir. Ensuite, le concept de cloisonnement monétaire nous permet d'affirmer que les monnaies parallèles sont des instruments monétaires ayant des qualités diverses et limitées qui couvrent les pratiques monétaires que les instruments monétaires nationaux ne peuvent couvrir (exit les monnaies alternatives). Finalement, c'est le phénomène d'intégration monétaire de la monnaie qui permet de définir la monnaie parallèle comme étant un phénomène permanent qui se développe selon les besoins, ce qui en fait son usage spécifique mais constant par-delà les époques et les zones géographiques.

Après la redéfinition de la monnaie et la définition théorique de la monnaie parallèle, nous nous sommes intéressés, dans la deuxième partie de ce mémoire, à la théorisation des monnaies parallèles. Comme ce phénomène est peu considéré par la théorie économique positive, nous avons été chercher plus loin, du côté des théories monétaires normatives oubliées, en espérant y trouver une théorie permettant de faire le lien entre la réalité des monnaies parallèles, leur fonctionnement, leurs origines et leur raison d'être. Différentes théories semblent bel et bien avoir donné lieu, volontairement ou involontairement, à l'éclosion de monnaies parallèles.

Trois approches se sont donc offertes à nous comme pouvant être des théories adossées aux monnaies parallèles. La première est celle du Free Banking, un courant libéral prônant une concurrence monétaire totale. Ce courant fut écarté de notre étude car il traite non pas de monnaies parallèles, mais bien de monnaies concurrentielles (ou alternatives). La concurrence

monétaire via la mise en place d'outils alternatifs tentant de répondre aux mêmes besoins que la monnaie nationale ne fait pas partie de notre champ de recherche. Ensuite, nous nous sommes intéressés à quelques mouvements socialistes extrêmes qui ont débouchés, à la suite de la mise en application de leur idéologie utopique visant à abolir la monnaie, sur des expériences de monnaies parallèles. Ici, ce ne sont pas les expériences elles-mêmes qui nous dérangent, mais bien leur raison d'être. En d'autres termes, ces expériences sont la conséquence involontaire de la mise en application de théories visant à abolir la monnaie. Or, l'abolition de l'outil monétaire ne fait pas partie de notre champ de recherche ou de nos objectifs. C'est la parallélisation monétaire qui nous intéresse.

Enfin, c'est le courant circulationniste qui nous permettra de revenir de façon théorique et historique sur l'émergence des monnaies parallèles. L'intérêt du courant circulationniste réside dans sa proposition de redéfinir la monnaie et non de l'abolir ou de la rendre concurrentielle comme le préconisaient les deux autres courants. Ce courant prône la mise en place d'une politique monétaire particulière permettant de libéraliser la circulation monétaire. C'est l'immobilisation monétaire qui est perçue comme un frein à l'équilibre monétaire et un accélérateur des inégalités sociales. Le caractère néfaste de la thésaurisation réside dans le fait que ce processus engendre une limitation de la production de biens et de services qui nie *in fine* à la dynamique économique. Et pour pallier cette thésaurisation et dynamiser la circulation monétaire, l'idée des circulationnistes est la mise en place de monnaies de consommations. Ces monnaies ont pour objectif d'être soit dépensées sur les lieux de création de revenus, soit d'être dépensées intégralement et rapidement. Ce courant redéfinit donc l'outil monétaire en lui substituant une qualité de consommation à sa qualité intrinsèque d'accumulation (ou de réserve). La bonne monnaie n'a lieu d'exister que si elle permet d'acheter, non pas d'épargner.

A l'épicentre de ce courant se trouve la théorie de la monnaie fondante de Silvio Gesell, une monnaie de consommation dite « accélérée ». Cette théorie, visant à accélérer la circulation monétaire, propose une réorganisation bien spécifique de la politique monétaire ainsi qu'une redéfinition de l'outil monétaire sous forme d'une monnaie dite « fondante ». L'objectif de Silvio Gesell, lorsqu'il développe sa théorie, n'est pas de voir naître des monnaies parallèles. Celui-ci souhaite, via la mise en place d'une monnaie possédant un taux de dépréciation intrinsèque annuelle la faisant fondre peu à peu, rétablir un ordre naturel économique. En d'autres termes, celui-ci souhaite soustraire le pouvoir des capitalistes qui n'est acquis qu'au travers de la rente. Lorsque sa théorie sera mise en application pendant la Grande Dépression des années 1930 en Allemagne, elle donnera involontairement lieu à l'éclosion de monnaies parallèles.

Après avoir analysé les tenants et aboutissants de la théorie gesellienne ainsi que la mise en pratique de celle-ci dans l'économie scabreuse des années 1930, différents constats ont pu être dressés concernant les monnaies parallèles. Ces expériences démontrent en effet une certaine pérennité et permanence derrière la mise en application de ces outils qui, même s'ils émergent dans des situations de crises, semblent vouloir perdurer à travers le temps au côté de la monnaie nationale. Car rappelons-le, ces expériences ont systématiquement été arrêtées non pas car elles ne fonctionnaient pas mais au contraire, car elles semblaient fonctionner trop bien aux yeux des

autorités qui voyaient le pouvoir monétaire leur filer entre les doigts. Pourtant, la monnaie nationale n'a rien à craindre de cette monnaie qui ne peut fonctionner qu'en cercle fermé.

Et c'est dans l'impossibilité de se voir déployer à grande ampleur, dans la faille de la théorie de Silvio Gesell, que se trouve finalement la réponse derrière la permanence de la monnaie parallèle. En souhaitant révolutionner l'organisation économique, Silvio Gesell propose involontairement au travers de sa théorie, une monnaie qui possède en elle le pouvoir de redynamiser l'économie locale et de ce fait, de stimuler l'économie réelle. Cette monnaie parallèle doit donc être appréhendée par les autorités comme un outil et non pas comme un ennemi à abattre

Pour conclure ce mémoire, nous avons analysé le présent et le futur des monnaies parallèles. Comme nous avons pu le constater, les monnaies parallèles étudiées émergent fréquemment dans des contextes sociaux-économiques complexes, marqués par des inégalités sociales. Ces cercles d'échanges apparaissent en réponse à un désordre socio-économique, ils sont la conséquence d'un capitalisme qui rompt les liens sociaux et brise la confiance et la solidarité entre les différents agents économiques.

Aujourd'hui, dans un contexte socio-économique complexe, l'on voit apparaître des formes modernes de monnaies de consommation dans des cercles d'échanges fermés, nommés SEL (pour système d'échanges locaux). Ces monnaies parallèles, également appelées « monnaies locales », se développeront fort probablement de façon croissante dues à l'accroissement des inégalités sociales, prenant leur source dans notre économie néolibérale. Implosion de l'économie contemporaine et révolution digitale sont deux facteurs qui à mon sens, favoriseront la mise en place de ces monnaies à plus ou moins grande échelle et ce, même si la théorie monétaire ou la régulation ne les prend pas en compte et empêche leur reconnaissance officielle. L'impact que cet outil monétaire pourrait avoir sur l'économie réelle s'il était mis en place par les Banques Centrales au travers de politiques monétaires non conventionnelles reste donc une question d'un grand intérêt qui mériterait qu'on s'y attarde.

Bibliographie

- Badiei, S. (2022). Introduction. Dans : , S. Badiei, *Économie positive et économie normative chez Marx, Mises, Friedman et Popper* (pp. 27-64). Paris: Éditions Matériologiques.
- Benetti, C. (1998). La structure logique de la " théorie générale" de Keynes. *Cahiers d'économie politique/Papers in Political Economy*, 11-48.
- Blanc, J. (1998). Les monnaies parallèles. Approches historiques et théoriques (Doctoral dissertation, Université Lumière-Lyon II).
- Blanc, J. (2000). Questions sur la nature de la monnaie: Charles Rist et Bertrand Nogaro, 1904-1951. In *Les traditions économiques françaises 1848-1939* (pp. 259-270). Éditions du CNRS.
- Blanc, J. (2001). Silvio Gesell, socialiste proudhonien et réformateur monétaire. In *Le crédit, quel intérêt? Colloque de la Société Pierre-Joseph Proudhon*, 1e décembre 2001 (pp. 63-82).
- Blanc, J. (2006). Exclusion et liens financiers : Monnaies sociales, Rapport 2005-2006, Paris : Economica
- Brasillach, R. (1946). Lettre à un soldat de la classe 60: Les frères ennemis: dialogue tragique. *Le Pavillon noir*.
- Colmant, B. (2019). Histoire du plan monétaire de Chicago. Académie Editions.
- Colmant, B. (2022). La Monnaie Fondante : La plus stupéfiante des révolutions financières. Waterloo : La Renaissance du Livre Editions
- Corcelle, C. (1948). L'Autriche: son économie et sa monnaie. *Actualité Économique*, 24(3), 403.
- Des Essars, P. (1895). La vitesse de la circulation de la monnaie. *Journal de la société française de statistique*, 36, 143-151.
- Deleplace, G. (2018). Chapitre 5. Karl Marx : monnaie, capital et crises. Dans : G. Deleplace, *Histoire de la pensée économique* (pp. 125-174). Paris: Dunod.
- Deleplace, G. (2018). Chapitre 8. La théorie macroéconomique de John Maynard Keynes. Dans : G. Deleplace, *Histoire de la pensée économique* (pp. 271-321). Paris: Dunod.
- Desmedt, L. & Piégay, P. (2007). Monnaie, État et Production : apports et limites de l'approche néo-chartaliste. *Cahiers d'économie Politique*, 52, 115-133.
- Dillard, D. (1942). Silvio Gesell's monetary theory of social reform. *The American Economic Review*, 32(2), 348-352.
- Domin, J. P. (2007). La question du monopole d'émission de la monnaie : le débat Banque Centrale contre banque libre chez les économistes français (1860-1875). *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences*, (XLV-137), 185-202.
- Ebenstein, A. (2014). Friedrich Hayek: a biography. St. Martin's Press.
- ECB (2022). Un euro numérique. En ligne https://www.ecb.europa.eu/paym/digital_euro/html/index.fr.html, consulté le 15 mai 2022.
- Figuet, J. M., & Kauffmann, P. (1998). Un système de « Free Banking » peut-il s'autoréguler?. *Revue française d'économie*, 13(2), 231-258.

- Gans, C., & Ganz, H. (1992). Philosophical anarchism and political disobedience. Cambridge University Press.
- Giraud, G., Delpeuch, S., & Bianquis, G. (2018). 10. Peut-on faire l'économie des croyances? La religion catholique et l'économie. *Regards croisés sur l'economie*, (1), 141-152.
- Grandjean, A. (2012). La monnaie, une affaire d'États. *Revue Projet*, (4), 81-87.
- Greenfield, R. L., & Rockoff, H. (1995). Gresham's law in nineteenth-century America. *Journal of Money, Credit and Banking*, 27(4), 1086-1098.
- Hauptmann, P. (1982). Pierre-Joseph Proudhon : sa vie et sa pensée, 1809-1849 (Vol. 36). Editions Beauchesne.
- Herland, M. (1998). Concilier liberté économique et justice sociale : les solutions de Keynes. *Cahiers d'économie politique/Papers in Political Economy*, 281-310.
- Huwart, J. and L. Verdier (2012), *La mondialisation économique: Origines et conséquences, Les essentiels de l'OCDE*, OECD Publishing, Paris.
- Investopedia (2022). Who Was John Maynard Keynes? En Ligne. https://www.investopedia.com/terms/j/john_maynard_keynes.asp, consulté le 15 mai 2022
- Iotti, L. (1990). Contribution a la théorie du monnayage : «money and trade» de John Law. *Cahiers d'économie politique/Papers in Political Economy*, 63-79.
- Jaremsky, M. S. (2015). Introduction au régime de banque libre aux États-Unis. *Revue d'économie financière*, 245-248.
- Kaplan, A. (2001). *The collaborator: The trial and execution of Robert Brasillach*. University of Chicago Press.
- Kraus, S., Kanbach, D. K., Krysta, P. M., Steinhoff, M. M., & Tomini, N. (2022). Facebook and the creation of the metaverse: radical business model innovation or incremental transformation?. *International Journal of Entrepreneurial Behavior & Research*.
- Laacher, S. (2002). Les systèmes d'échange local (SEL): entre utopie politique et réalisme économique. *Mouvements*, (1), 81-87.
- Laidler, D. (2005) Le régime de banque libre et la Banque du Canada. *Revue de la Banque du Canada*
- Landry, A. (1934). La théorie de l'intérêt: d'après Irving Fisher. *Revue d'économie politique*, 48(2), 233-256.
- Larousse. (2022). Définitions : pfennig - Dictionnaire de français Larousse. En ligne <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/pfennig/60058#:~:text=de%20Deutsche%20Mark,-,pfennig%20n.m.,un%20centi%C3%A8me%20de%20Deutsche%20Mark>, Consulté le 23 mai 2022.
- Laurent, A., & Vallet, G. (2014). La construction progressive de l'avantage compétitif financier suisse (1914-1936). *Revue d'économie financière*, (1), 259-274.
- Le Monde Diplomatique. (2022). Mot clé : Néolibéralisme - Le Monde diplomatique. En ligne <https://www.monde-diplomatique.fr/index/sujet/neoliberalisme>, Consulté le 15 mai 2022.
- Linton, M. (1984). The LETSsystem. A local currency that works. *Governance (IC# 7)*, S, 60.
- Mac Leod, H. D. (1897). La Loi de Gresham et ses rapports avec le bimétallisme. *Revue d'économie Politique*, 11(3), 201-225.

- Maes, I. (2021). Robert Triffin: A Life. Oxford University Press, USA.
- Manfredonia, G. (1992). Lignées proudhoniennes dans l'anarchisme français. Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle (Cahiers Georges Sorel), 10(1), 30-45.
- Merrien, F. (2007). Introduction. Dans : François-Xavier Merrien éd., L'État-providence (pp. 3-10). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.
- MIT Libraries. (2020). Francis Amasa Walker, 1840–1897 | MIT History. En ligne <https://libraries.mit.edu/mithistory/institute/offices/office-of-the-mit-president/francis-amasa-walker-1840-1897/>, Consulté le 15 mai 2022
- Pacione, M. (1997). Local exchange trading systems—a rural response to the globalization of capitalism?. Journal of Rural Studies, 13(4), 415-427.
- Piluso, N. (2014). Postulat de la monnaie et théorie de la valeur chez Marx. Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs, (15).
- Sanz Bas, D. (2020). Hayek and the cryptocurrency revolution. Iberian Journal of the History of Economic Thought, 7(1), 15-28.
- Tortajada, R. (1985). La monnaie et son taux d'intérêt chez JM Keynes. Cahiers d'économie politique/Papers in Political Economy, 131-147.
- Tunca, Ö. (2003). Représentations du temps dans les religions : actes du colloque organisé par le Centre d'histoire des religions de l'Université de Liège. Librairie Droz
- Vallet, G. (2016). A local money to stabilize capitalism: the underestimated case of the WIR. Economy and Society, 45(3-4), 479-504.
- Villieu, P. (2019). I. Investissement, demande et coût du capital. Dans : Patrick Villieu éd., Macroéconomie : l'investissement (pp. 13-30). Paris: La Découverte.
- Vittori, J. M. (2021). Les trois avènements de la monnaie. Journal l'Echo: La chronique.
- Weber, A.& Lucas, H. (2022). Le futur euro digital pourrait ressembler à une monnaie fondante. L'Echo. En Ligne <https://www.lecho.be/opinions/analyse/bruno-colmant-le-futur-euro-digital-pourrait-ressembler-a-une-monnaie-fondante/10383775>, consulté le 15 mai 2022
- White, L. H. (1999). Hayek's monetary theory and policy: a critical reconstruction. Journal of Money, Credit and Banking, 109-120.
- Winjum, J. O. (1971). The Journal of Thomas Gresham. The Accounting Review, 46(1), 149-155.

Résumé :

Ce mémoire a pour objectif d'étudier le phénomène méconnu de la monnaie parallèle. Se manifestant au travers des pratiques monétaires de façon permanente depuis des années, ce phénomène est pourtant délaissé de la théorie monétaire. En effet, lorsque la théorie monétaire en tient compte, elle la considère comme un phénomène éphémère et surtout, elle refuse de conférer à ce phénomène des caractéristiques monétaires.

Au travers de l'exploration de la théorie monétaire positive ainsi que de l'outil monétaire, l'on comprendra que c'est l'approche juridico-marchande qui cloisonne la définition de la monnaie et empêche donc de considérer les instruments parallèles comme étant monétaires. Ce manque de considération s'explique également par la méthodologie utilisée lors de l'analyse économique des phénomènes monétaires, adossant la définition de la monnaie à ses fonctions les plus courantes.

Après avoir compris les raisons derrière cette exclusion, c'est au travers de l'étude du Professeur Jérôme Blanc, *Les monnaies parallèles. Approches historiques et théoriques* (1998), que nous tenterons de redéfinir la monnaie dans l'objectif d'y inclure les instruments parallèles. En redéfinissant l'outil monétaire dans ce qu'il a de plus minime, c'est-à-dire d'être un moyen de compte et de paiement, nous pourrons considérer le phénomène des monnaies parallèles comme un instrument monétaire.

Comme la théorie économique positive ne tient pas compte des monnaies parallèles, c'est au travers de la théorie monétaire normative de Silvio Gesell (1862-1930) que l'on tentera de rétablir un cadre théorique autour des monnaies parallèles. En effet, cette théorie d'inspiration Proudhonienne, prenant sa source dans le courant circulationniste, engendra lors de sa mise en application dans les années 1930 des expériences localisées de monnaies parallèles. Ces monnaies parallèles étaient alors qualifiées de monnaies de consommation ou, si l'on reprend les termes de Silvio Gesell, de monnaie fondante.

Finalement, le lien unissant les monnaies parallèles à la théorie gesellienne sera extrapolé au travers d'une dernière partie réflexive, tentant de replacer ce phénomène et cette théorie dans le contexte de l'économie contemporaine. Une économie contemporaine à laquelle nous le verrons, la théorie gesellienne fait étrangement écho et où les monnaies parallèles tendent à se manifester de plus en plus en réponse aux disparités sociétales grandissantes.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
Louvain School of Management

Place des Doyens, 1 bte L2.01.01, 1348 Louvain-la-Neuve
Boulevard Emile Devreux 6, 6000 Charleroi, Belgique
Chaussée de Binche 151, 7000 Mons, Belgique

www.uclouvain.be/lsm